

DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 03h47 Dohr: 12h45
Asr: 16h36 Maghreb: 20h01 Isha: 21h38

MÉTÉO

Alger	: 29°	16°
Oran	: 21°	17°
Annaba	: 31°	18°
Béjaïa	: 28°	15°
Tamanrasset:	44°	30°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 26 mai 2024 / 18 Dhul-Qadah 1445 - N° 3564 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

M. Attaf copréside une séance de travail avec son homologue sénégalaise

P. 24

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

La prévention des conflits en Afrique devrait être une priorité (Bendjama)

P. 24

PALESTINE

La CIJ ordonne à l'entité sioniste de stopper "immédiatement" son agression à Rafah

P. 15

AGRICULTURE

Création d'une entreprise publique de développement des cultures agricoles stratégiques

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, la restructuration du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) en Entreprise publique économique par actions pour développer les cultures agricoles stratégiques. Intervenant devant la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation sur "le cadre juridique des fermes pilotes et des coopératives agricoles et leur rôle dans la nouvelle orientation agricole", en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Cherfa a précisé que "cette démarche vient conformément aux nouvelles orientations du secteur agricole et en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 février 2024".

P. 6



ARTISANAT

Le secteur a contribué à hauteur de 360 milliards de dinars au Produit national brut (ministre)

P. 24

PÊCHE

Badani donne à Tipasa le coup d'envoi de la campagne de pêche au thon rouge

P. 6

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Le Covid a fait chuter l'espérance de vie de près de deux ans de 2019 à 2021

P. 11

SANTÉ

SENIORS De l'exercice pas des vitamines pour prévenir les fractures

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE DE L'EMIR DU QATAR 2024

Bounedjah remporte le trophée pour son dernier match avec Al-Sadd

P. 22



BREVETS

Accord à l'ONU pour un traité sur la bio-piraterie

P. 17

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les examens de rattrapage prévus du 23 au 27 juin

P. 2

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les examens de rattrapage prévus du 23 au 27 juin

Le ministère de l'Éducation nationale a arrêté, jeudi, le calendrier des examens de rattrapage au titre de l'année 2023-2024, durant la période allant du 23 au 27 juin pour les trois cycles d'enseignement, indique un communiqué du ministère.

Les examens de rattrapage pour les 2e, 3e, et 4e années du cycle primaire auront lieu les 23 et 24 juin, et ceux du cycle moyen, le 26 et 27 juin pour les 1ère, 2e et 3e années, tandis que les examens de rattrapage pour les 1ère et 2e années secondaires se dérouleront les 23 et 24 juin. Quant aux résultats, ils sont connus le 27 du même mois, précise le communiqué.

HYDROCARBURES

Arkab reçoit une délégation d'ExxonMobil

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la compagnie pétrolière et gazière américaine ExxonMobil, conduite par son vice-président chargé de la recherche et de la prospection, John Ardill, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties se sont "félicitées des grands progrès enregistrés à travers les discussions qui ont abouti à la signature d'un protocole d'accord entre Sonatrach et ExxonMobil sur les principes devant sous-tendre le travail à l'avenir, à travers l'exploration des possibilités de développement des ressources en hydrocarbures dans les bassins de l'Ahnet et de Gourara, en insistant sur l'excellence opérationnelle, l'innovation technologique, le respect de l'environnement et les meilleures pratiques de durabilité", a précisé la même source.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Merabi préside une réunion d'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a présidé, jeudi à Alger, une réunion d'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation du secteur, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion intervient dans le cadre de "l'attachement à la numérisation du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, conformément aux exigences et priorités de l'heure, mais aussi en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à numériser l'ensemble des secteurs gouvernementaux, eu égard à l'importance que revêt ce processus et en parachevement de la démarche engagée par le secteur en la matière", selon la même source.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Plus de 300 personnes ensevelies par un énorme glissement de terrain

Plus de 300 personnes ont été ensevelies par un énorme glissement de terrain survenu dans le nord de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont rapporté samedi des médias locaux.

Aimos Akem, membre du Parlement pour l'électorat ouvert de Lagaip dans la province d'Enga, a confirmé au quotidien Post-Courier que le glissement de terrain a enseveli plus de 300 personnes et 1.182 habitations au gouvernement rural de niveau local (GNL) de Maip Muritaka.

Un énorme glissement de terrain a touché vendredi vers 03H00 heure locale, le village de Kaokalam dans la province d'Enga, située à plus de 600 km au nord-ouest de Port Moresby, la capitale du pays.

Bien que le bilan de victimes n'ait pas été confirmé par les autorités locales, des habitants du cru ont témoigné auprès de l'Australian Broadcasting Corporation du fait que le nombre de morts dépassait les 100.

ARTISANAT

Plus de 452.000 artisans actifs dans le secteur (CNA)



Le fichier national de l'artisanat et des métiers dénombre plus de 452.000 artisans et artisanes, qui activent dans diverses activités de ce secteur, a-t-on appris, jeudi à Oran, du directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, Abdelkrim Barki.

M. Barki a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 25ème édition du Salon international de l'artisanat, qui se tient au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, que "ces artisans sont répartis dans des proportions à peu près égales entre les deux sexes et exercent dans 339 activités".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 212 blessés en 24 heures

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 212 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions pays, selon un bilan rendu public vendredi par les services de la Protection civile.

Durant la même période, les mêmes services ont enregistré 188 interventions, dont 7 opérations de recherche relatives aux noyades en mer et dans des retenues collinaires ayant permis de sauver une personne, alors que 4 autres sont décédées, ajoute la même source.

13 morts et 207 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 207 autres ont été blessées dans 142 accidents corporels enregistrés au cours de cette semaine par les services de la Gendarmerie nationale au niveau de leur territoire de compétence.

"Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 14 accidents, suivie de Constantine et Boumerdes (08), Tlemcen et Sétif sept (7)", a indiqué une source de l'institution.

Selon le même responsable, les accidents de la route ont connu une augmentation en nombre d'accidents (+02), et de blessés (+6) et une "baisse" du nombre des victimes (-7) morts.

Dans le même contexte, le Sergent chef, Abdelhamid Amrani a appelé à "l'impératif de respecter le code de la route, notamment la réduction de la vitesse, le respect de la distance de sécurité, des priorité et de la signalisation routière".

VIETNAM

14 morts dans l'incendie d'un immeuble du centre d'Hanoï



Au moins 14 personnes ont péri et trois autres ont été blessées dans un incendie qui a ravagé un immeuble d'appartements vendredi dans le centre d'Hanoï, ont annoncé vendredi des médias d'Etat.

"L'incendie s'est déclaré vers 12H30 (19H30 GMT). L'incendie était important, avec plusieurs explosions", a déclaré l'agence de presse Vietnam News.

CHINE

Huit morts dans une attaque au couteau (média)



Un homme a tué huit personnes et en a blessé une autre avec un couteau dans le centre de la Chine, ont rapporté vendredi des médias locaux, en citant les autorités locales.

L'attaque est survenue jeudi matin dans la ville de Xiaogan, dans la province du Hubei, selon la télévision d'Etat CCTV.

La personne blessée n'est pas en danger de mort, a précisé l'agence officielle Chine Nouvelle.

Le suspect, un homme de 33 ans dont le nom de famille est Lu, a été arrêté par la police, selon CCTV. Par le passé il avait été soigné pour des problèmes mentaux, selon la même source, qui a précisé qu'une enquête a été ouverte.

ALGER

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre à Hussein Dey

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre de haute tension à Hussein Dey (Alger), a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et en préservation de biens publics sur leur territoire de compétence, les éléments de la première Sûreté urbaine de la circonscription administrative d'Hussein Dey ont arrêtés quatre (4) individus pour une affaire de sabotage des propriétés de l'Etat et vol", précise la même source.

L'opération a été menée en "agissant sur informations sur des individus qui coopéraient les câbles d'électricité aux fins de les voler au niveau des Sables".

"En coordination avec le parquet territorialement compétent, et après la mise en place d'un plan bien ficelé, les suspects au nombre de quatre (4) ont été arrêtés en flagrant délit, avec saisie de plusieurs objets et outils", a indiqué le communiqué, soulignant que "les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétents".



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Accorder une importance majeure au Grand sud (ministre)

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a affirmé jeudi à Alger, que son secteur accordait une importance majeure aux wilayas du Grand sud en matière d'infrastructures routières, tout en donnant la priorité à la maintenance périodique, au désenclavement, et à la réalisation de nouvelles routes.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales et présidée par M. Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que la priorité actuelle du secteur pour les wilayas du Grand sud était de "garantir l'entretien périodique du réseau routier en vue de maintenir le niveau des services et désenclaver les régions isolées à travers le revêtement des pistes".

Il a indiqué en outre que, "la réalisation de nouvelles routes et leur raccordement au réseau routier existant figure parmi les priorités du secteur, en vue de raccourcir les distances, soulignant qu'il sera procédé, à moyen terme, à l'augmentation de la capacité des routes, via le dédoublement des grands axes Nord-Sud, dont la route nationale 3, pour relier les wilayas du sud au réseau des voies rapides et autoroutier du Nord". Le ministre a fait savoir que la wilaya de Djanet enregistrait actuellement plusieurs projets, notamment l'extension, de 30km, de la route nationale RN3, dont la livraison du projet est prévue avant la fin du mois de juin prochain, outre le renforcement de la route nationale RN3 sur une distance de 7km. Il s'agit également de l'entretien du dédoublement du chemin communal N210 entre l'aé-



roport et la RN N3 sur une distance de 17 KM, dont le taux d'avancement des travaux est de 55 %, a fait savoir le ministre. Le réseau routier de la wilaya de Djanet, d'une superficie de 86.185 km2, s'étend sur 2.443 km, dont 1.440 km de routes non classées, 696 km de routes nationales, 176 km de chemins de wilaya et 79 km de chemins communaux, tous en bon état, selon le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base. S'agissant de la RN N6 dans son tronçon traversant le territoire des wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, M. Rakhroukh a souligné qu'il s'agissait d'un axe d'une grande importance socioéconomique et sécuritaire (970 KM), ajoutant que

le ministère avait programmé plusieurs opérations de modernisation et de réhabilitation de cette route sur une distance globale de 653 km.

Par ailleurs, le ministre a précisé que la modernisation et la réhabilitation de cet axe comprenait la construction de "la structure de la route pour qu'elle soit plus adaptée à la densité actuelle du trafic routier et au poids lourds, soit la même structure que celle retrouvée dans les grands axes du réseau routier national, à même de favoriser la durée de vie de cette route".

Il a rassuré que "les travaux au niveau de cet axe sont en cours et seront achevés dans les délais fixés".

START-UP ET MICRO - ENTREPRISES

Les micro-crédits, nouvelles perspectives pour les porteurs de projets (ministre)

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a souligné, jeudi à Alger, que l'adoption de la micro-finance dans les nouveaux amendements et mesures législatives avait offert de nouvelles perspectives aux porteurs de projets et à l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), tout en ouvrant la voie aux compagnies d'assurance pour se lancer dans des projets relatifs à l'assurance des micro-entreprises.

Président l'ouverture de la première édition du Salon des micro-activités, qui se tient du 23 au 25 mai, sous le thème "Le micro-crédit : un mécanisme de création de l'activité économique", le ministre a affirmé que l'intégration du micro-crédit dans la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit témoignait de l'orientation du Gouvernement vers la diversification des moyens de financement au profit des entrepreneurs, créant ainsi davantage d'opportunités de financement et de réussite.

Dans ce cadre, le ministre a expliqué que le rôle de l'ANGEM ne se limitait pas au financement, mais consistait aussi à accompagner et encourager les porteurs de projets, mettant en avant l'importance de ces salons qui renforcent le processus de communication avec les entrepreneurs

et les porteurs de projets, permettent de mieux écouter leurs préoccupations et augmentent leur visibilité sur les marchés national et international.

"Bien que les micro-crédits semblent à haut risque, ces derniers enregistrent un taux de remboursement important et parviennent à créer davantage d'emplois, majoritairement dans le domaine du développement local", M. Oualid. Pour sa part, la Directrice générale de l'ANGEM, Mme Souad Bendjemil, a précisé que l'organisation de ce Salon intervenait dans le cadre de l'encouragement et de l'appui aux petites initiatives dans la société, d'autant que l'Agence place la promotion des talents et de la créativité au cœur de ses priorités, au même titre que l'ouverture du champ aux porteurs de projets innovants et l'accompagnement de toutes les catégories de la société afin qu'elles concrétisent leurs idées et leurs ambitions sur le terrain.

Le Salon contribue, également, à la promotion et à la pérennisation des divers petits projets dans les différents domaines économiques, à l'instar de "l'artisanat", devenu aujourd'hui un acteur majeur dans la préservation du patrimoine matériel et de la personnalité et l'identité culturelle de la société algérienne, outre les projets relatifs au développement

durable tels que l'environnement et le recyclage des déchets, ainsi que les projets agricoles, commerciaux et tertiaires, selon Mme Bendjemil.

La même intervenante a réitéré l'attachement de l'Agence à la concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire de 2024 une année économique, et poursuivre le processus d'édification d'une économie productive et diversifiée, basée sur l'exportation et appuyée par le secteur des PME, et ce, à travers l'orientation vers un nouveau modèle économique affranchi des mentalités et des pratiques d'autrefois, et axé sur les PME, compte tenu de leurs capacités d'innovation et de leur grand potentiel en matière d'emploi, outre, l'appui fourni par l'Etat pour la création des entreprises et ses efforts déployés pour résorber les problèmes et les contraintes auxquelles font face les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets.

Le Salon, qui se tient du 23 au 25 mai courant, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de l'Agence, axé principalement sur l'accompagnement et l'encouragement des bénéficiaires des prestations financières et non financières de l'Agence. Cette manifestation vise à mettre en avant

les expériences des entrepreneurs bénéficiaires du dispositif du micro-crédit, en matière de création d'activités économiques et de postes d'emploi, et à les aider dans la commercialisation et la promotion de leurs produits, ainsi qu'à faire connaître les prestations financières et non-financières fournies par l'Agence.

Ce salon a connu la participation de porteurs de projets dans les domaines de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, de la formation et du bâtiment.

Lors de l'ouverture du salon, deux courts métrages ont été projetés, présentant les principales réalisations des entrepreneurs ayant bénéficié de crédits de l'Agence, ainsi que ses principales activités et prestations. En marge de ce salon, deux débats ont été organisés en marge du Salon, pour débattre de deux principaux sujets, à savoir, le rôle de la technologie numérique et moderne dans le développement et la pérennisation des micro-activités, et sur la micro-activité en tant que catalyseur de l'économie locale.

Des portes ouvertes seront organisées pour faire connaître les prestations fournies par l'ANGEM, et pour honorer, au terme du Salon, les entrepreneurs distingués, le meilleur exposant et le meilleur produit.

AUTO-ENTREPRENEURIAT L'ANAE et sa plateforme ont boosté l'accès des jeunes à l'auto-emploi (ministre)

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), à travers sa plateforme numérique dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, lancée fin janvier dernier, ont boosté l'accès des jeunes à l'auto-emploi.

S'exprimant lors d'un point de presse, organisé à l'issue d'une journée d'information sur l'auto-entrepreneur, M. Oualid a souligné que "l'ANAE et sa plateforme numérique, dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, ont démontré leur efficacité dans l'accès des jeunes à l'auto-emploi, le soutien à la diversité des activités entrepreneuriales et l'importance de la numérisation".

Accompagné par le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, ainsi que des cadres de plusieurs ministères et instances financières, le ministre a, à cette occasion, salué "la disponibilité des autres secteurs dans la mise en place de cette plateforme".

A ce titre, il a relevé que le nombre de 10.000 inscrits sur cette plateforme, en cinq mois, témoigne de "l'impact de la facilitation des procédures dans l'encouragement des jeunes à concrétiser leurs projets de créer des emplois, des richesses et même de nouvelles activités", expliquant que "la plateforme, en tant que service public, contribue à l'amélioration de la qualité des services, en simplifiant l'accès à l'entrepreneuriat pour tous, à travers une procédure d'inscription fluide et transparente".

Ainsi, a-t-il ajouté, parmi les 10.000 jeunes inscrits, 8.032 ont déjà reçu leur carte de l'auto-entrepreneur, dont 99,28% d'entre eux bénéficient pour la première fois de la couverture sociale, a-t-il assuré, ajoutant également que 9.380 identifications fiscales ont été créées, dont 2.850 validées.

Citant les activités les plus prisées, M. Oualid a noté que les services numériques et les activités inhérentes représentent 44% des nouveaux auto-entrepreneurs, suivis de 13% dans la consultation et 13% dans les activités culturelles et médiatiques.

Estimant que son département s'attend à 13.000 inscrits sur cette plateforme d'ici la fin de l'année en cours, le ministre a, par ailleurs, précisé que 6851 propositions de nouvelles activités dans l'auto-entrepreneuriat ont été formulées par les jeunes qui ont accédé à la plateforme, dont 154 propositions acceptées et introduites désormais dans la plateforme.

Parallèlement à la plateforme, l'ANAE travaille actuellement sur l'élaboration du guide de l'entrepreneur pour une meilleure visibilité de cette activité, ainsi que sur la mise en place d'un service de livraison à domicile de la carte de l'entrepreneur, a fait savoir le ministre.

Des campagnes de sensibilisation sur l'auto-entrepreneuriat seront lancées prochainement, ciblant la gente féminine qui ne représente que 13% des 10.000 auto-entrepreneurs inscrits, selon lui, rappelant que dans le domaine de financement, la banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé le bouquet "Machroui (mon projet)" qui offre une panoplie de produits et services à l'auto-entrepreneur dans le cadre du financement islamique.

Cette journée d'information a été marquée par la remise de la carte de l'auto-entrepreneur numéro 10.000 à Aziza Chikhi Bassa, par les ministres de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Quatre autres auto-entrepreneurs évoluant dans les domaines des services numériques, des activités culturelles, et la consultation ont témoigné, à cette occasion, de leur expérience avec le régime de l'auto-entrepreneur, s'accordant à affirmer "l'agréable surprise" et "la souplesse" du dispositif numérique mis en place.

ACTIVITÉS DES PARTIS POLITIQUES

Présidentielle du 7 septembre: le mouvement El Bina plébiscite le Président de la République Abdelmadjid Tebboune pour un nouveau mandat

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a annoncé que le conseil consultatif national du parti, réuni vendredi à Alger, en session extraordinaire, a décidé à l'unanimité, de plébisciter la candidature du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain, pour un nouveau mandat afin de "parachever le projet d'édification de l'Algérie nouvelle".

Dans son allocution au terme des travaux de la session du conseil consultatif, M. Bengrina a indiqué que "le conseil a décidé, après un examen approfondi de toutes les consultations menées avec les partis politiques, les acteurs de la société civile, les syndicats et les élites nationales, de plébisciter à l'unanimité la candidature du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la prochaine élection présidentielle, pour un nouveau mandat".

M. Bengrina a souligné, à ce propos, que cette décision procède de l'engagement du mouvement à "garantir la préservation des constantes nationales" et à poursuivre le "projet d'édification de l'Algérie nouvelle



et de ses institutions dans le cadre de la Constitution et des lois de la République", outre le "renforcement du front interne et la consolidation de l'unité nationale face aux différents défis internes et externes".

Election présidentielle : le MSP propose la candidature de son président Abdelaali Hassani Cherif

Le Conseil national de la Choura du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a proposé, samedi, la candidature du président du parti, Abdelaali Hassani Cherif, à

l'élection présidentielle du 7 septembre prochain.

"Le Conseil national de la Choura du Mouvement de la société pour la paix, tenu

les 24 et 25 mai au Palais des expositions sur l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, a décidé à la majorité de la participation du Mouvement à cette élection en pro-

posant la candidature de son président, Abdelaali Hassani Cherif, à cette échéance", lit-on dans un communiqué du Conseil de la Choura.

Quatre partis forment une alliance politique pour réaliser un consensus national

Le parti du Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal ont annoncé, jeudi à Alger, la formation d'une alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte.

Lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benmbarek, Mustapha Yahi, Abdelkader Bengrina et Fateh Boutbig, au siège du parti du FLN, M. Benmbarek a indiqué que cette rencontre "scelle une alliance politique entre des formations partageant des dénominateurs communs et des objectifs clairs visant à réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant de l'édification d'une Algérie forte".

Relevant que son parti "œuvre à nouer des liens avec les autres partis présents sur l'échiquier politique, notamment au niveau des deux chambres du Parlement et des Assemblées locales de wilaya et communales, à partir de son programme inspiré des principes du 1er Novembre pour la construction d'un Etat démocratique populaire et social dans le cadre des principes islamiques", M. Benmbarek a appelé de ses vœux "la contribution de tous les partis à la

construction d'une Algérie forte reposant sur le respect des constantes, des valeurs et de la glorieuse histoire de la nation".

Le Secrétaire général du parti du FLN a affirmé que les quatre partis de l'alliance aspiraient à "conforter le front intérieur du pays dans une conjoncture internationale et régionale de crise et face à l'instabilité qui l'entoure de toutes parts et aux velléités de certaines parties qui veulent faire taire la voix retentissante de l'Algérie dans les fora internationaux, notamment au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations Unies, en faveur des opprimés et des peuples encore sous le joug colonial, en Palestine et au Sahara occidental".

Et d'ajouter que cette alliance "n'est pas conjoncturelle liée à l'échéance présidentielle, mais a vocation à s'étendre au-delà pour prendre des positions dans les domaines politique, juridique et socioéconomique".

De même, elle "ne vise à exclure aucune partie, mais se veut complémentaire des autres composantes politiques et sociales qui contribuent à la construction d'une Algérie nouvelle", a-t-il poursuivi.

Il a, par là même, assuré que ces partis s'emploieront à

faire de cette alliance "une base solide pour proposer des initiatives et soumettre des propositions à même de contribuer au développement socioéconomique et intensifier les contacts lors de la prochaine étape en vue de bien préparer l'échéance du 7 septembre prochain".

Les partis de l'alliance "prévoient d'élaborer une charte d'éthique axée sur la moralisation de l'action politique dans le cadre d'une démarche commune visant à bâtir un Etat de droit", a-t-il ajouté.

Cette rencontre d'évaluation et de coordination a été marquée par l'annonce de l'installation d'une commission conjointe entre les partis concernés pour soutenir l'action gouvernementale, débattre de toutes les questions liées à cette alliance et choisir un slogan.

Concernant la participation à la Présidentielle du 7 septembre prochain, le Secrétaire général du RND, Mustapha Yahi, a affirmé, dans une déclaration à la presse, que l'alliance "proposera un candidat consensuel remplissant les conditions requises, notamment la capacité à préserver les acquis réalisés depuis 2019 et à poursuivre les réformes pour atteindre les objectifs fixés", soutenant que l'Algérie "a besoin de partis politiques forts".

Le Front El Moustakbal prêt pour la prochaine élection présidentielle (Boutbig)

Le président du parti Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a affirmé, jeudi à Blida, que sa formation politique était prête à participer à la prochaine élection présidentielle, prévue le 7 septembre.

Lors d'un meeting populaire animé, jeudi soir au Centre culturel Ouled Yaich (Blida), M. Boutbig a fait savoir que son parti était "prêt à participer à la prochaine élection présidentielle et à adhérer à l'action politique", soulignant que le Front El Moustakbal est soucieux de "diffuser la conscience politique et sociale et de renfor-

cer le front intérieur du pays".

"Un front intérieur fort et solide est à même de nous permettre d'être au diapason des réformes opérées en Algérie", a-t-il précisé, se disant optimiste quant aux réalisations accomplies sur le terrain.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le président du parti a mis en avant la dynamique économique "inédite" que connaît l'Algérie dans les différents domaines, dont l'agriculture, la santé, le bâtiment et autres", rappelant que cette dynamique "a suscité la haine de certains

pays qui n'ont eu de cesse de remettre en cause la véritable situation de l'Algérie aujourd'hui".

Se félicitant de la décision souveraine prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'éviter tout recours à l'endettement extérieur et des mesures prises par le Gouvernement à l'effet de mettre fin à l'importation anarchique, M. Boutbig a salué les positions de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde, notamment la cause palestinienne.

Le président du Front El Moustakbal a

appelé, à cette occasion, à préserver ces acquis réalisés par le travail, par fidélité aux sacrifices et au serment des Chouhada, tout en faisant face aux défis actuels auxquels est confrontée l'Algérie.

M. Boutbig a appelé à "un sursaut novembriste" lors de la prochaine présidentielle, et ce en parachèvement du processus d'édification du pays, saluant les efforts des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) stationnés aux frontières pour la protection de notre intégrité territoriale et des différents dangers.

L'ANR appelle à la conjugaison des efforts pour assurer le succès de la prochaine Présidentielle

Le Secrétaire général de l'Alliance nationale Républicaine (ANR), Belkacem Sahli a appelé, jeudi à Alger, à la conjugaison des efforts de tous pour contribuer au succès de l'élection présidentielle prévue le 7 septembre et à la consolidation des institutions de l'Etat. Lors d'une conférence de presse organisée au siège de son parti pour présenter les conclusions de la dernière rencontre du président

de la République, avec les chefs des partis politiques représentés aux Assemblées élues, M. Sahli a souligné l'importance de "conjuguer les efforts en vue de consolider les institutions de l'Etat, renforcer la cohésion sociale, et contribuer au succès de la prochaine élection présidentielle". A cet égard, M. Sahli a appelé les citoyens à "participer massivement à la prochaine échéance et à prendre conscience de

son importance pour la préservation de la position géopolitique de l'Algérie". A cette occasion, il s'est félicité de l'initiative du président de la République, de se concerter avec les partis politiques, soulignant que la rencontre avait permis d'évoquer les différentes questions nationales, internationales, outre les défis auxquels l'Algérie est confrontée.

ORAN

L'importance de préserver la mémoire nationale soulignée (Participants)

Les participants à une conférence, organisée jeudi à Oran dans le sillage des festivités de la journée nationale de l'Étudiant, coïncidant avec le 19 mai de chaque année, ont mis l'accent sur la nécessité de "préserver la mémoire nationale et à œuvrer à la diffusion de la culture historique au sein de la jeune génération".

Lors de cette rencontre, organisée au Musée du moudjahid d'Oran, à l'initiative de l'Organisation nationale des enfants de la Famille révolutionnaire, les participants ont affirmé que "la grève du 19 mai 1956, a constitué un tournant historique important dans le parcours de la glorieuse Guerre de libération nationale".

La Secrétaire générale de cette Organisation, Mme Mekki Zoulikha, a déclaré que "la révolte des étudiants a donné une forte impulsion à la guerre de libération", ajoutant que "certains d'entre eux ont eu à occuper des postes de responsabilité au sein de l'Armée de libération nationale, dans le corps diplomatique et ont représenté le FLN dans les conférences et les congrès internationaux contribuant grandement à internationaliser la question algérienne".

Mme Mekki a, d'autre part, exhorté la nouvelle gé-



nération d'étudiants à "s'inspirer de leurs aînés qui se sont sacrifiés pour le recouvrement de la souveraineté nationale, en consolidant et en renforçant les aptitudes et les capacités susceptibles de garantir l'avenir et à contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle".

De son côté, l'enseignant à l'Université d'Oran 1 Ahmed Benbella, Abdelkader Djilali, a mis en relief le rôle des étudiants algériens et leur adhé-

sion à l'appel de leur pays et l'esprit de responsabilité militante dont ils ont fait preuve, ce qui a permis, d'"impulser la lutte armée et de contribuer aux actions de mobilisation et à l'organisation de la Révolution".

Dr. Djilali Abdelkader a déclaré que "la grève des étudiants est une des nombreuses leçons de la Révolution, qui est sertie d'actes héroïques", exhortant les étudiants à s'inspirer de

leurs aînés et à retrouver les manches, à s'armer de volonté et d'esprit responsable et de se projeter vers des perspectives nouvelles, ainsi qu'à mettre en avant les capacités individuelles et collectives pour l'édification de l'Algérie de demain telle que l'ont rêvée les chouhada et pour laquelle ils se sont sacrifiés".

Le moudjahid Sahraoui Mokhtar, a pour sa part, présenté son témoignage sur la grève du 19 mai 1956 à Oran, où il était scolarisé dans un lycée de la ville, évoquant à ce propos le rôle et l'apport militant de cette catégorie de la société.

Il est à souligner que lors de cette rencontre, qui a vu la participation des étudiants, des représentants d'associations et d'organisations de la famille révolutionnaire de la wilaya d'Oran, la famille du martyr Zeddour Brahim Belkacem, ainsi que des moudjahidine ont été honorés.

EL-MEGHAÏER

Moisson-battage 2023/2024 : une superficie de 60 hectares de céréales ciblée (DSA)

La campagne moisson-battage au titre de la saison agricole 2023/2024 lancée jeudi dans la wilaya d'El-Meghaïer cible une superficie de 60 hectares dédiée aux céréales, a indiqué la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

L'opération a été lancée dans l'exploitation agricole Kiraguel dans la commune de Stil (Nord de la wilaya), sur une superficie de 60 hectares réservée aux cultures stratégiques, telles que le blé dur, le blé tendre et le triticale, a-t-on fait savoir.

Prévoyant un rendement de 64 quintaux à l'hectare, la direction du secteur a fait état de la mobilisation des moyens nécessaires dont cinq (5) moissonneuses pour le bon déroulement de la campagne.

En marge du lancement de cette campagne, le wali d'El-Meghaïer Nehila Laredj, a insisté sur la nécessité d'accompagner les agriculteurs, les encourager à fournir davantage d'efforts et à passer à d'autres méthodes plus modernes pour développer leurs cultures (céréales) afin qu'ils puissent œuvrer à assurer une souveraineté et une sécurité alimentaire durables.

De son côté le président de l'assemblée populaire de la wilaya (P/APW), Mourad Khaoua, a déclaré que les efforts se poursuivent par les autorités locales pour accompagner les agriculteurs et bannir les contraintes rencontrées.

TISSEMSILT

Deux bureaux de poste pour renforcer le secteur

Le secteur de la poste et des télécommunications de la wilaya de Tissemsilt s'est renforcé par deux bureaux de postes, dont la livraison est prévue avant la fin de l'année en cours, pour améliorer les prestations, a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya du secteur, Kamel Nemouche.

M. Nemouche a indiqué à l'APS que l'un des bureaux de poste, implanté dans la zone de "Sidi Bendjelloul" dans la commune de Théniet El Had, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de plus de 45 pc, s'inscrit dans le cadre du programme communal de développement (PCD) et pour lequel il a été alloué une enveloppe financière de plus de 18 millions DA, y compris la réalisation d'un logement de fonction.

Cernant la réalisation du second bureau de poste, à haï 1400 logements, sis au chef-lieu de wilaya (Tissemsilt), les procédures administratives ont été achevées et les démarches nécessaires ont été entamées pour l'aménagement et l'équipement de ses locaux, relevant de l'Office de la promotion et de la gestion immobilière(OPGI).

Le même interlocuteur a ajouté que l'entrée en service de ces deux structures est prévue, avant la fin de l'année 2024, afin de renforcer le secteur, qui comprend déjà 51 bureaux de poste, répartis à travers toute la wilaya, au profit de plus de 238.000 clients.

A rappeler qu'il a été procédé à la mise en service d'un bureau de poste, durant l'année en cours, dans la zone "Sekka" dans la commune de Bordj Emir Abdelkader.

SIDI BEL ABBES

Une commission de l'APN inspecte des projets du secteur des ressources en eau

Une Mission d'information de la Commission de l'Habitat, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée populaire nationale (APN) effectuée une visite d'inspection des projets relevant du secteur des Ressources en eau en cours de réalisation, dans la commune de Sidi Bel Abbes, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya.

La cellule de communication de la wilaya a précisé que la visite de la délégation parlementaire, arrivée dernièrement dans la wilaya, est composée du président de la Commission, Mohamed Boudouma, et d'élus à l'APN, s'inscrit dans le cadre de l'inspection des projets vitaux en cours de réalisation dans la wilaya de Sidi Bel Abbes destinés à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP), de s'enquérir des capacités de stockage

de précieux liquide, et des projets inhérents à l'assainissement et au curage de Oued Mekker. La même source a ajouté que la Commission a visité la station d'épuration des eaux (STEP), implantée à Haï "Es-Sakhra", dans la commune du chef-lieu de wilaya, où des explications sur cette infrastructure et le processus de traitement des eaux usées et leur réutilisation à des fins d'irrigation agricole, ont été fournis à ses membres. Par ailleurs, un exposé exhaustif sur l'étude relative à l'aménagement de Oued Mekker sur une longueur de 7 kilomètres traversant le territoire de la commune de Sidi Bel Abbes, visant à éradiquer les points noirs et à aménager le réseau assainissement et ce cours d'eau, a été présenté conjointement par le directeur local des Ressources en eau et le directeur de l'Office national de l'as-

sainissement (ONA), signale-t-on.

L'un des points noirs traversé par Oued Mekker, localisé à Haï Benzekri, généré par l'accumulation et la stagnation de déchets de toutes sortes le long de lit de l'Oued, et ce en dépit des multiples campagnes hebdomadaires visant son éradication, a figuré au programme de la Mission, dont les membres ont suivi un exposé sur les mesures préconisées pour l'aménagement de ce cours d'eau et " l'éradication définitive des points noirs qui l'entachent", note-on.

Il convient de signaler que la Mission d'information de la Commission de l'Habitat, de l'hydraulique, de l'équipement et de l'aménagement du territoire de l'APN, poursuit sa visite d'inspection des projets relevant du secteur des Ressources en eau dans cette collectivité locale de l'Ouest.

TLEMCCEN

Départ du premier groupe de pèlerins vers les Lieux Saints à partir de l'aéroport Messali Hadj

Le premier groupe des pèlerins de quatre wilayas du pays: Tlemccen, Ain Témouchent, Sidi Bel Abbes et Naâma, a quitté, vendredi, l'aéroport international "Messali Hadj" de Tlemccen, à destination des Lieux Saints pour accomplir le Hadj.

Composé de 250 pèlerins, venus des quatre wilayas, le groupe s'est envolé à bord de l'avion de la Compagnie aérienne nationale Air Algérie en direction de l'aéroport in-

ternational de Médine, au Royaume d'Arabie saoudite. Les pèlerins ont été salués à leur départ par les autorités de la wilaya, leurs familles et proches, et les représentants des différents secteurs concernés.

Toutes les facilités administratives nécessaires ont été assurées par les différents services, tels que le couloir vert, les guichets d'enregistrement et les bus pour transporter les pèlerins de la salle

d'attente vers l'avion. Le deuxième vol regroupant 250 pèlerins est programmé vendredi soir à 22h30, à partir de l'aéroport "Messali Hadj" à destination de l'aéroport de Médine.

Le programme prévoit 10 vols pour le transport des pèlerins vers les Lieux Saints au Royaume d'Arabie saoudite à partir de l'Aéroport international "Messali Hadj", selon le directeur de l'Aéroport, M. Mohamed Amine Bouaza,

précisant que ces vols pour le transport de 2400 pèlerins en provenance de quatre wilayas de l'ouest du pays se dérouleront par étapes.

La direction des affaires religieuses et des wakfs de Tlemccen a recensé 1.102 pèlerins inscrits au niveau de la wilaya, pour lesquels des rencontres de sensibilisation sur le rituel du hadj ont été organisées dans plusieurs mosquées des différentes daïras de la wilaya.

MILA

Mise en service de 14 transformateurs (direction)

Le réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya de Mila s'est renforcé dernièrement par la mise en service de 14 nouveaux postes transformateurs, a-t-on appris jeudi de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces installations mis en service dans le but d'atténuer la pression sur le réseau et améliorer la qualité du service en prévision de l'été prochain ont nécessité la mobilisa-

tion d'une enveloppe financière de 127,73 millions DA, a précisé le responsable de la cellule de communication de cette direction, Ridha Fergani.

Ces postes transformateurs se répartissent sur les communes de Mila, Chelghoum Laïd, Minar Zerza, Gramrem Gouga, Chigara, Sidi Merouane, Bouhatem, Ferdjoua et Amira Arrès, selon la même source qui a précisé que le nouveau réseau électrique lié à ces transforma-

teurs a atteint 13,865 km de long. Trois autres transformateurs seront mis en service "prochainement" dans les communes de Telegheha, Oued El Athmania et Amira Arrès, selon la même source qui a précisé que cette opération a nécessité la mobilisation de près de 34,72 millions DA et porte aussi sur la réalisation de 3,600 km de nouvelles lignes.

AGRICULTURE

Création d'une entreprise publique de développement des cultures agricoles stratégiques (ministre)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, la restructuration du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) en Entreprise publique économique par actions pour développer les cultures agricoles stratégiques.

Intervenant devant la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation sur "le cadre juridique des fermes pilotes et des coopératives agricoles et leur rôle dans la nouvelle orientation agricole", en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Cherfa a précisé que "cette démarche vient conformément aux nouvelles orientations du secteur agricole et en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 février 2024".

Cette nouvelle entreprise est chargée du développement des cultures stratégiques, notamment les légumineuses, les graines oléagineuses dont le tournesol, et les arbres résistants tels que l'arganier et le pistachier, en sus de la multiplication des semences, a fait savoir le ministre.

Au total, 174 unités de production agricole, d'une superficie globale de plus de 114.000 hectares de terres cultivables, ont été rattachées à l'entreprise, avec la création de quatre sociétés en charge de quatre filières.

L'EPE-SPA SODELSEC sera responsable de la filière des légumineuses, qui s'est vue attribuer une superficie de plus de 38.500 hectares pour la culture de légumineuses telles que les lentilles et les pois chiches, tandis que l'EPE-SPA SODEOL sera chargée de la filière des graines oléagineuses, à laquelle il est attribuée une su-



perficie de plus de 33.300 hectares pour la culture de plantes oléifères, y compris la plantation d'arganiers et 1.400 hectares aux pistachiers, tout en confiant à la société "EPE-SPASODESEM" la branche d'intensification des semences sur une superficie de 21.000 hectares.

Dans ce contexte, un plan d'action qui s'étend sur trois ans a été mis en place pour la réalisation des objectifs tracés en vue de développer les cultures stratégiques au niveau des unités de production agricole, selon M. Cherfa qui a indiqué que le secteur "est en passe d'élaborer un plan d'investissement comprenant la mobilisation des ressources hydriques, l'acquisition de matériel agricole, d'intrants, et de plants d'arbres résistants, afin de concrétiser la nouvelle vision en matière d'agriculture".

"À travers cette nouvelle vision, le secteur tend à reconsidérer les potentialités agricoles que recèle l'Algérie, en s'appuyant sur le plan des cultures stratégiques et la création d'unités de production agricole", a rappelé le ministre.

Les unités de production agricole remplacent les fermes pilotes

M. Cherfa a, en outre, souligné que son département ministériel a restructuré les fermes pilotes pour les transformer en unités de production agricole appartenant à l'Etat et spécialisées dans la production et le développement des filières stratégiques, à l'instar des légumineuses, de l'intensification des semences, des graines oléagineuses et des arbres résistants, notant qu'il s'agissait d'une mise en œuvre des décisions de la 183e session du Conseil des participations de l'Etat (CPE), tenue le 6 mars 2024.

Le ministre a affirmé que l'approche de création des

unités de production agricole constituait "un cadre idoine" à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, et ce, à travers une définition précise de leurs spécialités, notamment dans les filières agricoles stratégiques.

En outre, cette approche assure "le maintien des activités agricoles dans ces espaces, et garantit la préservation de leur vocation agricole pour laquelle ils ont été créés en premier lieu, contribuant ainsi au développement de la production nationale, à la réduction de la facture d'importation et au renforcement de la sécurité alimentaire", selon le ministre.

A noter que les coopératives agricoles ont été créées en 1967, dans le but de faciliter les opérations de production, les opérations de transformation, d'achat et de vente, et pour la réduction des coûts, ainsi que pour la vente de certains produits et certaines prestations, au profit de leurs membres, notamment pour assurer les missions des entrepreneurs ou des intermédiaires, grâce à la conjugaison des efforts des membres.

Le ministre de l'Agriculture recense 861 coopératives agricoles au niveau national, dont 148 spécialisées dans la filière de production animale, 55 dans la production végétale, notamment des céréales, et 658 coopératives classées dans les autres filières et activités agricoles et rurales, notamment de la femme rurale, des foggaras et de l'irrigation.

QUALITÉ

Signature d'un accord en matière de formation entre la CACI et le LNE

Un accord de coopération en matière de formation relative à la qualité a été signé, jeudi à Alger, entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Laboratoire national d'essais (LNE).

Cet accord a été signé en marge d'une journée d'information et de sensibilisation organisée par le LNE pour faire connaître ses missions, ses services et son rôle dans la promotion du produit national, et ce, par le chargé de la gestion de la CACI, Hocine Zaoui et la directrice générale du LNE, Nawel Necib.

La cérémonie de signature a vu la présence du wali délégué de la circonscription administrative de Sidi Abdallah, Djamel Abd El Mouden Ben Hadou, du directeur Général du contrôle économique et de la répression de la fraude au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Mohamed Mezghache, de cadres du LNE et d'opérateurs économiques activant dans le domaine industriel.

Cet accord a pour objectif d'améliorer les compétences et les potentialités des entreprises économiques, en vue de renforcer la qualité des services et des produits algériens, mais aussi pour répondre aux exigences du marché national, selon les explications fournies à cette occasion.

Un autre accord a été signé entre le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) et le LNE, dans le cadre du développement de l'action des laboratoires d'analyses de la qualité et de répression de la fraude.

Dans une allocution à l'occasion, la DG du LNE, a mis en avant l'importance du rôle de cet organisme, doté d'équipements et de moyens de pointe pour contrôler la qualité des produits fabriqués localement et importés, et s'assurer de leur conformité aux normes internationales en vigueur.

L'activité du LNE intervient en réponse aux besoins des opérateurs économiques et des entreprises productrices, dans le but de protéger le produit national et de renforcer sa compétitivité aux marchés internationaux, a ajouté Mme Necib. Cette manifestation a vu l'organisation d'une exposition dédiée aux opérateurs économiques activant dans le domaine industriel, notamment dans la fabrication des équipements électroménagers, la sidérurgie et les produits cosmétiques, avec la participation des laboratoires de contrôle de la qualité et des laboratoires relevant des Centres de recherches scientifiques, ainsi que du Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFEE). Des conférences et des rencontres ont été organisées lors de cette Journée d'information, avec des experts et des spécialistes dans le domaine industriel, notamment le contrôle de la qualité et de la conformité des matériaux industriels.

Pour rappel, le LNE a été créé en vertu d'un décret exécutif en 2015, dans le but de renforcer le dispositif relatif au contrôle de la qualité et la répression des fraudes du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

PÊCHE

Badani donne à Tipasa le coup d'envoi de la campagne de pêche au thon rouge

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a donné, jeudi depuis le port de Gouraya à Tipasa, le coup d'envoi de la campagne de pêche au thon rouge pour l'année 2024, à laquelle participent 34 thoniers, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une allocution prononcée à l'occasion, le ministre a précisé que le quota de l'Algérie de thon rouge, approuvé par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), avait été revue à la hausse (2.046 tonnes contre 2.023 l'année dernière), ce qui a permis à l'Algérie de percevoir des

revenus, hors hydrocarbures, estimés à 27 millions de dollars".

La campagne de pêche au thon rouge revêt une importance cruciale, compte tenu des revenus qu'elle génère en devise, et constitue une opportunité "annuelle" pour promouvoir la rentabilité des navires de pêches, créer des emplois, et qualifier les équipages, notamment à travers de la pêche en haute mer, sur laquelle le secteur mise pour augmenter la production halieutique.

A cet égard, M. Badani a rappelé que "l'Algérie a inscrit pour la première fois, une ferme d'engraissement du thon rouge

dans son plan de pêche, présenté lors de la dernière réunion de la CICTA, et dont l'entrée en exploitation est prévue pour la prochaine saison de la pêche au thon".

Selon le ministre, ce projet devrait garantir "une meilleure maîtrise des prix, notamment en cas d'éventuelles fluctuations au niveau des marchés internationaux, tout en permettant à l'Algérie d'amorcer une nouvelle étape de développement de cette filière, de la fabrication des navires, jusqu'à l'engraissement et la commercialisation du thon aux marchés internationaux".

La campagne de pêche au thon au titre

de l'année 2024 coïncide avec la promotion de l'Algérie, pour la première fois, à la 1ère catégorie au classement de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), relevant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce classement concerne les pays les plus engagés à la mise en œuvre des recommandations de la CGPM en matière de soutien à l'activité de la pêche durable.

Pour rappel, la flotte navale nationale, a été renforcés par deux nouveaux navires, portant, ainsi, le nombre total des navires fabriqués localement à 3.

M'SILA

Appel à unifier les procédures de vente de biens meubles et immobiliers

Les participants au séminaire régional sur "le rôle de l'huissier de justice à l'heure des amendements de la loi 23-13 du 5 août 2023 portant organisation de la profession d'huissier de justice" ont appelé jeudi à M'sila à "unifier les procédures de vente de biens meubles et biens immobiliers".

Les intervenants durant la rencontre organisée à l'amphithéâtre Abdelmadjid Alahoum de l'université de M'sila ont recommandé d'organiser une formation sur l'évaluation et l'inventaire des biens meubles et appelé à hâter la publication des textes d'organisation de la vente des biens meubles et biens immobiliers.

Les participants à cette rencontre qui a regroupé 200 huissiers de justice des wilayas de M'sila, Djelfa, Bouira, Médéa et Laghouat ont appelé aussi à définir et simplifier les

procédures de réconciliation et de médiation et d'en fixer les effets et d'inclure de PV de médiation parmi les documents exécutoires dans l'article 600 du code de procédure civile et administrative.

L'accent a été également porté sur le caractère prioritaire de la formation des huissiers de justice et leurs adjoints par la création d'une école nationale de formation dédiée à cette vocation.

Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, le président de la chambre régionale des huissiers de justice des wilaya du Centre, Fouad Aïssani, a souligné que la rencontre organisée en coordination avec la cour de justice et l'université de M'sila vise à mettre en lumière les nouvelles missions de l'huissier de justice définies par cette loi.

De son côté, le procureur général près la cour de M'sila, Fayçal Bendaâsse, a souligné l'objectif du séminaire est d'améliorer le travail de la justice et de l'exécution des jugements et décisions de instances judiciaires civiles et pénales, affirmant que les recommandations de la rencontre "seront élevées à la tutelle pour contribuer aux efforts d'amendement du code de procédure civile et administrative".

De son côté, le recteur de l'université de M'sila, Pr. Amar Boudelaa, a estimé que l'accueil, par l'université, de pareilles manifestations permet aux étudiants en droits et sciences politiques de se familiariser avec l'aspect pratique de la justice et participe à l'ouverture de l'université sur son environnement.

PÉTROLE

Le Brent clôture à 82,12 dollars

Les cours du pétrole ont mis un terme, vendredi, à une série de quatre séances négatives de suite, à la faveur d'un rebond technique et de positionnements avant un long week-end férié aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, s'est



élevé de 0,93%, pour clôturer à 82,12 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance s'est lui apprécié de 1,10%, à 77,72 dollars.

Plus tôt, le Brent était tombé à son plus bas niveau depuis début février et le WTI à un plancher de près de trois mois.

Mais les deux variétés de référence du marché se sont redressées avant la clôture, grâce à des achats techniques.

TotalEnergies estime nécessaire de mettre en production de nouveaux champs

Le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a affirmé vendredi qu'il était "nécessaire" de mettre en production "de nouveaux champs" pétroliers, assurant que la demande de pétrole continuera de croître comme la population mondiale.

Le patron de TotalEnergies s'était exprimé lors de l'assemblée générale des actionnaires au siège du groupe à Paris.

"La question n'est pas tant de savoir quand la demande de

pétrole commencera à baisser que quand elle baissera de plus de 4% par an", a estimé M. Pouyanné. "A ce stade, la demande de pétrole continue de croître comme la population mondiale", a-t-il ajouté.

Le patron de TotalEnergies a mis en garde contre les effets d'une orientation contraire, qui aurait pour conséquence une augmentation des prix du pétrole qui atteindrait "des niveaux trop élevés qui deviendraient rapidement

insupportables pour les populations des pays émergents, mais aussi pour celles de nos pays développés".

Récemment, il fustigeait "une nouvelle bible" à propos des préconisations de l'Agence internationale de l'énergie qui met au ban tout nouveau projet pétrogazier.

Installé PDG depuis dix ans, Patrick Pouyanné, doit être renouvelé pour un mandat de trois ans lors de cette réunion à son siège de la Défense.

A cette occasion, il a promis de "garder le cap", une façon de se démarquer de ses concurrentes BP et Shell, qui ont annoncé un ralentissement du rythme de leur transition énergétique.

"Je vous confirme, nul besoin de le dire, mais si certains en doutent que nous gardons le cap de cette stratégie équilibrée", entre pétrole et gaz d'une part, et énergies bas carbone d'autres part, a déclaré le PDG.

ALLEMAGNE

Reprise de l'activité économique confirmée au premier trimestre, à 0,2%

L'Allemagne a bien enregistré une hausse de son Produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre, après avoir connu un net recul en fin d'année dernière et sur l'ensemble de l'année 2023, plombée par la crise de son industrie, selon une estimation officielle vendredi.

Entre janvier et mars, la première économie de la zone euro a connu une croissance de 0,2% de son activité par rapport au dernier trimestre 2023, selon des chiffres définitifs publiés par l'institut de sta-

tistique Destatis dans un communiqué.

Sur un an, la première économie de la zone euro connaît en revanche une chute de 0,9% de son PIB.

Ces chiffres confirment une première estimation de Destatis fin avril. Ils interviennent après une chute de 0,5% de l'activité au quatrième trimestre 2023, et de 0,3% sur l'ensemble de l'année, en queue de peloton par rapport aux autres pays européens.

L'activité économique du pays offre des

"signes de reprise", selon un rapport publié mi mai par le conseil des "sages", un comité d'experts très écoutés dans le pays.

Reste que le rebond pour cette année s'annonce néanmoins très faible. Le gouvernement allemand a récemment annoncé un léger relèvement de sa prévision de croissance pour l'année en cours, qu'il a portée de 0,2% à seulement 0,3%.

C'est bien moins que les prévisions de Bruxelles pour la zone euro, de 0,8% cette année puis 1,4% l'an prochain.

BOURSE

Wall Street finit en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse, vendredi, le secteur technologique se démarquant une nouvelle fois grâce à l'intelligence artificielle, avant un week-end prolongé aux Etats-Unis. Les valeurs de la nouvelle économie ont permis à l'indice Nasdaq (+1,10%) d'enregistrer un nouveau record en clôture. Le Dow Jones a lui aussi fini dans le vert, mais près de l'équilibre (+0,01%), tandis que le S&P 500 a glané 0,70%.

TUNISIE

Prêt de 32 millions de dollars du FADES

La Tunisie a obtenu un prêt du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) d'un montant de plus de 32 millions de dollars, a révélé jeudi le ministère tunisien de l'Economie et de la planification.

D'après la même source, ce prêt sera destiné à financer un projet de développement agricole intégré dans la province du Kef, dans le nord-ouest du pays.

L'accord de ce prêt a été signé par le ministre tunisien de l'Economie et de la planification, Féryel Quergui Sabai, et le directeur général et président du conseil d'administration du FADES, Badr Mohamed El-Saad.

Le projet vise la protection des terres agricoles contre l'érosion, la préparation des eaux usées dans le secteur agricole, la protection des grandes plaines des inondations, l'aménagement des forêts, l'aménagement des pistes agricoles, l'approvisionnement en eau potable, le développement des systèmes et chaînes de valeur et l'encouragement à l'implantation de projets dans le domaine agricole, notamment de petits projets générateurs de revenus qui peuvent être développés et durables, selon le FADES.

ETATS UNIS

Chute de la confiance des consommateurs en mai

La confiance des consommateurs s'est dégradée en mai aux Etats-Unis, tombant au plus bas depuis novembre, en raison d'inquiétudes concernant le marché de l'emploi et des taux d'intérêts.

L'indice est tombé à 69,1 points, contre 77,2 points en avril, a annoncé vendredi l'Université du Michigan, publiant son estimation finale. Les analystes anticipaient une dégradation plus forte encore, à 67,6 points, selon le consensus de Market Watch. Les consommateurs américains se sont notamment montrés pessimistes quant à la conjoncture économique pour l'année à venir.

Ils ont "exprimé une inquiétude particulière concernant le marché du travail", car "ils s'attendent à une hausse du taux de chômage et à un ralentissement de la croissance des revenus", a commenté la responsable de l'enquête, Joanne Hsu, citée dans le communiqué. "La perspective de taux d'intérêt toujours élevés a également pesé sur l'opinion des consommateurs", a-t-elle souligné, évoquant "un risque de baisse des dépenses de consommation".

L'inflation avait rapidement ralenti aux Etats-Unis fin 2023, encourageant la banque centrale américaine (Fed) à envisager de baisser ses taux. Le niveau de confiance est néanmoins "supérieur de près de 20% à celui d'il y a un an et d'environ 40% au-dessus du plus bas historique de juin 2022, reflétant à quel point l'opinion des consommateurs s'est améliorée à mesure que l'inflation s'est atténuée", relève encore Joanne Hsu. Bonne nouvelle en avril cependant, la hausse des prix à la consommation a repris sa trajectoire à la baisse, à 3,4% sur un an contre 3,5% en mars, selon l'indice CPI. La Fed privilégie une autre mesure de l'inflation, l'indice PCE, dont la hausse qui s'élevait en mars à 2,7% sur un an, et qu'elle veut ramener à 2%. Les données d'avril seront publiées le 31 mai.

APS

BRÉSIL

Une nouvelle présidente nommée à la tête de la compagnie Petrobras

Magda Chambriard est devenue vendredi la deuxième femme à prendre les rênes de Petrobras, groupe pétrolier brésilien après le limogement de son prédécesseur par le président Lula.

Dix jours après le départ de Jean Paul Prates, la nomination de la nouvelle présidente par le gouvernement a été approuvée vendredi par le conseil d'administration de la compagnie.

Ancienne directrice-générale de l'Agence nationale du pétrole (ANP), qui régule le secteur, Mme Chambriard, 66 ans, "a pris ses

fonctions aujourd'hui", a précisé Petrobras.

Magda Chambriard est la deuxième femme à occuper cette fonction dans la compagnie créée il y a plus de 70 ans, après Graça Foster, en poste de 2012 à 2015.

Elle avait déjà fait carrière dans la compagnie par le passé, occupant de nombreuses hautes fonctions depuis les années 1980, avant de diriger l'ANP durant le mandat de la présidente Dilma Rousseff (2011-2016).

GHANA

Une liste de 700 produits autorisés à l'exportation dans le cadre de la ZLECAF

Le Ghana a reçu l'approbation de l'autorité de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour commercialiser 700 produits locaux sur le continent africain, a déclaré un haut fonctionnaire.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Kobina Tahir Hammond, a fait cette annonce le premier jour du "Made-in-Ghana Bazaar", déclarant que le gouvernement avait pris un certain nombre de mesures visant à rendre les produits ghanéens compétitifs à l'intérieur et à l'extérieur du pays dans le cadre de la ZLECAF.

Le ministre a déclaré également que le gouvernement avait profité de l'initiative

de commerce guidé de la ZLECAF et avait facilité les missions d'exploration du marché pour 63 entreprises au Kenya et 52 entreprises en Tanzanie.

"En conséquence, 700 produits au total ont reçu l'attestation de l'origine pour pouvoir être commercialisés dans le cadre de la ZLECAF", a-t-il déclaré.

M. Hammond a réitéré la détermination du gouvernement à continuer de créer un environnement propice au développement des petites et moyennes entreprises (PME) et d'autres entreprises manufacturières au Ghana, exhortant le secteur privé à tirer parti de l'environnement favorable pour investir dans la fabri-

cation locale. "Le Ghana ne peut progresser dans la ZLECAF qu'avec la pleine participation du secteur privé, en particulier de nos PME, qui font partie intégrante de la transformation économique du Ghana", a déclaré Mavis Nkansah-Boadu, vice-ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale, dans son discours.

Le bazar a été organisé par le ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale afin d'identifier les PME qui fabriquent des produits locaux destinés à l'exportation, en attirant notamment des fabricants de tissus, des entreprises de transformation alimentaire et des fabricants de machines.

JAPON

L'inflation a de nouveau décéléré en avril

L'inflation au Japon a ralenti en avril pour un deuxième mois d'affilée (+2,2% sur un hors produits frais), selon des données publiées vendredi par le gouvernement et conformes aux attentes du consensus d'économistes de l'agence Bloomberg.

Il s'agit d'un ralentissement assez marqué par rapport à mars, où ce chiffre s'était fixé à +2,6%. En excluant également l'énergie, l'inflation en avril a atteint 2,4%, contre 2,9% le mois précédent. Le Japon, qui a souffert d'une tendance déflation-

niste pendant une vingtaine d'années, est à un tournant: depuis deux ans, les prix à la consommation se sont réveillés dans le pays, et les hausses de salaires deviennent également plus dynamiques.

La BoJ a relevé le mois dernier sa prévision d'inflation (hors produits frais) pour l'exercice 2024/25 entamé le 1er avril, à 2,8% contre 2,4% précédemment. Elle table sur une hausse des prix à la consommation de 1,9% en 2025/26 et 2026/27.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT L'importance de la loi sur les forêts dans la lutte contre les incendies soulignée (Rencontre)

Les participants à une journée d'étude, organisée jeudi à la Cour de Boumerdès, ont souligné l'importance des dispositions de la loi 23/21 du 23 décembre 2023 relative aux forêts et aux richesses forestières, dans le renforcement de la lutte contre les incendies, ainsi que des mécanismes de répression en cas d'incendies volontaires ou pas.

Les participants à cette rencontre, organisée à la cour de justice, par le Parquet général, en coordination avec la Conservation des forêts, la Protection civile, ont mis en exergue l'importance des articles contenus dans cette loi, dans la prévention et la lutte contre les incendies.

"Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de la justice, pour vulgariser les nouvelles procédures introduites dans la loi 23/21, promulguée à la suite d'incendies graves ayant affecté la ressource forestière, ces dernières années", a souligné le procureur général,

Kaci Abdennour, dans son intervention.

Le procureur de la République près le tribunal de Bordj Menail, Touhami Abdellaziz, a expliqué, pour sa part, que l'objectif visé par cette loi est d'organiser la gestion de la ressource forestière nationale, la protéger et la préserver, à travers des mécanismes de dissuasion". Le plus important étant l'introduction de "sanctions sévères contre les auteurs d'agressions contre les forêts pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité", a-t-il précisé.

Pour le représentant de la conservation

des forêts de Boumerdès, Saïd Ahmed Baâziz, l'importance de cette loi réside, également, dans l'introduction d'articles explicatifs et réglementant le volet pénal de la loi, de même que l'organisation de la police des forêts et de ses missions et prérogatives, outre la possibilité offerte de se constituer partie civile pour poursuivre les agresseurs.

Des magistrats, des avocats et des représentants des secteurs des forêts, de la Protection civile et des corps sécuritaires, outre des acteurs de la société civile, ont pris part à cette rencontre.

TOURISME

Le renforcement du parc hôtelier entraînera la baisse des prix (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mokhtar Didouche a souligné, jeudi soir à Oran, que le renforcement du parc hôtelier entraînera une baisse des prix dans les établissements hôteliers.

Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, que le renforcement du parc hôtelier se tra-

duira par une offre supérieure à la demande et entraînera ainsi une baisse des prix liés à l'hébergement.

M. Didouche a, en outre, relevé que la wilaya d'Oran est devenue un pôle touristique par excellence, grâce au renforcement du parc hôtelier et aux projets d'investissement dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie. Au cours de

cette visite, le ministre a passé en revue les travaux d'aménagement de la plage de Mers El-Hadjadj (à l'est de la wilaya) et a inspecté un projet d'hôtel cinq étoiles situé à proximité de la même plage, qui ouvrira ses portes au début de la saison estivale. Le ministre a également reçu un exposé sur les préparatifs liés à la saison estivale, présenté par la Direction

du Tourisme et de l'Artisanat.

M. Didouche avait présidé, jeudi matin, l'ouverture de la 25ème édition du Salon international de l'Artisanat au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" et a également supervisé la cérémonie de baptême de l'École Supérieure de l'Hôtellerie et de la Restauration au nom du défunt Moudjahid Mohamed El-Kebir.

BEJAIA

M. Benbraham exhorte depuis Akbou à amplifier le mouvement associatif

Le président de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbraham, a exhorté jeudi, depuis la ville d'Akbou (Bejaïa), la frange juvénile à renforcer leur engagement et amplifier leur mobilisation afin de consolider la dynamique de solidarité nationale et d'appuyer ainsi la stratégie inhérente au développement socio-économique du pays.

Intervenant à l'occasion d'un regroupement régional au stade olympique de la ville, M. Benbraham a notamment mis en

exergue, l'importance du réseautage entre associations et la densification du partage des expériences et projets à travers les réseaux sociaux.

L'objectif, a-t-il expliqué, est "d'approfondir la dynamique de dialogue et de concertation, et d'apporter des réponses concrètes et partagées aux attentes des citoyens", soulignant, à ce propos, l'importance de fédérer les énergies.

M. Benbraham a, à l'occasion, évoqué l'ancienne organisation sociale de Tadj-

mâat (comité de village), et rappelé ses vertus, appelant à s'en inspirer autant dans son fonctionnement qu'en matière d'efficacité dans la gestion des affaires de la cité.

Il a estimé que Tadjmâat est un exemple simple de la démocratie participative, et que les choses dans le contexte actuel sont éminemment plus complexes, et impliquent d'autres facteurs, dont l'environnement, les équilibres sociaux, la conduite des projets, et autres.

EL-MEGHAÏER

Manœuvre simulant l'extinction d'incendies déclarés dans les palmeraies de Djamaâ

Une manœuvre simulant l'extinction d'incendies de palmeraies déclarés dans la zone agricole "El Fadliya" dans la commune de Tindela, daïra de Djamaâ, wilaya d'El-Meghaïer, a été exécutée jeudi par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile, a-t-on appris de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Cette manœuvre qui s'inscrit dans le cadre de l'activation du plan communal d'organisation des secours pour l'année 2024, vise l'éva-

luation des préparatifs des dispositifs d'intervention et leur efficacité sur le terrain, selon le programme établi par les services de la protection civile, qui comprend diverses catastrophes et reste en vigueur pour toute l'année, en tenant compte des risques qui existent dans chaque commune, a déclaré à l'APS le directeur de la protection civile, le lieutenant-colonel Razki Boulbiar.

De leur côté, les autorités locales, en coordination avec les services communs, ont

placé le plan de prévention et de contrôle des incendies de forêt pour la saison 2024 en état d'alerte maximale et pleinement prêt à protéger la ceinture forestière des catastrophes qui pourraient survenir pendant la saison estivale.

Des mesures proactives ont été prises par les services concernés suite à l'installation d'une commission de wilaya pour la protection des forêts, en plus de la mobilisation tous les moyens du secteur des fo-

rets et de la protection civile, a-t-il ajouté.

Dans le même sillage, les services de la protection civile ont élaboré un programme intensif de campagnes de sensibilisation pour prévenir tout type d'incendies, en appelant les secteurs concernés à mobiliser tous les moyens matériels et humains pour cette opération, dont le nettoyage des routes et le recensement des points d'eau disponibles, pour faciliter les actions d'intervention en cas d'incendie.

JIJEL

Mise en détention provisoire de deux individus pour spéculation illicite sur la banane (Parquet)

Deux individus ont été placés en détention provisoire à Jijel pour spéculation illicite sur la banane, a indiqué jeudi un communiqué du Procureur de la République près le tribunal d'El-Milia.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur de la République près le Tribunal d'El-Milia informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite et sur la base d'une plainte déposée par les services de la Direction du commerce de la wilaya de Jijel concernant des actes de spéculation illicite sur la banane commis par un commerçant, une enquête préliminaire a été ouverte par les services de la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Jijel", lit-on dans le communiqué.

"En date du 22 mai 2024, trois individus suspects ont été présentés devant le parquet et une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour: spéculation illicite, blanchiment d'argent, fraude fiscale, non-facturation, pratiques commerciales frauduleuses, exercice d'une activité commerciale permanente sans local commercial, utilisation d'un registre de commerce par une personne autre que son propriétaire", précise la même source.

Les charges retenues contre les accusés, poursuit le communiqué, incluent également "le délit de rédaction volontaire d'une déclaration ou d'un certificat attestant de faits matériellement inexacts, faits prévus et punis par la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite, le code pénal, la loi sur les impôts directs, la loi sur les pratiques commerciales, la loi sur les conditions d'exercice d'activités commerciales et la loi sur la lutte contre le faux et usage de faux". "Après audition des accusés par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné le placement en détention provisoire de deux (02) accusés, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

Saisie de près de 3 quintaux de kif traité en provenance du Maroc (DGSN)

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a procédé récemment au démantèlement de trois réseaux de trafic de drogue et à la saisie de près de 3 quintaux de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre des efforts constants des services opérationnels de la Sûreté nationale dans la lutte contre les crimes de drogue, le SCLTIS a démantelé récemment trois réseaux de trafic de drogue et saisi près de 3 quintaux de kif traité en provenance du Maroc", précise le communiqué. Menées par les éléments de brigades spécialisées du même Service sous la supervision du parquet territorialement compétent, ces opérations ont été soldées par "l'arrestation de six mis en cause qui s'apprétaient à écouler ces poisons dans diverses régions du pays". Il a été procédé également à la saisie d'autres quantités de kif traité dont "189 kg à Ouargla dissimulés dans un véhicule touristique, 85 kg à Batna dans des semi-remorques et 21 kg à Alger lors d'une transaction au niveau d'un quartier de la capitale", ajoute la même source.

TAMANRASSET

La responsabilité de lutter contre la triche aux examens incombe aux différents acteurs (rencontre)

Les participants à une journée d'étude sur la triche aux épreuves scolaires finales des paliers moyen et secondaire, tenue, jeudi dans la wilaya de Tamanrasset, ont souligné que "la responsabilité de lutter contre le phénomène de la triche aux examens incombe à divers acteurs".

Intervenant dans ce cadre, le procureur général adjoint près la cour de Tamanrasset, Ahmed Bouguezata, a mis en avant que "la lutte contre le phénomène de triche aux examens est une responsabilité commune entre acteurs, dont la famille, les associations des parents d'élèves et les encadreurs des centres d'examen, personnels et cadres du corps pédagogique".

Mettant en exergue l'importance de la sensibilisation sur ce phénomène que doivent

mener les différents secteurs, Affaires religieuses notamment les imams, et les acteurs de la société civile, le même responsable a soutenu que le législateur algérien a, dans le but d'endiguer la triche aux épreuves scolaires finales usant des nouvelles technologies, a procédé à la criminalisation des actes de la triche en durcissant les sanctions à l'effet de préserver la probité des examens et de garantir l'égalité des chances entre candidats.

Le procureur général adjoint a indiqué que cette rencontre tend à instruire les différentes parties ayant trait aux épreuves scolaires officielles en vue de conférer toute l'intégrité à ces examens loin d'être entachés de fraude.

Dans son exposé "la prévention contre les crimes attentant à l'honnêteté des examens et

concours et les mécanismes de lutte dans le législation algérienne", l'officier de police, Mohamed Khemmar, a, pour sa part, évoqué certains méthodes et moyens de triche aux examens officiels, dont les nouvelles technologies, avant de relever que les services de sûreté disposent de tous les moyens nécessaires pour détecter et déterminer le phénomène de la fraude et les acteurs.

Le représentant du secteur de l'éducation, Mohammed Zobiri, a, dans sa communication intitulée "les préparatifs des examens officiels et la lutte contre les voies de la triche aux centres d'examen", indiqué que "le secteur s'emploie en toute importance voulue à garantir le déroulement des examens dans de bonnes conditions par la lutte contre le phénomène de la triche à la faveur de la sensibilisation des

responsables et encadreurs des centres d'examen sur la nécessité de lutter contre le phénomène, ainsi que l'éveil de la conscience des candidats sur les sanctions encourues de la triche".

La membre de l'observatoire national de la société civile, Mebarka Yahyaoui, a, dans son intervention, appelé à la mobilisation de tous les acteurs des différents secteurs pour lutter contre ce phénomène et examiner ses causes et les lourdes répercussions en résultant.

Initiée par la cour de justice de la wilaya de Tamanrasset, cette journée d'étude a regroupé au siège de la cour des représentants des secteurs de la justice, de l'éducation, des corps de sécurité et acteurs de la société civile.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

48 morts au Mexique

Le Mexique a enregistré 48 morts après une vague de chaleur qui frappe son territoire depuis mars, a annoncé vendredi le gouvernement, alors que le pays s'attend à de nouveaux records de température.

Un rapport du ministère de la Santé envoyé à la presse un bilan total cumulé de "48 morts au niveau national" en lien avec la vague de chaleur qui a débuté mi-mars et de 956 personnes qui ont souffert de différents troubles de santé, selon des données actualisées au 21 mai.

En 2023, un record de 419 décès avait été enregistré en raison d'une vague de chaleur de huit mois au Mexique, un pays de 129 millions d'habitants. La chaleur actuelle "est exceptionnelle" a récemment dit le président Andrés Manuel Lopez Obrador. "C'est un phénomène naturel très déplorable, qui a bien sûr un lien avec le changement climatique", a-t-il ajouté, soulignant que les fortes températures et le manque de vent augmentaient le problème de la pollution dans la capitale Mexico (neuf millions d'habitants intra-muros, bien plus



avec sa périphérie). Et la chaleur pourrait être encore plus intense ces deux prochaines semaines et battre de nouveaux records, d'après des scientifiques de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM).

"Dans les 10 à 15 prochains jours, le Mexique va connaître les plus fortes températures jamais enregistrées dans son histoire, ce qui pourrait générer de hauts niveaux de pollution en raison de l'ozone", ont-ils écrit

sur X. Une des conséquences de la canicule a retenu l'attention des médias internationaux : la mort des singes hurleurs dans l'état du Tabasco dans le sud du pays. Sous l'effet de la chaleur, les singes perchés dans les hauts arbres de la forêt tropicale s'évanouissent et font des chutes jusqu'à 20 mètres de hauteur et meurent, explique Victor Morato, directeur de l'hôpital vétérinaire de la ville de Comalcalco.

TANZANIE

Le bilan de l'explosion d'une fabrique de sucre porté à 13 morts

Le bilan de l'explosion d'une fabrique de sucre dans l'est de la Tanzanie s'est alourdi à 13 morts ce vendredi, contre 11 jeudi, a rapporté vendredi l'agence chinoise (Xinhua) citant une source médicale.

George Dilunga, directeur du service d'urgences de l'hôpital

Benjamin Mkapa, a déclaré que le bilan a augmenté de deux morts après que deux ressortissants tanzaniens sont décédés alors qu'ils recevaient des soins spécialisés à l'hôpital de Dodoma, la capitale du pays.

"Les médecins ont travaillé jour et nuit pour les sauver, mais

malheureusement ils n'ont pas pu s'en tirer", a indiqué M. Dilunga.

L'explosion est survenue jeudi matin dans la fabrique de sucre de Mitiwa dans la région de Morogoro, tuant trois travailleurs étrangers ressortissant du Brésil, du Kenya et d'Inde, ainsi que huit techniciens tanzaniens.

Le commandant régional du service des pompiers et secouristes de Morogoro, Shaban Marujogo, a expliqué que l'explosion avait frappé la salle de contrôle, dans laquelle les techniciens testaient l'un des systèmes de chauffage nouvellement réparés pour la production de sucre.

MEXIQUE

Cinq morts et un blessé dans une attaque armée à Acapulco

Cinq personnes ont été tuées et une autre blessée jeudi lors d'une attaque armée à Acapulco (sud du Mexique), trois jours après la découverte de dix corps dans différents quartiers de cette ville en proie au fléau du crime organisé, selon le parquet.

Le bureau du procureur de l'Etat de Guerrero, où se situe Acapulco, a annoncé dans un communiqué enquêter sur cette

attaque qui a fait cinq morts, quatre hommes et une femme, et un blessé.

Elle s'est produite dans une épicerie située dans un marché d'artisanat près de la principale avenue touristique de la célèbre station balnéaire de la côte Pacifique.

Lundi dernier, 10 corps avaient été retrouvés dans différents quartiers de cette ville de l'Etat de

Guerrero, l'un des plus touchés par les activités criminelles des cartels de la drogue. Quelque 1.890 meurtres y ont été enregistrés en 2023.

Les violences liées aux cartels ont fait quelque 450.000 morts et plus de 100.000 disparus depuis 2006, date à laquelle le président Felipe Calderón (2006-2012) a lancé une offensive militaire contre le narcotrafic.

ESPAGNE

Quatre morts dans l'effondrement d'un restaurant aux Baléares

Quatre personnes sont mortes et une vingtaine d'autres blessées jeudi dans l'effondrement d'un restaurant situé sur l'île de Majorque dans l'archipel espagnol des Baléares, ont indiqué les secours.

"Il y a quatre morts et 21 blessés à des degrés divers", a indiqué une porte-parole des services de secours de l'archipel. Certains des blessés sont dans un état grave et des personnes de "plusieurs nationalités" figurent parmi les victimes, a-t-elle précisé, sans pouvoir donner plus de détails.

Le drame est intervenu en fin de journée dans la zone touristique de Playa de Palma quand "le toit d'un édi-

fice de deux étages" abritant un restaurant, s'est effondré, a expliqué la porte-parole des services de secours. Cette zone se situe au sud de Palma de Majorque, la capitale de l'île de Majorque.

CHINE

Quatre disparus à la suite de l'effondrement d'une section minière

Quatre personnes sont portées disparues à la suite d'un effondrement du sol dans une zone minière de la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, ont annoncé samedi

matin les autorités locales. L'incident s'est produit vendredi vers 19h45 (heure locale) lors des opérations de remplissage dans une zone exploitée gérée par une société minière nommée Jinyuan

dans le district de Linxi, de la ville de Chifeng, selon le bureau municipal de la gestion des urgences. Des opérations de sauvetage sont actuellement en cours.

APS

BAHAMAS

Fin des recherches des marins disparus après le naufrage d'une goélette

Les opérations visant à retrouver deux marins disparus après le naufrage d'un voilier au sud de l'archipel des Bahamas ont pris fin, a annoncé l'armateur jeudi sur son site internet.

"Malgré notre insistance pour la poursuite des recherches, l'ampleur des moyens déployés, l'excellence des garde-côtes des Etats-Unis et les conditions météorologiques dans lesquelles elles ont été menées nous forcent à considérer la pire issue", a annoncé jeudi la direction de la Blue Schooner Company (BSC), basée à Landéda (France) sur son site internet. Construite en 1916 au Pays-Bas, la goélette de 35 mètres a coulé par 2.000 mètres de fond, mardi au sud de l'archipel des Bahamas, alors qu'elle acheminait du café et du cacao vers l'Europe. Six des huit marins ont pu être hélitreuillés après le chavirage du navire et ont été rapatriés jeudi. Mais deux marins manquent toujours à l'appel. "C'est un bouleversement pour l'entreprise, la communauté maritime et celle du transport à la voile en particulier, qui perdent des marins et avant tout des humains exceptionnels", a ajouté la BSC. Concernant les causes du naufrage, "les premières informations dont nous disposons font état d'un phénomène météorologique imprévu, extrêmement brusque et violent lorsque le navire faisait route dans des conditions clémentes", est-il précisé. Le voilier avait quitté Santa-Marta en Colombie le 11 mai dernier et devait rejoindre Amsterdam cet été.

MÉTÉO

La saison 2024 des ouragans dans l'Atlantique s'annonce "extraordinaire"

La saison 2024 des ouragans dans l'Atlantique nord, qui doit commencer la semaine prochaine, s'annonce exceptionnelle, avec quatre à sept ouragans de catégorie 3 ou plus possibles, selon les prévisions de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA). "Cette saison s'annonce extraordinaire", a prévenu jeudi lors d'une conférence de presse le chef de NOAA, Rick Spinrad. En prenant en compte toutes les tempêtes les plus importantes, l'agence n'en avait jamais prédit un nombre aussi élevé lors de ses projections en mai, a-t-il ajouté. Ces prévisions sont notamment liées au développement attendu prochainement du phénomène météorologique La Nina, ainsi qu'aux températures très élevées de l'océan Atlantique, a indiqué NOAA. Au total, il pourrait se développer entre 17 et 25 tempêtes auxquelles sera attribué un nom (avec des vents de plus de 63 km/h), selon NOAA. Parmi elles, entre huit et treize pourraient devenir des ouragans (plus de 119 km/h), dont entre quatre et sept de catégorie 3 ou plus (à partir de 178 km/h). Ces prévisions "sont une raison d'être inquiets, évidemment, mais pas de s'alarmer", a déclaré Ken Graham, directeur des services météo américains (NWS), en invitant les Américains à se préparer à l'arrivée potentielle d'une tempête. La saison des ouragans dans l'Atlantique nord s'étend de début juin à fin novembre. Ces ouragans peuvent se révéler dévastateurs tant sur le plan matériel qu'humain.

GRÈVE DU CONTRÔLE AÉRIEN EN FRANCE

70% des vols à Paris-Orly concernés par l'annulation

La Direction générale de l'Aviation civile française a demandé vendredi aux compagnies aériennes d'annuler préventivement 70% des vols à Paris-Orly samedi, en raison de l'appel à la grève ce week-end d'un des principaux syndicats de contrôleurs aériens en désaccord avec un accord conclu le mois dernier.

"Les opérateurs aériens doivent réduire leur programme de vols commerciaux pour la journée du 25 mai 2024 de 04H00 à 21H30 GMT de 70% (...) sur l'aéroport de Paris-Orly", selon une "notice pour les missions aériennes" (NOTAM) publiée par la DGAC. Les vols à destinations des territoires outre-mers, nombreux au départ d'Orly, ne sont pas touchés par ces demandes d'abandons au nom de la "continuité territoriale", précise l'Aviation civile française.

L'Unsa-Icna, deuxième syndicat représentatif des aiguilleurs du ciel (17% aux dernières élections professionnelles), a appelé à la grève pour réclamer des "effectifs adéquats", selon elle non garantis par un accord signé fin avril entre la DGAC et le principal syndicat des contrôleurs, le SNCTA (60% des voix). "Nos managers persistent, pour Orly, dans la pingrerie et les calculs d'apothicaires qui feront rapidement retomber les équipes en sous-effectif", a affirmé l'Unsa-Icna dans un tract. Selon l'organisation syndicale, l'accord signé fin avril ne résout pas la question des "sous-effectifs" qui se profilent à Orly, selon elle, à l'horizon 2027. Cet accord sur des mesures d'accompagnement, notamment salariales, à la refonte prévue du contrôle aérien en France avait été rejeté par l'Unsa-Icna, ainsi que par le troisième syndicat représentatif, l'Usac-CGT, qui avaient maintenu un préavis de grève pour le 25 avril. Ce mouvement s'était traduit par l'annulation de plusieurs milliers de vols en France et en Europe. Parallèlement à la mobilisation de l'Unsa-Icna à Orly, l'Usac-CGT a déposé un préavis de grève du 23 au 30 mai pour protester spécifiquement contre l'affaiblissement du "maillage territorial" prévu selon le syndicat par la réforme du contrôle aérien.

ORAN

Une délégation du groupe hospitalier italien "San Donato" en visite à la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle de Misserghine

La clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail, sise à Misserghine (Oran), relevant de la tutelle de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), a reçu, mardi, une délégation du groupe hospitalier italien "San Donato", en vue d'explorer et d'identifier les moyens de coopération dans le domaine médical, de la chirurgie et de la formation. Le Directeur général-adjoint de la CNAS Kheddim Khaled a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, que cette dernière intervient dans le sillage de la convention, signée lundi à Alger avec le groupe hospitalier italien, afin de "préparer un programme de travail commun pour la prise en charge médicale et chirurgicale de malades victimes de distorsion et de courbures de la colonne vertébrale des enfants".

"La distorsion et la courbure de la colonne vertébrale chez les enfants est l'une des pathologies qui revêt une grande importance au niveau des services de santé publique, sachant que les sujets affectés par cette maladie sont transférés à l'étranger", a expliqué le même responsable, ajoutant que "notre vision prospective actuelle est de la traiter médicalement et chirurgicalement en Algérie, en collaboration avec le groupe italien".

M. Kheddim a fait observer que la délégation italienne, constituée de spécialistes en chirurgie orthopédique et cardiaque, a visité, hier lundi, la clinique médico-chirurgicale infantile (CMCI) de Bousmail (Tipasa), relevant également de la CNAS, où elle s'est enquis des préparatifs devant précéder une première visite de travail au cours de laquelle elle devra effectuer, au niveau de cette même clinique, des opérations chirurgicales au profit d'une dizaine d'enfants qui devaient être transférés à l'étranger pour y être soignés".

Le même responsable a, d'autre part, déclaré que "cette démarche confirme qu'au niveau de la CNAS, nous œuvrons sérieusement à porter à la baisse le nombre de malades transférés à l'étranger et à transférer, sur le terrain, la technologie entre des médecins algériens et des spécialistes du groupe hospitalier italien".

Il a, par ailleurs, précisé que des démarches sont actuellement menées pour "convertir" la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail de Misserghine en "centre de référence dans le domaine de la médecine et de la chirurgie orthopédique, ainsi que dans la formation des médecins et des spécialistes de cette branche médicale".

De son côté, M. James Georges, directeur des relations internationales du groupe hospitalier italien, a précisé que la visite de cette structure médicale "intervient dans le cadre du lancement du partenariat entre le groupe hospitalier italien de San Donato et la CNAS, ainsi que des structures hospitalières publique algériennes, qui s'inscrit dans le long terme, dépassant les dix années".

Il a encore précisé que l'objectif escompté à travers ce partenariat est de porter à la baisse le nombre de malades "transférables" à l'étranger pour y être soignés, indiquant que cette démarche se traduira par la coopération internationale et par des programmes de formation au profit des médecins, aussi bien de la clinique de Bousmail pour la chirurgie cardiaque, que pour leurs confrères de la clinique de Misserghine pour la chirurgie orthopédique. M. James Georges a mis en relief l'importance de ces projets dans la consolidation de l'amitié algéro-italienne, dont nous les médecins sommes les acteurs, que nous espérons longue, solide et durable". Pour sa part, Alessandro Frijona, directeur de l'Unité de chirurgie cardiaque infantile du groupe hospitalier "San Donato", a indiqué que la coopération algéro-italienne a été lancée "dans le cadre d'un projet national algérien, dans l'optique d'améliorer la prise en charge médicale et chirurgicale dans deux spécialités médicales importantes, à savoir la chirurgie cardiaque infantile et la chirurgie orthopédique". La même source a exprimé la disponibilité du staff médicale italien à assurer, grâce à la coopération des compétences médicales algériennes, le succès de ce "noble partenariat", déclarant: "nous réaliserons ensemble beaucoup de projets, particulièrement dans les domaines de la chirurgie et de la formation".

APS

EL-OUED

Nécessité de concrétiser la stratégie nationale de prévention contre la toxicomanie 2020/2024 (ONLCDT)

Le directeur général de l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Farid Mazouni, a mis en avant, jeudi depuis la wilaya d'El-Oued, l'importance de concrétiser la stratégie nationale de prévention contre la drogue et la toxicomanie (2020-2024).

Intervenant en ouverture d'une journée d'étude régionale sur "La drogue et les substances psychotropes en Algérie, réalité et enjeux...les mesures préventives et thérapeutiques", M. Mazouni a plaidé pour la concrétisation de toutes les phases de la stratégie nationale pour la prévention de la drogue et de l'addiction tendant à prémunir la société de ce fléau dangereux à la faveur également d'une vision prospective à même de contribuer à l'enrichissement d'une approche intégrée et équilibrée".

"Cette stratégie constitue une suite aux deux précédentes établies depuis la création de l'ONLCDT, dont la première 2004/2008 et la seconde 2011/2015 consistant en l'élaboration de programmes opérationnels enrichis communément par les experts, spécialistes, instances administratives, institutions pu-

bliques ayant trait direct au problème de lutte contre la drogue et la toxicomanie", a soutenu le directeur général de l'office.

Selon le même responsable, les efforts de l'office s'articulent sur trois axes essentiels consistant en la lutte contre la drogue en amont et en aval, contre l'offre et la demande, la prise en charge des toxicomanes, avant de faire part que "ceci ne peut être possible que par la conjugaison des efforts des concernés par la stratégie sous la conduite des experts et spécialistes".

M. Mazouni a, à ce titre, mis en avant l'importance de sensibiliser et vulgariser les dangers encourus de la drogue et de la toxicomanie en milieu social.

Dans son intervention "la toxicomanie et les conséquences et les voies thérapeutiques du phénomène", la cheffe de service au centre de

traitement de la toxicomanie de la wilaya d'Annaba, Hanane Hocine, a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les secteurs en rapport avec les jeunes, l'éducation, la jeunesse et sports, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, au programme de la lutte contre le fléau de la drogue et le traitement de l'addictologie.

La même responsable a appelé à trouver les mécanismes opérationnels susceptibles d'assurer l'insertion socioprofessionnelle des toxicomanes au terme de leur traitement au niveau des centres spécialisés, avant de convier les opérateurs et patrons d'entreprises de contribuer à ces efforts par le placement des personnes traitées.

Pour sa part, le procureur général près la cour d'El-Oued, Merabet Belkhir, a affirmé que cette journée de

sensibilisation retenue en direction des instances administratives compétentes et des services de sécurité s'imbrique au titre d'une série de mesures préventives et curatives tendant à lutter contre le phénomène de la commercialisation de la drogue, avant d'ajouter que la batterie des dernières lois législatives s'inscrit au titre des démarches des pouvoirs publics visant à endiguer ce danger.

Initiée par l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, cette journée d'étude régionale a regroupé à la salle des conférences du complexe "la Gazelle d'Or" d'El-Oued, des Magistrats, des représentants de la police judiciaire, la gendarmerie nationale, les douanes algériennes des wilayas d'El-Oued, Ouargla, Biskra, Khenchela, Oum-El-Bouaghi, Tébessa et Batna, ont indiqué les organisateurs.

CANCER COLORECTAL

Le dépistage précoce pour une meilleure prise en charge du malade (Spécialistes)

La prévention contre le cancer colorectal doit être axée sur le dépistage précoce permettant une meilleure prise en charge du malade, ont souligné, jeudi, des spécialistes lors d'une rencontre sur cette pathologie organisée dans la wilaya d'Ain Defla.

Les professeurs et médecins spécialistes qui ont participé à la journée de formation et de sensibilisation sur le cancer colorectal, organisée par l'association "El Fedjr" d'aides aux malades cancéreux, à la bibliothèque principale de lecture publique "Hamdane Hadjadji", ont mis l'accent sur l'importance du diagnostic précoce qui permet de "réduire l'incidence de ce cancer à un stade avancé".

Le chirurgien Pr. Ferhat Zeboudj a déploré dans une déclaration à l'APS, que des cas de cancer à un stade avancé sont encore détectés. Il a insisté sur l'importance de réaliser des diagnostics pour qu'en cas de découverte de la pathologie, elle sera à son début, ce qui permettra de mieux la traiter et d'en di-

minuer l'incidence. Il a souligné que le dépistage précoce du cancer colorectal "devrait être l'une des priorités de la santé publique pour les années à venir en Algérie", mettant, également, l'accent sur l'organisation du processus clinique du malade cancéreux dont la prise en charge doit se faire dans une réunion pluridisciplinaire.

Ainsi, Pr. Zeboudj a insisté sur le rôle du médecin généraliste qui est le "pivot" dans toutes les politiques de dépistage et de prévention, indiquant que l'"on ne peut faire de politique de santé publique sans son adhésion".

Dans le même sillage, Dr. Nasreddine Rahem, spécialiste en gastro-entérologie à Khemis Miliana, a mis l'accent sur le rôle du médecin généraliste qui "oriente le malade vers un médecin spécialiste au moindre doute", car, dit-il, il est la "cheville ouvrière" dans la lutte contre ce cancer.

Pr. Abdelghafour Laddada, de l'établissement public hospitalier (EPH) de Thénia à Boumerdes, a noté, pour sa

part, que la lutte contre de cancer doit passer par une prévention "primaire" qui consiste à opter pour un régime alimentaire sain, et une prévention "secondaire" qui se traduit par la détection de la maladie à un stade où "on peut agir avec le moindre coût et apporter le plus de bénéfice au patient".

Il a ajouté que les pouvoirs publics "devraient agir pour vulgariser des différences techniques du dépistage précoce du cancer colorectal", affirmant que cela permettra de "réduire la charge financière assurée par les pouvoirs publics et d'avoir un bon résultat sur le patient".

Cette rencontre de formation et de sensibilisation a été "bénéfique" pour le personnel soignant qui en a profité pour échanger des idées sur le cancer et l'amélioration de la prise en charge des malades, a observé Pr. Laddada.

Plusieurs communications ont été présentées lors de cette rencontre sur le cancer colorectal par des professeurs et des médecins spécialistes venus des hôpitaux de plusieurs wilayas.

CERTIFICATION DE L'ÉLIMINATION DU PALUDISME EN ALGÉRIE Appel à la préservation de cet acquis (ministère)

L'obtention de l'Algérie de "la certification de l'élimination du paludisme" par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), impose, toutefois "la vigilance pour préserver cet acquis", compte tenu de "l'existence des facteurs de risque favorisant la réintroduction de cette maladie", a indiqué mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué. A l'occasion de la célébration par l'Algérie de la Journée nationale de lutte contre le paludisme, sous le slogan "l'Algérie est certifiée libre de paludisme : préservons cet acquis", le ministère de la Santé a rappelé que l'Algérie a, depuis plus de quatre ans et demi, obtenu la certification, soulignant toutefois que cet "acquis impose la vi-

gillance compte tenu de l'existence des facteurs de risque climatiques et environnementaux favorisant sa réintroduction".

Cette certification, note le ministère, est le fruit de "l'engagement des autorités et des efforts des professionnels de la santé et leur implication dans la lutte contre la propagation du paludisme, ainsi que l'appui technique permanent de l'OMS".

Le ministère de la Santé a, cette année, choisi de reporter la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme (initialement prévue le 25 avril) pour le 22 mai, pour marquer la date anniversaire de l'obtention de cette certification par l'Algérie. Depuis, excepté les cas

d'importation, "aucun cas de paludisme autochtone n'a été enregistré", précise le ministère. Dans ce cadre, le ministère a rappelé que "la transmission locale a été éliminée grâce à la pérennisation des activités de surveillance épidémiologique avec la détection précoce des cas, du diagnostic et de la prise en charge et l'investigation autour des cas, avec la lutte intégrée contre les vecteurs dans les zones à risque de réapparition du paludisme".

La célébration de cette Journée, constitue une opportunité pour rappeler l'importance de "la détection et de la prise en charge rapide des cas de paludisme, de s'engager davantage pour préve-

nir la réintroduction et la prise de la transmission locale par une riposte immédiate et efficace, de sensibiliser aux mesures de prévention et promouvoir la coordination intersectorielle particulièrement dans la lutte anti vectorielle", souligne le communiqué. Pour cette année, les activités marquant la Journée auront lieu dans la wilaya de Tamanrasset, qui de par l'étendue de sa superficie et sa position géographique, "enregistre plus de 90 % du total des cas notifiés et confirmés par le laboratoire national de référence du paludisme (LNR), des cas importés et pris en charge sans qu'il y ait reprise de la transmission locale", note le ministère.

PALESTINE

Multiplication des attaques sionistes contre le système de santé de Ghaza: les organisations humanitaires craignent le pire

Alors que les besoins en matière de santé ne cessent d'augmenter à Ghaza, en proie depuis près de huit mois à l'agression génocidaire de l'armée sioniste, les attaques contre le système de santé de cette enclave palestinienne et la dégradation de ses capacités se sont multipliées ces derniers semaines, faisant craindre le pire aux organisations humanitaires.

"Le système de soins de santé est à genoux" à Ghaza, a alerté Yasmina Guerda, responsable des affaires humanitaires au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), précisant qu'avec seulement douze hôpitaux sur 36 partiellement fonctionnels, l'infrastructure sanitaire est "loin d'être suffisante" pour faire face aux dizaines de milliers de blessés de l'agression, même si des hôpitaux de campagne supplémentaires seraient développés.

Cette humanitaire déplore les "attaques constantes" lancées par les forces d'occupation sionistes contre des établissements de soins et des hôpitaux en particulier, "en violation directe du droit humanitaire international". "Beaucoup de personnes ont perdu leurs membres, beaucoup ont des lésions cérébrales traumatiques et des milliers ont perdu leur capacité auditive à cause des explosions constantes", a-t-elle ajouté. L'Agence sanitaire mondiale de l'ONU (OMS) s'inquiète, quant à elle, de la propagation des

maladies transmissibles, y compris la diarrhée et l'hépatite A, en nette augmentation dans la bande de Ghaza. "L'UNRWA continue de fournir des soins de santé, mais les abris surpeuplés et l'assainissement limité dus aux déplacements forcés posent de graves risques pour la santé", avertit cette organisation. Ces risques de propagation de maladies interviennent au moment où les forces sionistes ont pris d'assaut l'hôpital al-Awda de Ghaza, assiégé par les troupes et les chars de l'armée sioniste depuis dimanche dernier. Dans un message publié sur le réseau social X, le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Ghebreyesus, a lancé un appel "urgent" à la protection des patients, du personnel et des civils. Selon le Dr Tedros, 140 membres du personnel médical, des patients et leurs compagnons civils se trouvaient à l'intérieur de l'hôpital lorsqu'il a été envahi par les soldats sionistes. Les troupes auraient ordonné à tout le monde de partir, à l'exception de 12 membres

du personnel, dont le directeur de l'hôpital, 14 patients et huit accompagnateurs. Tedros Ghebreyesus a lancé un appel pour que les personnes à qui les forces sionistes ont ordonné de rester sur place soient protégées et autorisées à partir en toute sécurité. "L'OMS demande d'urgence la protection des patients, de leurs accompagnateurs et du personnel de santé à l'intérieur de l'hôpital, ainsi qu'un passage sûr pour leur évacuation", a-t-il ajouté. Dans un autre message, le chef de l'OMS a aussi affirmé que l'hôpital Kamal-Adwan, également situé dans la zone de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, "ne fonctionnait plus" après que tous les patients et le personnel ont été évacués à la suite de multiples frappes de missiles lancées par l'armée sioniste sur l'établissement mercredi. Plus largement, l'accès aux soins de santé à Ghaza se réduit encore davantage.

"De nombreux hôpitaux manquent de carburant et de médicaments en raison de la fermeture

continue du terminal de Rafah", a indiqué le Dr Tedros. Lundi, l'Union européenne (UE) s'est alarmée à nouveau de la situation catastrophique du système de santé dans la bande de Ghaza, affirmant que "31 des 36 hôpitaux" que compte l'enclave palestinienne "ont été endommagés ou complètement détruits dont l'hôpital Al-Shifa, le plus grand complexe médical de Ghaza, qui reste aujourd'hui hors service".

Selon l'UE, peu d'établissements à Ghaza peuvent encore fournir des soins de santé, au moment où la survie des Palestiniens de cette enclave est menacée par les bombardements incessants de l'armée sioniste et où plus de 9.000 personnes gravement blessées risquent de mourir faute de soins de santé adéquats. "Depuis le 7 octobre, l'OMS a enregistré un total de 890 attaques contre des établissements de santé, dont 443 à Ghaza et 447 en Cisjordanie", a-t-elle déploré, appelant à mettre fin aux attaques "contre le personnel soignant et les ambulances".

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ Le Covid a fait chuter l'espérance de vie de près de deux ans de 2019 à 2021

La pandémie de Covid-19 a fait chuter l'espérance de vie dans le monde de près de deux ans entre 2019 et 2021, a révélé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vendredi. Entre 2019 et 2021, l'espérance de vie mondiale a chuté de 1,8 an pour atteindre 71,4 ans, soit le niveau de 2012, selon le rapport annuel de l'OMS sur les statistiques sanitaires mondiales.

"Cela signifie que nous devons vraiment (...) veiller à maintenir un environnement stable pour que toutes les populations, où qu'elles se trouvent, puissent prospérer", a souligné la Dre Samira Asma, sous-di-

rectrice générale de l'OMS, en conférence de presse. De même, l'espérance de vie qu'une personne peut espérer en étant en bonne santé a diminué de 1,5 an pour atteindre 61,9 ans en 2021, le niveau de 2012.

"En seulement deux ans, la pandémie de Covid-19 a effacé une décennie de progrès en matière d'espérance de vie", a souligné le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. "C'est pourquoi le nouvel accord sur les pandémies" que les pays membres de l'OMS négocient, "est si important", a-t-il dit. Un tel traité peut servir, selon lui, "non seulement pour

renforcer la sécurité sanitaire mondiale, mais aussi pour protéger les investissements à long terme dans le domaine de la santé et promouvoir l'équité au sein des pays et entre eux".

L'espérance de vie n'a pas chuté de la même façon partout dans le monde pendant la pandémie de Covid-19, qui a fait des millions de morts. Selon un communiqué de l'OMS, les régions des Amériques et de l'Asie du Sud-Est ont été les plus durement touchées, avec une baisse de l'espérance de vie d'environ 3 ans et de l'espérance de vie en bonne santé de 2,5 ans entre 2019 et 2021.

Fin des négociations sur un traité sur les pandémies, sans accord

Après deux ans d'efforts, les négociations pour élaborer un traité sur la prévention et la lutte contre les pandémies ont pris fin vendredi sans accord. "Puisque vous avez fait de votre mieux, il ne doit pas y avoir de regrets", a déclaré le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, aux délégués. Mais, a-t-il dit, "ce n'est pas un échec".

"Ce qui importe maintenant, c'est de savoir ce que nous tirons de cette expérience et comment nous pouvons réinitialiser les choses, les recalibrer,

identifier les principaux défis et aller de l'avant. C'est ce qui compte", a-t-il insisté, car "le monde a toujours besoin d'un traité sur les pandémies". Les négociations ont été prolongées à plusieurs reprises.

"Nous ne sommes pas arrivés là où nous espérons nous rendre", à savoir trouver un accord, a indiqué le co-président du groupe chargé des tractations (Intergovernmental Negotiating Body, INB), Roland Driecq. Ce groupe va devoir rendre compte de son travail devant l'Assemblée mondiale la

santé, organe suprême de l'OMS dont font partie 194 pays, qui se réunit du 27 mai au 1er juin.

"Nous espérons vraiment que l'Assemblée mondiale de la santé prendra les bonnes décisions pour faire avancer ce processus... et que nous aurons un accord sur la pandémie, car nous en avons besoin", a souligné M. Driecq. La prévention et la lutte contre les pandémies sont devenues des défis d'autant plus majeurs depuis la catastrophe humaine et économique qu'a été le Covid-19, faute de prépa-

ration, de coordination et de solidarité.

Cela fait plus de deux ans qu'un collectif de pays planche sur un cadre général de réponse, mais en dépit de progrès ces dernières semaines, plusieurs obstacles semblaient difficiles à franchir.

La principale pierre d'achoppement est la création d'un "système multilatéral d'accès et de partage des avantages pour les agents pathogènes à potentiel pandémique" (PABS) piloté par l'OMS.

APS

GRIPPE AVIAIRE AUX ETATS-UNIS Les autorités sanitaires renforcent leur préparation

Les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont indiqué vendredi qu'ils se préparent à "la possibilité d'un risque accru pour la santé" posé par la grippe aviaire.

Cette annonce fait suite à la découverte d'une épidémie de virus chez des vaches laitières et la confirmation de deux cas humains. L'agence fédérale de la santé a, tout de même, affirmé que le risque de propagation de la grippe aviaire parmi les Américains demeure actuellement faible et qu'il n'y a aucune preuve de transmission interhumaine au pays.

Les autorités fédérales et étatiques de la santé publique ont déclaré fin mars qu'elles enquêtaient sur une épidémie affectant des vaches laitières au Kansas, au Nouveau-Mexique et au Texas. Le premier cas humain a été confirmé chez un ouvrier agricole au Texas et le deuxième cas chez un ouvrier travaillant dans une ferme au Michigan. Au 22 mai, plus de 350 personnes exposées à des vaches laitières infectées ont été surveillées.

"Bien que le virus A(H5N1) actuellement en circulation n'ait pas la capacité de se propager facilement entre les humains, il est possible que le virus évolue de manière à infecter facilement les personnes et se propager, provoquant potentiellement une pandémie", ont mis en garde les CDC. Les responsables fédéraux de la santé ont préparé près de 4,8 millions de doses de vaccin contre la grippe aviaire au cas où cela deviendrait nécessaire, selon Dawn O'Connell, secrétaire adjointe à la préparation et à la réponse au département de la Santé.

Le virus a été détecté chez des centaines d'espèces de mammifères dans le monde ces dernières années. En 1997, des infections humaines par le virus ont été signalées lors d'une flambée épidémique chez les volailles à Hong Kong. Selon l'OMS, l'exposition au virus peut entraîner une infection et une maladie chez l'être humain, allant de symptômes légers de type grippal ou d'une inflammation oculaire à une affection respiratoire aiguë grave et à la mort.

Du lait cru contaminé à la grippe aviaire rend malade des souris (étude)

De hauts niveaux de grippe aviaire ont été retrouvés chez des souris nourries avec du lait de vache cru contaminé par le virus, rapporte une étude publiée vendredi.

Au cours des dernières années, une variante hautement pathogène de la grippe aviaire --HPAI H5N1-- a été retrouvée dans plus de 50 espèces animales, y compris depuis mars chez des bovins d'élevage aux Etats-Unis.

Une cinquantaine de troupeaux dans le pays ont été touchés et deux infections chez l'homme ont été rapportées. Les deux individus diagnostiqués, des employés de ferme, ont connu des symptômes atténués, tels qu'une conjonctivite.

Dans l'étude parue vendredi dans le *New England Journal of Medicine*, des chercheurs de l'université du Wisconsin à Madison et de l'université Texas A&M, aux Etats-Unis, ont alimenté cinq souris avec des gouttelettes de lait cru provenant de vaches infectées.

Les rongeurs ont développé des signes de la maladie, notamment une certaine léthargie, et ont été euthanasiés quatre jours plus tard pour étudier leurs organes.

Les chercheurs ont découvert de hauts niveaux du virus dans leurs cavités nasales, leurs trachées, et leurs poumons, ainsi que des niveaux bas à modérés dans d'autres organes.

L'étude s'est penchée également sur la conservation du lait cru à des températures de réfrigérateur: les niveaux de virus n'ont que faiblement décliné après cinq semaines, indiquant que la simple réfrigération n'est pas suffisante pour rendre le lait cru sûr.

"Une donnée importante à prendre en compte est le fait que la consommation de lait cru, non pasteurisé, est de plus en plus répandue", a estimé Rowland Kao, professeur d'épidémiologie vétérinaire à l'université d'Edimbourg en Ecosse, qui n'a pas participé à l'étude.

"Si cette étude montre que les souris peuvent devenir systématiquement infectées par l'ingestion de lait contaminé, elle ne prouve pas qu'il en revient de même pour les humains, même si cela en accroît la possibilité", a ajouté le chercheur. Outre les essais sur les souris, les chercheurs ont confirmé que chauffer le lait cru à de hautes températures -- comme le fait la pasteurisation -- détruit quasiment toute trace du virus après quelques secondes, et détruit tout le pathogène après plusieurs minutes.

Dans une enquête menée à l'échelle des Etats-Unis récemment, l'ensemble des échantillons de lait pasteurisé sont revenus négatifs sur la présence du virus à l'état viable. Mais le virus à l'état inactif, donc dans l'incapacité de se propager, a été découvert dans quelque 20% des échantillons.

SENIORS

De l'exercice pas des vitamines pour prévenir les fractures

Moins de vitamine D et plus d'exercice physique : telles sont les nouvelles recommandations des autorités sanitaires américaines pour prévenir les chutes et les fractures chez les seniors.

La carence en vitamine D est un facteur de risque bien défini pour les chutes et les fractures de la hanche chez les personnes âgées. Mais dans ses dernières recommandations, l'organisme américain de prévention de la santé (US Preventive Services Task Force) met en doute la supplémentation systématique en vitamine D et en calcium pour prévenir les fractures. Ce groupe de travail affirme que les essais cliniques menés sur le sujet "n'ont démontré aucun bénéfice" pour prévenir la chute des personnes vieillissantes et réduire le risque de fracture chez les personnes qui ne souffrent ni de carence en vitamine D ni d'ostéoporose.

Plutôt qu'une supplémentation en vitamine D et en calcium, l'organisme recommande de l'exercice physique pour prévenir le risque de chute chez les personnes de 65 ans et plus. Ils mettent l'accent sur des exercices liés à "la démarche, l'équilibre, l'état fonctionnel, la force, la souplesse et l'endurance" au rythme de 3 séances par semaine.

Le groupe de travail souligne que l'activité physique devrait également améliorer la santé générale en réduisant les risques d'autres maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, la dépression vasculaire et même le cancer.



La prise de calcium ou de vitamine D ne protégerait pas des fractures

Les compléments de calcium et de vitamine D, réputés pour renforcer la santé osseuse, n'auraient pas d'effet sur le risque de fracture, notamment chez les personnes âgées.

Il est souvent recommandé aux personnes âgées ou atteintes d'ostéoporose de consommer des compléments alimentaires à base de calcium et de vitamine D. Renforçant les os, cela ferait baisser les risques

de fractures. Plusieurs études antérieures avaient déjà eu des résultats mitigés à ce sujet. Afin d'apporter de nouvelles données, des chercheurs chinois de l'hôpital de Tianjin ont effectué une méta-analyse de 33 essais cliniques comparant l'utilisation de ces compléments (calcium, vitamine D ou les deux) à un placebo ou à l'absence de traitement. Leur étude est parue dans le Journal of the American Medical Association. Au total, 51 145 adultes de plus de 50 ans ont participé à ces essais cliniques. Aucune différence significative n'a été observée face à la prise de calcium et/ou de vitamine D par rapport au nombre de fractures. Ces observations ont été faites

quelques que soient les doses prises, le sexe du patient ou son historique de fractures. Cette étude n'appuie donc pas la consommation de calcium ou de vitamine D comme

un moyen de prévention des fractures. Cela va dans le sens de deux précédentes études britanniques qui avaient constaté une augmentation de la densité osseuse de 1 à 2% seulement au bout de 5 ans. Cette augmentation était, en plus, peu susceptible de réduire significativement les risques de fractures... Selon les médecins, une alimentation équilibrée devrait suffire à garder nos os en bonne santé.

L'activité physique prévient le risque d'arthrite

L'exercice physique pratiqué régulièrement chez les femmes d'âge moyen renforce leurs articulations et prévient le risque d'arthrite plus tard dans la vie.

L'activité physique diminue les risques d'arthrite plus tard dans la vie des femmes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Arthritis Care & Research. Ce malgré un IMC élevé ou la ménopause.

Les chercheurs de l'Université de Californie San Francisco et du Trinity College (Dublin) ont mené une étude avec 666 femmes, participant à la cohorte Australian Longitudinal Study on Women's Health pour déterminer comment l'indice de masse corporelle (IMC), la ménopause et l'hormonothérapie modifient le lien entre l'activité sportive et les symptômes articulaires.



Pour leur recherche, les scientifiques ont relevé les données sur la douleur et la raideur articulaires, l'activité physique, la taille et le poids, les symptômes de la

ménopause et l'utilisation d'un traitement hormonal substitutif (THS) tous les 3 ans, de 1998 à 2010. Puis, ils ont établi un lien entre l'intensité et l'activité sportive

et les symptômes articulaires en fin d'étude. Les conclusions de l'étude montrent que les participantes qui n'ont pas pratiqué de l'exercice physique de manière ir-

régulière, ou encore peu ou pas du tout, affichaient un risque de symptômes articulaires plus élevé que celles qui ont été assidues à pratiquer un sport.

Les chercheurs ont observé que ce lien est particulièrement significatif chez les femmes atteintes d'obésité. « La régularité de la pratique, même à des niveaux modérés de l'exercice physique, dès l'âge adulte jeune permet de réduire à la fois l'incidence et la prévalence des symptômes articulaires plus tard dans la vie », explique le Dr Geeske Peeters, auteur de l'étude. « Cet effet protecteur évident de l'activité physique sur les symptômes articulaires est particulièrement évident chez les femmes en surpoids, et vaut quel que soit le statut ménopausique et la prise ou non d'un THS ».

Pas de risque de fractures avec la goutte



La goutte n'augmenterait pas le risque de fractures. La goutte, une arthrite inflammatoire douloureuse, n'est pas associée à un risque accru de fracture, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Canadian Medical Association Journal (CMAJ). Les chercheurs de l'Université Keele au Royaume-Uni ont mené une étude avec 31 781 patients atteints de goutte et 422 961 témoins

pour confirmer les risques de fractures chez les patients atteints de goutte. La goutte est le type le plus commun d'arthrite inflammatoire. Elle concerne entre 1 % et 2 % de la population. Causée par l'accumulation de cristaux d'urate dans l'articulation, cette affection peut entraîner une douleur intense et un gonflement des articulations, le plus souvent à la base du gros orteil, mais aussi dans d'autres parties du corps. Il a été émis l'hypothèse que comme d'autres arthrites inflammatoires chroniques telles que l'arthrite rhumatoïde, la goutte peut être associée à un risque accru de fracture.

PAS DE RISQUE AUGMENTÉ DE FRACTURES

Les résultats de l'étude ont montré que la goutte n'a pas été associée à un risque accru de fracture. Les médicaments visant à abaisser les niveaux d'urate prescrits au cours de la maladie n'ont eu aucun effet néfaste ou bénéfique sur le risque à long terme de fracture. "Notre utilisation d'une cohorte représentative nationale devrait permettre à nos résultats d'être généralisables non seulement au Royaume-Uni, mais aussi dans d'autres pays avec des systèmes de soins similaires", a déclaré le Dr Zoe Paskins, du Centre de soins primaires d'Arthritis Research au Royaume-Uni.

Trop de triglycérides dans le sang ? Attention aux fractures

Si les triglycérides sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme, un excès de triglycérides dans le sang pourrait provoquer une augmentation du risque de fractures osseuses. Explications.

Les triglycérides, qu'est-ce que c'est ? Ces lipides insolubles dans l'eau (qui appartiennent à la même famille que le cholestérol) sont essentiels au bon fonctionnement de l'organisme : ils constituent une réserve d'énergie indispensable. Ils sont principalement fabriqués par le foie, lors de la transformation des sucres et de l'alcool ; ils peuvent aussi se former au niveau de l'intestin, à partir des molécules lipidiques apportées par l'alimentation. Problème : selon une nouvelle étude menée par des chercheurs de la Stanford University (aux États-Unis), un taux trop important de triglycérides dans le sang pourrait provoquer une élévation du risque de fractures osseuses.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs américains ont d'abord suivi 2000 femmes initialement en période de pré-ménopause (entre 40 et 50 ans) pendant 15 ans. Résultat ? Les



participants qui présentaient les taux de triglycérides sanguins les plus élevés avaient environ 2 fois plus de risques que les autres de subir une fracture osseuse.

Afin de confirmer leurs résultats, les scientifiques ont ensuite étudié des données médicales portant sur des femmes âgées de 42 à 52 ans et recueillies entre

1995 et 1997. Ils ont suivi l'évolution du dossier médical de ces femmes sur une période de 13 ans. Au total, pendant la période étudiée, 147 femmes avaient subi des fractures non-traumatiques : un tiers de ces fractures concernaient les os du pied, 16 % ceux de la cheville et 13 % ceux de la hanche. Conclusion des chercheurs ? Une augmentation de + 50 mg de triglycérides par dl de sang en l'espace d'un an correspondrait à une augmentation du risque de fracture de + 31 %. Pour rappel, le taux "normal" est de 1,5 g à 2 g de triglycérides par litre de sang. Ce taux devient pathologique entre 4 et 5 g par litre de sang. Et pour faire diminuer ce taux, il faut pratiquer une activité physique régulière (il s'agit de lutter contre la sédentarité, par exemple grâce à la marche rapide ou à la natation) et adapter son alimentation : moins de sucres rapides et d'acides gras, plus de fibres et de sucres lents.

Le magnésium réduit le risque de fracture de moitié

Une étude publiée dans l'European Journal of Epidemiology laisse entendre qu'une carence en magnésium augmente le risque de fracture osseuse et, qu'à l'inverse, un niveau élevé peut écarter cette cause d'invalité.

Environ 75 % des fractures de la hanche, de la colonne vertébrale et de l'avant-bras surviennent chez des personnes âgées de 65 ans et plus. Pourtant, les fractures osseuses sont l'une des causes d'invalité chez les personnes âgées les plus facilement évitables. On ne compte plus les études sur les bienfaits du calcium et de la vitamine D pour la santé des os. Mais une nouvelle étude de chercheurs de l'université de Bristol, en Grande-Bretagne, laisse entendre que le magnésium est tout aussi important pour contrer le risque d'ostéoporose.

44% DE RISQUE DE FRACTURE EN MOINS

Leur étude s'est basée sur un large échantillon de 2245 hommes qui ont été suivis cliniquement pendant 20 ans. Au cours de cette période, les chercheurs ont constaté que ceux qui avaient le taux le plus faible de magnésium avaient un risque significativement plus élevé de fracture osseuse et plus particulièrement de fracture de la hanche. Tandis que

les hommes avec le plus fort taux de magnésium étaient 44% moins susceptibles de souffrir d'une fracture. Aucun des 22 hommes ayant le taux le plus élevé de magnésium dans le sang n'ont d'ailleurs eu de fracture au cours des vingt années de l'étude.

Cependant, les chercheurs reconnaissent que des essais de supplémentation en magnésium seront nécessaires avant de conclure sur les implications thérapeutiques potentielles. Le magnésium apporté par les aliments n'est en effet pas suffisant pour augmenter le taux de magnésium dans le sang, en particulier chez des personnes âgées qui souffrent souvent de troubles gastro-intestinaux.

Quels risques pour la santé après une fracture du col du fémur ?

Sur les 95000 personnes hospitalisées pour une fracture du col du fémur en 2008-2009, un homme sur trois et une femme sur cinq sont décédés dans l'année qui a suivi. Le ministère des Affaires sociales vient de sortir un rapport sur les risques pour la santé de ce type de fracture.

La fracture de l'extrémité supérieure du fémur (FESF), communément appelée "fracture du col", est la plus grave des complications de l'ostéoporose, en raison de la morbidité et de la mortalité importantes qui lui sont associées. En 2008-2009, son taux d'incidence était, en France, de 42,5 pour 10 000 personnes de 55 ans ou plus. Au cours de ces deux années, près de 95 000 personnes âgées de plus de 54 ans dont 76,4 % de femmes, affiliées au régime général de l'assurance maladie, ont été hospitalisées pour ce type de fracture. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) s'est penchée sur ces

chiffres afin d'évaluer quels étaient les risques pour la santé après une fracture du col et vient de publier son rapport. Toutes causes confondues, 23,5 % des patients de 55 ans ou plus meurent dans l'année qui suit une fracture du col du fémur. Ce taux de mortalité est plus élevé chez les hommes (32,9 %) que chez les femmes (20,6 %) et ce, dès l'hospitalisation.

Pendant l'hospitalisation, les décès surviennent deux fois souvent chez les hommes (6,8 %) que chez les femmes (3,4 %). Un mois après leur fracture, 10 % des hommes et 5,3 % des femmes sont morts. Trois mois après, ce taux a doublé pour les deux sexes, puis la progression ralentit. Six mois après, 25,4 % des hommes et 15,3 % des femmes sont décédés. La mortalité à un an augmente logiquement avec l'âge. Inférieure à 15 % avant 65 ans chez les hommes, elle est supérieure à 30 % à partir de 75 ans et atteint 64 % chez les plus âgés. Chez les

femmes, elle est inférieure à 10 % avant 70 ans, elle ne dépasse 30 % qu'à partir de 90 ans, atteignant 42,4 % chez les femmes plus âgées. À noter que la mortalité est plus élevée que pour les autres pathologies ayant nécessité une hospitalisation. L'état de santé du patient au moment de la fracture est déterminant sur le risque de décès à un an. Par rapport à un patient sans maladie chronique (qui a donc un score de Charlson à 0), le risque est multiplié par 1,6 dès que ce score est à 1, multiplié par 2,64 si le score de Charlson est à 4 ou 5 et ce risque est 4,63 fois plus important si le score est supérieur ou égal à 6. "Réduire la mortalité en relation avec les FESF implique donc d'agir sur les facteurs favorisant sa survenue : le traitement de l'ostéoporose chez la femme et l'homme, l'encouragement à l'activité physique et l'éducation à la prévention des chutes, dont l'efficacité a été prouvée" concluent les auteurs de l'étude.

ONU

Guterres appelle à un rôle de l'Afrique dans l'architecture mondiale de paix et de sécurité

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré jeudi qu'il était nécessaire d'intégrer une participation et un rôle de direction de l'Afrique dans l'architecture mondiale de paix et de sécurité.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les mécanismes de gouvernance mondiale, dont le Conseil de sécurité de l'ONU, ont été conçus par les pays les plus puissants à ce moment-là, alors que de nombreux pays d'Afrique n'avaient pas achevé le processus de décolonisation pour rejeter le joug du colonialisme. Depuis cette époque, le monde a changé. Toutefois, les institutions mondiales n'ont pas changé, a-t-il déclaré.

"Aujourd'hui, les pays africains continuent de se voir refuser un siège à la table des négociations, y compris à ce présent conseil même. Les conséquences de ces inégalités structurelles sont faciles à voir", a-t-il souligné lors d'un débat public du Conseil de sécu-



rité sur le renforcement du rôle de l'Afrique pour répondre aux défis mondiaux de sécurité et de développement. "L'Afrique mérite une voix dans l'archi-

ture mondiale de paix et de sécurité. Toutefois, renforcer la voix de l'Afrique ne sera possible que si les pays d'Afrique peuvent participer aux structures de gouvernance mondiale sur un pied d'égalité, a-t-il dit. "Cela doit comprendre une correction de l'absence de représentation africaine permanente au Conseil de sécurité. Et cela doit comprendre une réforme de l'architecture financière mondiale, en particulier de sa gestion de la dette, afin que les pays africains aient le soutien dont ils ont besoin pour grimper l'échelle du développement", a expliqué M. Guterres.

Le Sommet de l'avenir au mois de septembre sera une opportunité d'avancer sur toutes ces questions, a-t-il observé.

TCHAD

Allamaye Halina nommé Premier ministre

Allamaye Halina, ancien ambassadeur en Chine est nommé Premier ministre du Tchad, selon un décret présidentiel lu jeudi à la télévision pu-

blique Onama. "Monsieur Allamaye Halina est nommé Premier ministre, chef du gouvernement", a déclaré le Secrétaire général de la Présidence Maha-

mat Ahmat Alhabo jeudi, jour où le président élu Mahamat Idriss Déby Itno, prêtait serment pour un mandat de cinq ans. Mahamat Idriss Déby

Itno a été élu avec 61% de voix à l'élection présidentielle du 6 mai, devant son principal adversaire et ex-Premier ministre, Succès Masra.

SOUDAN

De violents combats signalés à El Fasher

Les humanitaires de l'ONU ont fait état vendredi d'une détérioration de la situation à El Fasher, chef-lieu de l'Etat du Darfour du Nord au Soudan, et dans ses environs, depuis le déclenchement d'affrontements armés meurtriers il y a deux semaines.

Les combats entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR), y compris l'utilisation d'armes lourdes dans des zones densément peuplées, auraient fait des centaines de victimes civiles et forcé des milliers de personnes à fuir leurs maisons, a déclaré le Bureau de la coor-

dination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). Le bureau a indiqué que ses partenaires sanitaires ont signalé 85 personnes tuées et au moins 700 civils blessés depuis le 10 mai dans cette région, où vivent environ 800.000 personnes.

Selon l'OCHA, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a rapporté qu'au moins 1.250 personnes, ou 250 ménages, avaient été déplacées de leur domicile cette semaine. Cependant, en raison des perturbations des communications et des difficultés d'accès, on pense que ces chiffres sont

sous-estimés et qu'ils sont susceptibles d'augmenter.

Les humanitaires ont signalé qu'à l'hôpital sud d'El Fasher, le seul hôpital fonctionnel de l'Etat, il ne reste qu'une dizaine de jours de fournitures et qu'il est urgent de réapprovisionner l'hôpital. Les humanitaires tentent d'atteindre la ville, mais la situation sécuritaire actuelle rend la chose impossible. Plus d'une douzaine de camions transportant de l'aide pour plus de 121.000 personnes tentent d'atteindre El Fasher depuis plus d'un mois, selon le bureau onusien.

CAMEROUN

826.000 personnes en situation d'insécurité alimentaire à l'Extrême-Nord

826.000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, a révélé le journal L'Oeil du Sahel dans sa parution vendredi. Il s'agit majoritairement d'individus touchés par les conflits armés et de déplacés internes, a indiqué le média.

Le taux de malnutrition aiguë reste élevé dans les zones de déplacés internes

(10,1%) et dans les communautés d'accueil (7,9%). Plusieurs raisons expliquent ces chiffres : les conflits armés, les déplacements internes des populations et la pauvreté endémique qui contribuent à la fermeture de nombreuses écoles, selon la même source. Le gouvernement, dans le but de venir en aide à ces populations, a mis sur pied, avec l'aide de la Banque mondiale, le Projet

d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA). L'objectif est d'augmenter l'accès à la nourriture et de réduire la vulnérabilité des ménages et des producteurs face aux effets des changements climatiques. "Je suis aussi satisfait parce que nous avons réalisé un cycle complet d'assistance aux populations vulnérables ; en commençant par le transfert monétaire, la

nutrition des enfants et des femmes enceintes, la construction de mares piscicoles, la mise en place de cantines scolaires et de jardins communautaires, ainsi que la réalisation des infrastructures communautaires, en utilisant la haute intensité de main-d'œuvre," a déclaré le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Gabriel Mbairoré, cité par L'Oeil du Sahel.

AFRIQUE DU SUD

Le pays en tête de l'indice touristique du FEM pour l'Afrique

L'Afrique du Sud s'est classée en tête de l'Indice de développement des voyages et du tourisme 2024 (TTDI) du Forum économique mondial (FEM) pour la région Afrique, a déclaré jeudi le ministère du Tourisme sud-africain dans un communiqué. L'Afrique du Sud est en 55e position d'un classement qui compte 119 pays et elle est en première position parmi les pays du continent africain pour la seconde édition de l'indice, publié plus tôt cette semaine par le FEM. Le TTDI 2024, qui couvre 119 économies et mesure un ensemble de facteurs et de politiques qui permettent le développement durable et résilient du secteur des voyages et du

tourisme, a également révélé que l'Afrique du Sud abritait la plus importante économie des voyages et du tourisme de toute l'Afrique. "Nous sommes extrêmement ravis de ce classement car il prouve notre engagement et notre travail pour renforcer l'importance et la contribution du secteur touristique en Afrique du Sud", a confié la ministre du Tourisme, Patricia de Lille, citée dans le communiqué.

Dans l'indice 2024, l'Afrique du Sud a gagné sept places par rapport à son classement précédent et elle a marqué un certain nombre de points dans les domaines de la compétitivité des prix, de l'adoption des technologies de l'in-

formation et de la communication, des ressources naturelles et de l'impact socioéconomique des voyages et du tourisme. "Le secteur touristique a réalisé une solide croissance au cours de l'année écoulée, et cela s'explique par des collaborations et des partenariats plus étroits avec le secteur privé pour que le tourisme atteigne son plein potentiel", indique le communiqué.

Selon le document, en 2023, l'Afrique du Sud a accueilli près de 8,5 millions de visiteurs internationaux, dont 6,4 millions venaient du continent africain, ce qui représente une hausse significative de 48,9% par rapport aux arrivées de 2022.

SOUDAN DU SUD

Le chef de la mission de l'ONU exhorte le gouvernement à appliquer le plan de paix

Le chef de la mission de l'ONU au Soudan du Sud a appelé jeudi le gouvernement de transition soudanais à mettre pleinement en œuvre l'accord de paix revitalisé afin de faire face aux graves défis auxquels le pays est confronté, a indiqué un porte-parole de l'ONU.

Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a déclaré que Nicholas Haysom, chef de la mission des Nations Unies au Soudan du Sud, avait participé à une réunion de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée à Juba, la capitale du pays.

Selon M. Dujarric, M. Haysom a saisi cette occasion pour "souligner la nécessité urgente pour le gouvernement de transition de mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix revitalisé, notamment compte tenu de la situation économique et humanitaire désastreuse au Soudan du Sud".

"Considérant les progrès très limités constatés ces derniers mois, M. Haysom a également souligné la nécessité de remplir les conditions politiques et techniques minimales requises pour la mise en place d'un processus électoral libre, équitable et crédible. Il a réaffirmé le soutien total de l'ONU à tous les efforts visant à jeter les bases de la démocratie, de la paix et de la stabilité dans le pays par le biais de l'accord de paix", a déclaré M. Dujarric.

ETHIOPIE

Plus de 560.000 personnes affectées par les inondations

De fortes pluies et des inondations ont affecté plus de 560.000 personnes à travers l'Ethiopie, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

Dans sa dernière mise à jour de la situation publiée mercredi, l'OCHA a fait savoir qu'environ 57.000 personnes ont été déplacées en raison des inondations causées par les fortes pluies dans différentes parties du pays d'Afrique de l'Est.

Les inondations ont considérablement endommagé les maisons, les infrastructures publiques et les surfaces agricoles, limitant ainsi l'accès des populations touchées aux services, en particulier dans les zones déjà affectées par la sécheresse prolongée, l'épidémie de choléra et le mauvais état des infrastructures routières.

La région Somali, où les rivières ont débordé, est la zone la plus touchée, avec au moins 51.000 personnes déplacées, selon l'OCHA.

ZIMBABWE

Le gouvernement va augmenter la production aurifère

Le Zimbabwe vise à augmenter sa production d'or à la suite de l'adoption d'une monnaie adossée au métal jaune, le Zimbabwe Gold (ZiG), a annoncé lundi un haut responsable du gouvernement.

"La monnaie ZiG est soutenue par les réserves d'or. Il devient alors particulièrement essentiel de garantir que nous libérons le plein potentiel de nos ressources aurifères et de notre secteur aurifère", a expliqué Winston Chitando, ministre zimbabwéen des Mines et du Développement minier dans une déclaration aux médias. Selon lui, le secteur aurifère du Zimbabwe vise à augmenter sa production à 40 tonnes cette année, contre 30,1 tonnes livrées l'année dernière. Le ministre a par ailleurs indiqué que l'augmentation de la production d'or se ferait de plusieurs manières, notamment en permettant aux mineurs artisanaux et à petite échelle de produire davantage de métal jaune.

Le gouvernement donnera également aux sociétés minières de moyenne et grande taille les moyens de continuer à investir et à augmenter leur production. Le ZiG a commencé à être négocié le 8 avril, remplaçant le vieux dollar zimbabwéen ravagé par l'inflation.

PALESTINE

La CIJ ordonne à l'entité sioniste de stopper "immédiatement" son agression à Rafah

La Cour internationale de justice (CIJ) a ordonné vendredi à l'entité sioniste de stopper "immédiatement" son agression contre Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, et de maintenir le passage de Rafah ouvert pour permettre un accès "sans restriction" à l'aide humanitaire.

L'entité sioniste doit "arrêter immédiatement son offensive militaire, et toute autre action menée dans le gouvernorat de Rafah, qui serait susceptible d'infliger aux Palestiniens de Ghaza des conditions d'existence capables d'entraîner leur destruction physique ou partielle", a déclaré la plus haute juridiction de l'ONU, qui siège à La Haye.

La cour a aussi ordonné à l'entité sioniste de maintenir le passage de Rafah ouvert pour permettre un accès "sans restriction" à l'aide humanitaire, et

appelé à la libération immédiate des otages à Ghaza. Les ordonnances de la CIJ, qui tranche les différends entre Etats, sont juridiquement contraignantes mais elle n'a aucun moyen de les faire respecter.

La décision de la CIJ intervient quelques jours après une demande du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, d'émettre des mandats d'arrêt contre des responsables sionistes pour des crimes dans la bande de Ghaza.

L'Afrique du Sud a porté l'affaire devant la CIJ en décembre,

affirmant que l'agression sioniste à Ghaza violait la Convention des Nations unies sur le génocide de 1948.

La cour a ordonné en janvier à l'occupant sioniste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Mais Pretoria s'est de nouveau tournée à plusieurs reprises vers la CIJ, arguant que la situation humanitaire désastreuse à Ghaza obligeait la cour à prendre de nouvelles mesures d'urgence.

Une rapporteuse de l'ONU appelle à rompre les relations diplomatiques avec l'entité sioniste

La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés Francesca Albanese, a appelé samedi la communauté internationale à imposer des sanctions à l'entité sioniste et à suspendre les relations diplomatiques avec elle, jusqu'à ce qu'elle "se conforme à la décision de la Cour internationale de Justice (CIJ)".

La CIJ a ordonné vendredi à l'entité sioniste de stopper "immédiatement" son agression contre Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, et de maintenir le passage de Rafah ouvert pour permettre un accès "sans

restriction" à l'aide humanitaire.

"Alors que la CIJ a ordonné à l'entité sioniste de mettre fin à son offensive à Rafah, (cette dernière) intensifie ses attaques contre cette ville", a écrit Mme Albanese dans un message posté sur X, relevant que les nouvelles qu'elle reçoit des gens qui y sont piégés sont "terrifiantes".

"Soyez-en sûr: l'Entité sioniste n'arrêtera pas cette folie tant que nous n'y mettons pas fin. Les Etats membres doivent imposer des sanctions, un embargo sur les armes et suspendre les relations diplomatiques

et politiques avec l'entité sioniste" jusqu'à ce qu'elle cesse son assaut", a-t-elle ajouté.

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une agression génocidaire contre la bande de Ghaza qui a fait des dizaines de milliers de victimes civiles, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures.

L'entité sioniste a également imposé un blocus contre la bande de Ghaza, laissant sa population, en particulier les habitants du nord de

l'enclave palestinienne, au bord de la famine.

L'agression sioniste a provoqué le déplacement interne de 85% de la population de Ghaza, en raison de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60% des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon l'ONU.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi vendredi à 35.857 martyrs et 80.293 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

ETATS UNIS

Nouvelle impasse au Sénat américain sur une loi visant à limiter l'immigration

Le Sénat américain a rejeté jeudi une proposition de loi visant à renforcer les contrôles à la frontière sud avec le Mexique, un chef républicain dénonçant une "combine" démocrate à quelques mois de la présidentielle après un premier échec du texte en février.

Au moment où l'immigration s'impose comme un sujet charnière de la campagne entre Joe Biden et son prédécesseur Donald Trump, ce texte prévoyait notamment une réforme du système de demande d'asile et davantage de forces de l'ordre à la frontière. Des mesures inédites depuis plusieurs décennies pour restreindre le flux migratoire.

La proposition de loi avait été élaborée par des législateurs démocrates et républicains après plusieurs mois de négociations, et avait déjà été rejetée en février par les républicains après une demande de dernière minute de Donald Trump.

L'ex-président souhaitait par là éviter de conférer une victoire sur le sujet de l'immigration à son rival démocrate.

Les sénateurs démocrates ont remis le texte au vote jeudi, mais celui-ci n'a même pas réussi à passer la première étape --un vote de procédure-- en raison de l'opposition des républicains et de quelques démocrates.

Quand les Américains "entendent que les républicains ont rejeté ce texte pour la seule raison que Donald Trump a dit vouloir le chaos à la frontière, ils n'aiment pas cela", a déclaré dans l'hémicycle le chef démocrate du Sénat, Chuck Schumer.

INDE

Sixième et avant-dernière phase des élections générales

La sixième et avant-dernière phase des élections générales indiennes se tient samedi notamment à New Delhi, sous une chaleur caniculaire. Modi âgé de 73 ans, est encore très populaire après deux mandats, au cours desquels l'Inde a accru son influence diplomatique et son poids économique.

Le chantre du parti nationaliste hindou Bharatiya Janata Party (BJP), qui brigue un troisième mandat, a été donné vainqueur par les analystes politiques bien avant le début des élections le 19 avril. Au total, 968 millions d'Indiens sont appelés à élire les 543 membres de la chambre basse, soit plus que la population totale des Etats-Unis, de l'Union européenne et de la Russie réunies.

La septième et dernière phase se déroulera le 1er juin. Les bulletins de vote de tout le pays seront dépouillés le 4 juin. Les résultats sont généralement annoncés le jour même. Le service météorologique indien a émis cette semaine une "alerte rouge" à la canicule pour Delhi et les Etats environnants, où des dizaines de millions de personnes doivent voter samedi. Prévoyant des températures au-dessus de 45 C, il a conseillé de surveiller l'état de santé des nourrissons, des personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques.

Huit insurgés maoïstes tués par les forces de sécurité

Au moins huit insurgés maoïstes ont été abattus par les forces de sécurité indiennes, a annoncé la police vendredi, dernier affrontement en date dans un conflit qui dure depuis des décennies dans le centre de l'Inde.

Les rebelles ont été tués ces deux derniers jours dans une région isolée de l'Etat central du Chhattisgarh, théâtre de plusieurs assauts contre des camps maoïstes cette année. Sept rebelles ont été tués jeudi et un huitième a été abattu vendredi, a déclaré aux médias l'inspecteur général de la police Om Prakash Pal. Les forces de sécurité avaient bouclé une zone forestière dans le district de Dantewada après avoir reçu des informations selon lesquelles s'y réunissaient des cadres du mouvement naxalite, comme se nomme localement l'insurrection maoïste.

"Les maoïstes ont tiré par intermittence" sur les forces de sécurité tout au long de la journée de jeudi, a poursuivi l'inspecteur. Une grande quantité d'armes, y compris des armes à feu automatiques, ont été saisies sur le site de la fusillade, a-t-il précisé.

Le déploiement de forces de sécurité dans le Chhattisgarh a été renforcé début avril, en amont des élections générales qui se déroulent actuellement en Inde jusqu'au 1er juin. Selon les chiffres de la police, plus de 100 maoïstes ont été tués cette année, pour la plupart dans le Chhattisgarh.

Les maoïstes, qui mènent leur guérilla depuis 1967, affirment se battre pour les pauvres des zones rurales. L'Inde a déployé des dizaines de milliers de personnels de sécurité pour écraser leur rébellion dans la zone dominée par les insurgés, dite du "corridor rouge", qui traverse les Etats du centre, du Sud et de l'Est, mais dont l'étendue a considérablement diminué ces dix dernières années.

APS

BRÉSIL

Lula salue la reconnaissance "historique" de l'Etat de Palestine par trois pays

Le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva a qualifié jeudi d'"historique" la reconnaissance de l'Etat de Palestine par l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, estimant qu'elle aurait un "effet positif" pour les "efforts de paix" au Proche-Orient.

"Cette décision conjointe (...) est historique à deux titres. Elle fait justice à la revendication de tout un

peuple reconnu par plus de 140 pays, pour son droit à l'auto-détermination", a affirmé Lula sur le réseau social X.

"Cette décision aura en outre un effet positif pour soutenir les efforts pour la paix et la stabilité dans la région. Cela aura lieu seulement quand l'existence d'un Etat palestinien indépendant sera garantie", a-t-il ajouté.

Le président brésilien de gauche a rappelé que son pays était "un des premiers d'Amérique latine" à avoir reconnu l'Etat palestinien. C'était en 2010, à la fin du deuxième de ses trois mandats.

L'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont annoncé mercredi qu'elles allaient reconnaître l'Etat de Palestine, une décision qui doit être effective le 28 mai.

CRASH DE L'HÉLICOPTÈRE PRÉSIDENTIEL IRANIEN

L'Iran rejette l'hypothèse d'un acte criminel

L'armée iranienne a rejeté l'hypothèse d'un acte criminel dans le crash de l'hélicoptère dans lequel le président Ebrahim Raïssi et sept autres personnes ont été tués, a rapporté vendredi l'agence de presse officielle Irna. M. Raïssi, le ministre des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian et six autres personnes sont décédés

dimanche après que leur hélicoptère s'est écrasé dans le nord-ouest du pays dans une zone montagneuse et boisée et alors que les conditions météorologiques étaient difficiles.

"Aucun impact de balle ou d'autre chose n'a été observé sur l'épave de l'hélicoptère", indique un rapport préliminaire de l'état-major des forces ar-

mées publié jeudi soir par l'agence Irna.

"L'hélicoptère a pris feu après avoir percuté une zone élevée", a-t-il noté, ajoutant qu'"aucune chose suspecte n'a été détectée lors des communications entre la tour de contrôle et l'équipage". Le rapport indique que l'hélicoptère suivait "un itinéraire planifié à l'avance" et observait "le plan de vol

prévu" avant l'accident. Selon cette même source, l'épave de l'hélicoptère a été trouvée tôt lundi par des drones mais le relief de la zone, "le brouillard et les basses températures" ont entravé le travail des équipes de recherche et de secours. L'armée a souligné qu'il fallait "plus de temps" pour enquêter sur les causes de l'accident.

TRAITÉ SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET LES SAVOIRS TRADITIONNELS ASSOCIÉS

L'Algérie salue l'adoption par les Etats de l'OMPI du Traité

L'Algérie s'est félicitée, vendredi à Genève, de l'adoption par les Etats membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) du traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, le qualifiant d'"historique".

La Délégation de la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève (ONUG) et des organisations internationales en Suisse, qui a adhéré au communiqué lu par le représentant du Kenya au nom du groupe africain, s'est réjouie "du succès de la conférence diplomatique qui a abouti à l'adoption d'un traité historique sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés".

"L'Algérie saisit cette occasion pour remercier le président de la conférence, son éminente l'ambassadeur Guilherme de Aguiar Patriota, pour la bonne direction des travaux, ainsi que tous les membres des commissions pour les efforts louables consentis tout au long de la tenue de la conférence", a souligné la Délégation algérienne.

"Nous exprimons également notre gratitude au directeur général de l'OMPI, Daren Tang, et à l'équipe du secrétariat pour leurs efforts en vue de faciliter les travaux de la conférence".

Dans le même contexte, la Délégation a salué "l'ambiance positive et constructive qui a caractérisé les travaux de la conférence, grâce à l'esprit de responsabilité et de flexibilité dont ont fait montre les Etats membres, ce qui a permis de parvenir à des accords importants sur l'instrument international et l'adoption du traité par consensus".

La Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONUG considère que l'adoption de ce traité contraignant "constitue un progrès tangible dans le processus de consolidation du cadre juridique international relatif à la protection des ressources gé-

tiques et des savoirs traditionnels associés, et "réflète clairement la volonté des Etats membres de parvenir à un système de propriété intellectuelle plus équilibré, plus inclusif et plus équitable".

La Délégation a indiqué que "L'Algérie aspire à poursuivre le travail avec les Etats membres pour renforcer la protection effective des ressources génétiques et des savoirs traditionnels et contribuer à la promotion de l'innovation et de la créativité pour la réalisation des objectifs du développement durable".

La délégation de la Mission algérienne a réitéré ses remerciements à "tous ceux qui ont contribué au succès de cette conférence qui constitue une étape importante de l'action multilatérale", souhaitant l'entrée en vigueur de cet instrument international.

DEUXIÈME FORUM DU LIVRE

Une quinzaine d'inventeurs et de créateurs algériens distingués

Une quinzaine de chercheurs, inventeurs et créateurs algériens, qui, par leur savoir et leur créativité, ont honoré l'Algérie sur la scène internationale, ont été distingués, jeudi soir à Alger, par le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, lors d'une cérémonie qui a marqué le deuxième Forum du Livre.

Organisée sous l'intitulé, "L'impact du génie algérien sur les connaissances humaines", la cérémonie de remise des distinctions du deuxième Forum du livre a mis en valeur une quinzaine de chercheurs, inventeurs et créateurs algériens, parmi lesquels, Belkacem Hebba, Bachir Halimi, Yahia Chelbouh, Kamel Senhadji, Ahmed Djebbar, Saïd Mekhilef et Waciny Laredj.

La cérémonie de remise des distinctions du deuxième Forum du livre s'est déroulée en présence également du président de la Cour Constitutionnelle, Omar Belhadj, du Conseiller auprès du président de la République, chargés de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, et des ministres, de la communication Mohamed Lagab, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi.

Relevée davantage par la présence de plusieurs autres hauts responsables d'Institutions et d'Organismes officiels de l'Etat, la cérémonie a été ouverte par l'allocation

de la ministre de la Culture et des Arts, qui a d'abord rappelé que la vision de départ de son département à l'égard du livre "s'est articulée autour de la spécificité algérienne, consacrant les aspects cognitifs et créatifs dans une perspective économique inspirée des fondements de l'Algérie nouvelle, dont les bases ont été initiées par le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune".

La nécessité de promouvoir davantage le livre a conduit à la création de ce forum, "un Rendez-vous important qui a exprimé sur le terrain, l'attachement des algériens au savoir et à la connaissance", explique encore Soraya Mouloudji, avant de passer en revue les différentes étapes définissant la stratégie tracée par son département et mise en application dans toutes les wilayas du pays, afin de faire du livre "un véritable moteur" qui mène vers l'accomplissement de soi et le progrès de la société.

S'appuyant sur des résultats, obtenus après l'application de la nouvelle stratégie du livre sur l'ensemble du territoire, la ministre de la Culture et des Arts a indiqué qu'en 2023, pas moins de 19 bibliothèques ont ouvert leurs portes au public, 14 autres durant les cinq premiers mois de l'année 2024, une année qui attend d'ouvrir encore durant les mois à venir, 18 autres établissements dédiés au livre et à la lecture.

Les efforts déployés par les autorités supérieures du pays dans le développement des atouts du tourisme interne".

A cet effet, les journalistes souhaitant participer doivent envoyer leurs travaux par courriel à l'adresse: Cesa4@ministerecommunication.gov.dz ou les déposer au niveau ministériel de la Communication sis Rue Marcello Fabbri, Bir Mourad Rais, Alger.

TOURISME

Lancement du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique (ministère)

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a lancé, en collaboration avec le ministère de la Communication, le Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique, fixant le 15 juin comme date butoir de dépôt des dossiers, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Communication.

Ce prix, lancé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme (25 juin) comprend les

catégories suivantes: meilleur article touristique, meilleur reportage télévisé, meilleur reportage radiophonique, meilleur site web pour la promotion du tourisme algérien et meilleure application numérique", précise la même source.

Cette initiative, ajoute le communiqué, vise à "promouvoir la destination touristique Algérie et à la faire connaître au niveau national et international, tout en mettant en avant

CONCOURS DU SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À TÉBESSA

Mohamed El Hadi Islam de Batna couronné

Le plasticien Mohamed El Hadi Islam de Batna a remporté jeudi à Tébessa le premier prix du "concours du meilleur portrait d'une personnalité de la wilaya de Tébessa" organisé dans le cadre du 16ème salon national des arts plastiques. Le second prix a été attribué en ex-æquo à Mohamed Walid Chemami d'Oum El Bouaghi et Mohamed Lamine Hassan de Sidi Bel Abbès, tandis que le troisième prix est revenu à Hamza Mechenef de Batna.

Les artistes Salah-Eddine Djoulah et Boualem Lazhar de Tébessa et Farouk Bouchelouga de Constantine ont obtenu des prix d'encouragement du jury composé du Pr. Hamza Triki de l'université Salah Boubnider de Constan-

tine, Pr. Adel Djessasse de l'université de Mostaganem et Abdelatif Rechache enseignant d'arts plastiques et cadre de la maison de la culture Mohamed chebouki de Tébessa, organisatrice de la manifestation.

Les élèves Ayhem Aoumi, Isra Soltani, Imane Boumedjene et Mohieddine Nasreddine ont été distingués au terme du concours de dessin pour enfants organisé sur le thème de la Palestine en marge de ce salon. Le salon national des arts plastiques a été ouvert mardi à la maison de la culture Mohamed-chebouki et a connu la participation de 45 artistes de 12 wilayas du pays.

APS

MEDIAS

"La Voie d'Algérie" nouveau quotidien national d'information

Le paysage médiatique national s'est enrichi d'un nouveau quotidien d'information "La Voie d'Algérie", dont le premier numéro est paru lundi avec l'ambition de s'imposer comme "une référence dans le traitement de l'actualité nationale et internationale".

Le nouveau-né de la presse nationale propose à ses lecteurs une panoplie d'articles étalés sur plusieurs rubriques d'actualité nationale, économique, culturelle et sportive. Le journal ambitionne également de proposer des interviews exclusives, des enquêtes et reportages sur les grands enjeux de la société.

Dans ce premier numéro, "La Voie d'Algérie" a publié un dossier spécial à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, mettant en avant le discours du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le titre évocateur "Les jeunes doivent être impliqués dans la prise de décisions". Le quotidien a publié également un long entretien avec le P-dg de la Société algérienne des assurances (SAA) et président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia, sur le projet de réforme des assurances. Dans son éditorial, le journal considère que le titre choisi ("La Voie d'Algérie") "résume la ligne éditoriale qui ambitionne de se singulariser et de se distinguer par une information objective, pertinente et réactive et former, ainsi, sa propre communauté de lecteurs".

Parution du premier numéro de la revue "El Djamarik"

La Direction générale des douanes (DGD) a publié le numéro 1 de sa revue "El Djamarik" qui focalise, à travers plusieurs rubriques et articles, sur les activités et les acquis accomplis par ce corps au double plan national et international, en sus des réalisations qui reflètent les efforts infatigables consentis en vue de protéger et promouvoir l'économie nationale.

Parue dans deux éditions en arabe et en anglais, la revue a abordé dans son 1er numéro, l'apport des douanes algériennes à la concrétisation de la stratégie générale tracée en matière d'encouragement de la production locale et d'appui aux exportations hors-hydrocarbures.

Dans l'éditorial de ce numéro, le Directeur général des douanes, le Général major Adelhafid Bakhouche, affirme que "la volonté effective de l'Etat algérien de consolider les fondements de la relance et du renouveau économique, sous la conduite judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, se veut un pas fondamental et stratégique, le but étant la stimulation du développement économique et le renforcement de la stabilité de l'économie nationale, à travers la consécration d'un modèle économique diversifié qui repose sur la création de la richesse, à même de mettre en exergue la vision d'avenir et l'engagement à réaliser des transformations de fond dans la structure économique du pays".

Ces efforts reflètent "la focalisation sur la diversification des sources de revenu et le développement des secteurs qui contribuent à consacrer la croissance économique, notamment à travers l'établissement des différents mécanismes orientés vers l'amélioration de l'écosystème de l'investissement et l'encouragement de la production locale".

Cette publication institutionnelle intervient "dans le sillage de l'enrichissement des études et recherches scientifiques et académiques par un capital scientifique et douanier afin d'accéder à une information douanière précise et actualisée, grâce à la contribution de cadres douaniers spécialisés dans le domaine", souligne le général major Bakhouche.

Le premier numéro a mis en avant la contribution de la Direction Générale des douanes algériennes au processus de numérisation, à travers la réalisation d'un nouveau système d'information baptisé "ALCES" (Algerian customs electronic system), visant à accélérer le traitement douanier des marchandises destinées à l'import et l'export.

La revue présente, également, les activités douanières de la Direction Générale des douanes algériennes, à travers les différentes régions du pays, à travers la présentation des bilans des interventions, et des opérations de saisies les plus importantes enregistrées par les différentes brigades opérationnelles, dans le cadre de la lutte contre toutes formes de contrebande et de crimes transnationaux.

L'accent a, aussi, été mis sur les facilitations douanières qui ont été approuvées au profit des opérateurs économiques actant dans le domaine de l'export hors hydrocarbures à travers le couloir vert, et l'affectation d'équipes douanières chargées principalement du contrôle de la marchandise destinée à l'export, et de procéder au contrôle au niveau de l'unité de production de l'opérateur économique. En plus de passer en revue les nouveautés du corps douanier et ses importantes activités récentes, ce nouveau numéro a consacré un article au système de l'opérateur économique agréé (OEA), le qualifiant de mécanisme de soutien à la production locale, en expliquant les conditions à même de bénéficier de ce système, ainsi que les facilitations douanières accordées aux bénéficiaires. La "protection des données et des documents administratifs" a, également, été abordée, à travers l'importance que le législateur algérien a accordé aux données et aux documents émis par l'établissement public, à travers la mise en place d'un dispositif juridique garantissant leur bon traitement et leur protection".

BREVETS

Accord à l'ONU pour un traité sur la bio-piraterie

Plus de 190 pays se sont entendus vendredi sur un traité sur les brevets pour lutter contre la bio-piraterie, qu'ils négociaient depuis plus de 20 ans, a annoncé l'ONU.

À la suite de près de deux semaines de discussions, les États ont approuvé un nouveau traité novateur relatif à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés, marquant ainsi une avancée historique qui vient couronner des décennies de négociations", a indiqué l'ONU dans un communiqué.

Les pays membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sont réunis depuis le 13 mai à Genève pour conclure ces négociations vieilles de plus de 20 ans. Il s'agit du premier traité de l'Ompi sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels et du premier traité de l'Ompi incluant des dispositions spécifiques pour les peuples indigènes et les communautés locales, a-t-elle précisé.

"Nous montrons ainsi que le système de propriété intellectuelle peut continuer à encourager l'innovation tout en évoluant de manière plus inclusive, en répondant aux besoins de tous les pays et de leurs communautés", a indiqué le direc-



teur général de l'Ompi, Daren Tang. L'objectif est de lutter contre la biopiraterie en s'assurant qu'une invention est bien nouvelle et que les pays et communautés locales concernés ont donné leur accord sur l'utilisation de leurs ressources génétiques, telles que des espèces végétales, et de leurs savoirs traditionnels.

Cette transparence doit renforcer la mise en oeuvre du Protocole de Nagoya qui prévoit que les personnes fournissant des ressources génétiques ou des connaissances traditionnelles bénéficient d'avantages monétaires ou pas - découlant de leur utilisation. "Je n'irais pas

jusqu'à dire que (le traité) est révolutionnaire", a indiqué Anthony Scott Taubman, qui a créé en 2001 la division sur les savoirs traditionnels à l'Ompi. Mais il permet de reconnaître qu'une demande de brevets suppose que les demandeurs ont des "responsabilités" et que "ce n'est pas une procédure purement technique", a-t-il dit.

Plus d'une trentaine de pays disposent déjà d'exigences nationales de divulgation. Il s'agit pour la plupart de pays en développement, dont la Chine, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud, mais aussi des pays européens, comme la France, l'Allemagne et la Suisse.

ETATS UNIS

Microsoft intègre l'IA générative directement dans ses PC



Le géant informatique américain Microsoft a présenté lundi les très attendus "PC à l'IA", des ordinateurs où des outils d'intelligence artificielle (IA) générative sont intégrés directement dans son système d'exploitation Windows, pour aider l'utilisateur dans toutes ses tâches.

Microsoft estime que plus de 50 millions de "PC IA" seront vendus dans les douze mois à venir, étant donné l'appétit des développeurs et du public pour ces assistants numériques qui anticipent leurs besoins.

Après son partenaire OpenAI et son rival Google la semaine dernière, Microsoft tient cette semaine sa conférence pour les développeurs, axée sur ses dernières innovations en matière d'IA.

"Nous introduisons une toute nouvelle catégorie de PC Windows conçus pour libérer toute la puissance de l'IA distribuée", a déclaré Satya Nadella lors d'une conférence au siège de l'entreprise à Redmond (nord-ouest), devant un public de journalistes, analystes et influenceurs.

"Nous appelons cette nouvelle catégorie les +Copilot Plus PC+", a-t-il ajouté sous les applaudissements, évoquant l'interface IA de Windows, Copilot. "Nous avons entièrement réimaginé le PC de l'intérieur", a souligné Yusuf Mehdi, vice-président du groupe américain. "Ces améliorations vont fournir la meilleure raison depuis longtemps de changer d'ordinateur. Nous estimons que 50 millions de PC IA vont être achetés dans les 12 mois à venir", a-t-il continué.

PUBLICITÉ

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NF : 000216001508337
Direction Opérationnelle des télécommunications d'Alger Est

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/AT/DOT-ALGER-EST/2024

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour : **TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION OPTIQUE(ODN) ET MODERNISATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION CUIVRE (CDN) EN ODN, Y COMPRIS RACCORDEMENT DES CLIENTS A MODERNISER ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le soumissionnaire doit justifier le code d'activité **109214** sur le registre de commerce contenant « **entreprise d'installation de réseaux et des centrales électriques et téléphoniques** ».

Pour tous travaux de génie civil, les entreprises doivent être titulaires d'un certificat de qualification de **catégorie 01** ou plus, dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM -SPA-
Direction Opérationnelle des télécommunications d'Alger Est
Service des Achats**

02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey - Alger - Algérie

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (Direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **compte en dinars N°001 06611 0300000014/10.**

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière, dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence, ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », et « offre financière ».

Le dossier administratif : comprend l'original du dossier administratif Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif »

L'offre technique : comprend l'original du dossier technique Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique »

L'offre financière : comprend l'original de l'offre financière Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM -EPE/ SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER EST**

02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey / Alger

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/AT/DOT-ALGER-EST/2024

TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION OPTIQUE(ODN) ET MODERNISATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION CUIVRE (CDN) EN ODN, Y COMPRIS RACC-ORDEMENT DES CLIENTS A MODERNISER. « A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey / Alger

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des plis à **14h00 mn** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS - Anep : 2416017488 du 26/05/2024

MINISTRE DE LA POSTE, ET DES TELECOMMUNICATIONS.
DIRECTION GENERALE D'ALGERIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE BECHAR
NIF : 000216002104442

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /D.U.P.W B/SIE / 2024 APRES INFRICTUESITE.

La direction de l'Unité postale de la wilaya de Béchar lance un avis appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales « **convoyage et escorte armée de fonds et objets de valeurs à travers les établissements postaux des wilaya de BECHAR et BENI ABBES** », l'appel d'offre est destiné aux seuls prestataires spécialisés dans le domaine d'escorte armés de fonds et objets de valeurs et possédants les équipements technologiques adéquats, et les autorisations nécessaires pour l'exercice de cette mission.

- Un agrément officiel (type **B** ou **C** détaillé dans le décret exécutif n°94/65 du 19 mars 1994) en cours de validité valable pour l'exercice de l'activité de transport et escorte de fonds.
- **Capacités techniques :** avoir les autorisations relatives à l'acquisition et la détention d'armes à feu et munitions en cours de validités

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Unité Postale de la wilaya de Béchar, Département des moyens généraux, sis à la place de la république, centre-ville, contre paiement de la somme de **Cinq Mille dinars (5000.00 DA)** non remboursable, à virer au compte CCP N° **381 045** clé **38**, ouvert au nom : compte recette DUPW Béchar.

Les offres dument remplies, accompagnées des documents en cours de validité exigés par le règlement en vigueur, à savoir :

1. « **OFFRE TECHNIQUE** » voir l'article 16 du cahier des charges.
2. « **OFFRE FINANCIERE** » voir l'article 16 du cahier des charges
3. « **DOSSIER DE CANDIDATURE** » voir l'article 16 du cahier des charges

Les soumissions, accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées au secrétariat de la Direction de l'Unité postale de la wilaya de Béchar, sis à la rue de la république, centre-ville, sous enveloppes séparées fermées et cachetées et intégrées dans l'enveloppe extérieure qui doit être fermée, anonyme et porter les mentions apparentes suivantes :

Appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 01/D.U.P. W B/SIE/2024 après infriectuesité, ayant pour objet « Convoyage et escorte armé de fonds objets de valeurs à travers les établissements Postaux des wilayas de BECHAR et BENI ABBES » « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale.

Les soumissionnaires seront conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour des dépôts à **10h00 au siège de la Direction de l'Unité Postale de la wilaya de Béchar, sis rue de la république Centre-ville, Béchar.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS - Anep : 2416017549 du 26/05/2024

Programme de la soirée

TF1 20:00

Raid dingue



Volontaire mais maladroite, Johanna Pasquali, une jeune policière, rêve d'intégrer les forces d'élite du RAID, mais elle échoue régulièrement au concours d'entrée. Membre émérite des forces d'intervention, Eugène Froissard est cantonné aux formations depuis qu'une rupture amoureuse l'a rendu très amer. Tout bascule quand Jacques Pasquali, ministre de l'Intérieur et père de Johanna, manœuvre pour qu'elle obtienne une formation au RAID. Elle se retrouve alors sous l'aile de Froissard, qui la prend immédiatement en grippe.

france 2 20:05

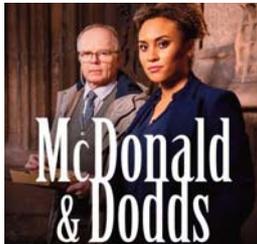
La nuit du 12



À la police judiciaire, chaque enquêteur tombe un jour ou l'autre sur un crime qu'il n'arrive pas à résoudre et qui le hante. Pour Yohan, c'est le meurtre de Clara. Une seule chose est certaine, le crime a eu lieu la nuit du 12.

france 3 20:05

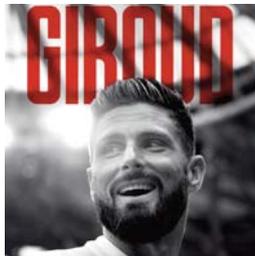
McDonald & Dodds Saison 3 - Épisode 3



Le jour de la Toussaint, dans la ville de Bath, un influenceur en pleine nature tombe sur une main émergeant du sol. Une enquête est rapidement lancée et révèle qu'il s'agit du corps d'un homme d'affaires prospère. Les principaux suspects incluent un artiste local, un consultant en informatique mystérieux, un médium et de manière surprenante, le sergent Dodds lui-même. L'enquête est complexe et l'affaire s'épaissit à mesure que de nouvelles preuves surgissent, plongeant chaque suspect dans une lumière de plus en plus douteuse. Dodds cherche activement à prouver son innocence.

CANAL+ 20:05

Giroud



Champion du monde 2018, finaliste de l'Euro 2016 et du Mondial 2022, Olivier Giroud possède un des plus beaux palmarès du football français. Le meilleur buteur actuel de l'équipe de France a également brillé en club en soulevant notamment la Ligue des champions et la Ligue Europa avec le maillot de Chelsea. A 37 ans, il s'apprête à quitter le Milan AC pour découvrir la Major League Soccer sous les couleurs du Los Angeles FC. Le sélectionneur Didier Deschamps, Arsène Wenger son coach à Arsenal, ses proches et ses coéquipiers se livrent sur le parcours jalonné de difficultés de cet attaquant pur et combatif.

6 20:05

Capital



Flunch : le grand retour ? Pour séduire la jeune génération, la célèbre chaîne de restauration créée dans les années 1970 a revu sa carte et l'ambiance de ses cafétérias / Petits prix, nouveaux burgers : McDonald's contre-attaque ! Pour garder sa première place de restaurateur de France, le géant américain s'implante dans les campagnes et a lancé un menu anti-inflation. Restos routiers ou ouvriers : qui pourra battre les rois du « fait maison » à petits prix ? Organisation des cuisines, négociations avec les fournisseurs, lutte anti-gaspillage... zoom sur ces enseignes au rapport qualité-prix souvent imbattable.

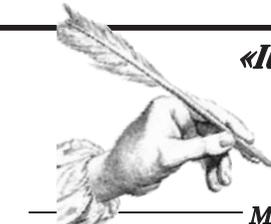
Jeux

Samourai-Sudoku n°2748

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5		6	8			3								
			4		9									
				5										
7	9		2		6				3	4				
		5		9		1								
1	4		7		5				6	2				
			4											
			8		1									
2			9		3									3
							3		2					
					9		5							
							9		8					
8			1		9				9				2	3
			3		7								9	8
				6									1	
7	4		6		1				9	5				
			9		7									
1	8		9		2				4	7				
				9										
			8		3									
9			5		4									



«Il est des silences qui blessent plus sûrement qu'une injure.»

Philippe Besson

Mots croisés n°2748

Horizontalement:

- 1 - Symptôme accessoire
- 2 - Origines individuelles
- 3 - Manifesterais de l'impatience
- 4 - Renouvela l'alliance - Godot
- 5 - Plante légumineuse - Bien dans le coup
- 6 - Grimpur brésilien - Préposition
- 7 - Symbole de pression - Elu près de Lourdes - Charge
- 8 - Flétri - Fin de combat - Grecque
- 9 - Placés à part - Lichen grisâtre
- 10 - Congédie
- 10 - Placée n'importe où - Palmier à huile

Verticalement:

- A - Affaire
- B - Pomponnerais
- C - Parties d'un tout - Couvrit d'une riche couche
- D - Truqua la partie - Dépouiller
- E - Vieil héritage - Ville de courrier
- F - Machine - Presque crue
- G - Copine du titi - Il vaut de l'or
- H - Cri qui suit la passe - Ficelle
- I - Examinais - Terre à pot
- J - Machine-outil - Coupure de gaz
- K - Bien blanchie
- L - Idiopathiques

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1448

pyjama de bébé	↓	de façon trop personnelle moderne	↓	unité de distance silencieux	↓	coups de judoka	↓	vastes	↓	apport de mariée la vie de chacun	↓	posé sur un siège furent au large	↓	
divisions	→					apparue	↓							
donc suivie totalement	→							posas un greffon plus tard	→					
dehors ! surveillances	→					signes visibles image de douceur	→			militaire U.S. repas d'apôtres	→			
javeau prénom de Capone	→			l'arquant du labo chanson légère	→			fabriquer partie de siècle	→				vestiges	
nouer rabaisera	→	travaillai dur humeurs violentes	→			au milieu de très peu courant	→			oblique voies urbaines	↓	c'est le titane tourneras	→	
outils de jardiniers cubes de jeu	→							ville normande rat palmiste	→			plat campagnard	↓	cachée
spon-tanées	→	proche de la mer cota une parcelle	→	un petit tour sauta	→	tordis le linge qualité de perle	→			enlève les poils partie de partie	↓			resserments orqaniques
ceinture de geisha remuai vivement	→					à l'assaut ! commode	→			vase réfractaire gouffre naturel	↓			
phase de satellite diminuera	→			sinquiez transpires	→			nacré petit bol	↓			élué mais réduite parc animalier	↓	dans brisa la terre
conçoit	→	abat roulement	→			box d'électeurs métal étalon	→					fleuve de Sibérie largeur de tissu	↓	éructions
garanties	→					bien charpentée	→					capitaine d'arche	→	
														vilains ronqueurs

Solution

Sudoku n°2748

5	1	9	6	7	8	2	4	3				3	8	2	5	1	4	6	9	7					
8	6	2	4	3	9	7	1	5				6	5	7	2	9	8	1	3	4					
4	3	7	1	5	2	6	8	9				9	4	1	7	6	3	5	2	8					
7	9	8	2	1	6	5	3	4				5	6	3	8	2	1	7	4	9					
6	2	5	3	9	4	1	7	8				2	9	4	6	3	7	8	1	5					
1	4	3	7	8	5	9	6	2				7	1	8	4	5	9	3	6	2					
9	8	1	5	4	7	3	2	6				5	8	4	1	7	9	3	8	2	4	5	6	7	9
3	5	6	8	2	1	4	9	7				2	6	1	8	3	5	9	4	6	2	7	1	4	5
2	7	4	9	6	3	8	5	1				7	3	9	4	2	6	1	7	5	9	8	3	6	1

Mots Croisés n°2748

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	E	P	I	P	H	E	N	O	M	E	N	E	
2	N	A	T	I	O	N	A	L	I	T	E	S	
3	T	R	E	P	I	G	N	E	R	A	I	S	
4	R	E	M	A	R	I	A		A	A	U	G	E
5	E	R	S		I	N		A	I			E	N
6	P	A		P	E		A	S	S	A	U	T	
7	R	I	D	E		O	U	T		P	S	I	
8	I	S	O	L	E	S		U	S	N	E	E	
9	S		R	E	M	E	R	C	I	E		L	
10	E	P	A	R	S	E		E	L	E	I	S	

Grille géante n°1448

•	G	•	E	•	M	•	A	•	E	•	I	•	O	•	N	•	A	•	S	•						
F	R	E	C	O	U	I	E	R	E	M	E	N	O	M	E	N	E	I	N	T	A	N	G	I	S	•
•	E	•	N	•	T	•	I	•	O	•	N	•	A	•	L	•	I	•	T	•	E	•	S	•		
•	G	•	O	•	U	•	E	•	T	•	S	•	A	•	G	•	N	•	I	•	C	•	E	R	•	
•	I	•	L	•	E	•	M	•	A	•	R	•	E	•	M	•	I	•	N	•	D	•	S	•		
•	A	•	L	•	I	•	E	•	R	•	A	•	E	•	R	•	A	•	E	•	N	•	T	•		
•	T	•	R	•	A	•	T	•	E	•	R	•	E	•	T	•	R	•	E	•	O	•	N	•		
•	D	•	E	•	C	•	O	•	M	•	E	•	S	•	I	•	E	•	R	•	E	•	T	•		
•	P	•	R	•	O	•	B	•	I	•	T	•	A	•	I	•	M	•	E	•	R	•	A	•		
•	A	•	G	•	N	•	L	•	I	•	M	•	E	•	R	•	A	•	E	•	S	•	•	•		
•	B	•	B	•	A	•	I	•	S	•	S	•	E	•	R	•	A	•	E	•	O	•	N	•		
•	C	•	R	•	A	•	T	•	E	•	E	•	S	•	U	•	R	•	E	•	R	•	A	•		
•	A	•	S	•	S	•	U	•	R	•	E	•	S	•	E	•	E	•	R	•	A	•	T	•		

HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS (PLAY-OFF - 2E J) Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la deuxième journée des play-off du Championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, disputés vendredi à la salle Harcha d'Alger.

2e journée :

JSE Skikda - CRB Mila 22-20
CR Bordj Bou Arreridj - MC Oued Tlélat 30-27
ES Ain Touta - HBC El-Biar en cours
M Bordj Bou Arreridj - O. El-Oued (20h00)

Classement :	Pts	J
1. JSE Skikda	4	2
2. O. El-Oued	2	1
--. ES Ain Touta	2	1
--. M Bordj Bou Arreridj	2	1
--. CR Bordj Bou Arreridj	2	2
6. HBC El-Biar	0	1
--. CRB Mila	0	2
--. MC Oued Tlélat	0	2

Reste à jouer / Samedi 25 mai / 3e journée :

JSE Skikda - CR Bordj Bou Arreridj (15h00)
HBC El-Biar - CRB Mila (16h30)
MC Oued Tlélat - M Bordj Bou Arreridj (18h00)
O. El-Oued - ES Ain Touta (19h30).

Déjà jouées / 1ere journée :

MC Oued Tlélat - JSE Skikda 16-20
CRB Mila - ES Ain Touta 25-26
O. El-Oued - CR Bordj Bou Arreridj 29-22
HBC El-Biar - M Bordj Bou Arreridj 20-21

NB : le premier au classement à l'issue des trois tournois play-off sera sacré champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

VOLLEY - NATIONALE 1 MESSIEURS (PLAY-OFF - 5E J) Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la cinquième journée des play-off du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, disputés vendredi à Blida :

5e journée :

JSC Ouled Adouane - ES El Eulma 3-0
ES Tadjenanet - PO Chlef 2-3
MC Alger - WA Tlemcen 1-3
ES Sétif - JS Messelmoun en cours
OMK El Milia - ASV Blida en cours

Classement :	Pts	J
1. JSC Ouled Adouane	14	5
2. WA Tlemcen	12	5
3. ES Sétif	10	4
4. MC Alger	8	5
5. OMK El Milia	6	4
--. ASV Blida	6	4
7. JS Messelmoun	4	4
--. ES El Eulma	4	5
9. ES Tadjenanet	3	5
10. PO Chlef	2	5

Reste à jouer / Samedi 25 mai / 6e journée :

Au Palais des sports :
ES El Eulma - PO Chlef (15h00)
ASV Blida - ES Sétif (17h00)

Salle OMS Mustapha-Tchaker :

WA Tlemcen - OMK El Milia (13h00)
JS Messelmoun - ES Tadjenanet (15h00)
JSC Ouled Adouane - MC Alger (17h00)

Déjà jouées / 4e journée :

ES El Eulma - ES Tadjenanet 3-1
PO Chlef - ES Sétif 0-3
JS Messelmoun - OMK El Milia 3-1
WA Tlemcen - JSC Ouled Adouane 1-3
ASV Blida - MC Alger 3-0

NB : A l'issue des trois tournois play-off, les quatre premières équipes au classement disputeront un tournoi dénommé le "Carré d'AS" (en aller simple). A l'issue de ce tournoi, le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

CYCLISME - GRAND PRIX INTERNATIONAL DE LA VILLE D'ALGER 70 coureurs au départ de l'édition 2024, prévue sur 82,5 km

Le Grand Prix International de la Ville d'Alger 2024 a débuté vendredi après-midi, sur un circuit fermé de 1,65 km, en plein centre de la capitale, et que les 70 coureurs engagés devront parcourir 50 fois, pour une distance globale de 82,5 km.



Après la présentation des 15 équipes engagées, le premier coup de pédale a été donné sous une température relativement élevée, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abderrahmane Hammad, et du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari.

Une programmation loin d'être fortuite, car les organisateurs ont tenu à ce que ce Grand Prix International de la Ville d'Alger intervienne en dernier, pour clôturer le Tour d'Algérie Cycliste (TAC-2024), qui s'était déroulé en dix étapes, du 11 au 24 mai.

Contrairement à leurs homologues du TAC-2024, les trois premiers au clas-

sement final de ce Grand Prix International de la Ville d'Alger n'auront pas droit à des maillots, mais plutôt à des récompenses financières. En effet, le vainqueur empochera un chèque de 970 euros, alors que le deuxième et le troisième auront respectivement droit à 484 euros et 243 euros.

"D'après moi, Hamza Yacine, de l'équipe Madar Pro-Team, est favori pour remporter Grand Prix International de la Ville d'Alger, car de tous les cyclistes engagés, c'est lui le meilleur sprinter. Il l'a d'ailleurs prouvé pendant le TAC-2024, en remportant quatre étapes sur dix" a indiqué à l'APS l'entraîneur du club cycliste de Dély

Brahim, Hamza Hakim. "En ce qui concerne notre équipe, elle fera tout ce qui est en son possible pour décrocher un podium. Certes, nous ne possédons pas un bon sprinter, capable de rivaliser avec les autres concurrents, mais nous espérons nous imposer tactiquement. Notre stratégie consiste à faire partie du peloton de tête et de résister, en espérant terminer la course parmi les premiers" a-t-il ajouté.

Hamza Hakim a dressé un bilan positif de la participation de son équipe au TAC-2024, en se réjouissant particulièrement du fait que "pour la première fois de son histoire, le Club de Dély Brahim a endossé la maillot jaune de leader

pendant trois étapes, grâce au jeune Ayoub Sahiri. A partir de là, notre participation ne peut qu'être satisfaisante surtout si on tient compte de la jeunesse de notre effectif, puisque chez nous, la moyenne d'âge ne dépasse pas les 22 ans" a-t-il encore tenu à souligner.

A noter que pour ce Grand Prix International de la Ville d'Alger, l'équipe Madar Pro-Team a changé trois cyclistes sur quatre, par rapport au TAC-2024, ne gardant que le sprinter, Hamza Yacine.

Ces trois coureurs, dont le vainqueur du TAC-2024, Nassim Saïdi, ont été laissés au repos en prévision d'autres importantes échéances à venir.

Hamza Amari (Madar Pro-Team) remporte l'édition 2024

Le cycliste algérien, Hamza Amari, sociétaire de l'équipe Madar Pro-Team, a remporté l'édition 2024 du Grand Prix International de la Ville d'Alger, disputée vendredi après-midi, sur une distance de 82,5 km, en présence de 70 coureurs, représentant 15 équipes.

Le deuxième place de cette course, dédiée au défunt journaliste "Djamel Boubercha", a été prise par le Malaisien, Ayoub Moutakel, de l'équipe Terengganu Cycling Team, ayant réussi le même chrono que Hamza Amari, alors qu'un autre algérien, Ayoub Ferrous, de l'équipe Union El Kantara a pris la troisième place, avec un

chrono de 1h 58 min 02 sec. La course s'est déroulée près du siège de la Wilaya d'Alger, sur un circuit fermé de 1,65 km, que les 70 coureurs engagés ont parcouru 50 fois, pour une distance totale de 82,5 km.

Le vainqueur de cette édition 2024 du Grand Prix International de la Ville d'Alger empochera un chèque de 970 euros, alors que le deuxième et le troisième toucheront respectivement 484 euros et 243 euros.

Les organisateurs ont décidé de dédier cette compétition au défunt Djamel Boubercha en guise de reconnaissance pour son engagement à développer la "petite reine",

particulièrement le Tour d'Algérie, auquel il était resté fidèle pendant de longues années.

La compétition a été précédée du Grand Prix de la Ville d'Oran et le Grand Prix de la Ville d'Annaba, et surtout par le Tour d'Algérie Cycliste (TAC-2024), remporté par Nassim Saïdi, de la Madar Pro-Team.

C'est ce même Nassim Saïdi qui avait remporté le Grand Prix d'Oran, le 11 mai courant, avec un chrono de 2h42:37", alors que le Grand Prix International de la Ville d'Annaba, disputé mercredi dernier, a été remporté par L'Erythréen, Michael Melkias, en 1h52:21".

PARA-ATHLÉTISME - MONDIAUX 2024 L'Algérie termine à la 9e place

La sélection algérienne (messieurs/dames) de para-athlétisme a terminé à la neuvième place au classement final des Mondiaux 2024, clôturés ce samedi à Kobe (Japon).

A l'issue de la neuvième et dernière journée de cette compétition, organisée du 17 au 25 mai au pays du soleil levant, la sélection algérienne totalisait treize

médailles : 5 or, 4 argent et 4 bronze.

Les cinq médailles d'or algériennes ont été obtenues par Nassima Saïfi (disque/F57), Safia Djelal (poids/F57), Ahmed Mehdi-de (Club F32) et Skander Djamil Athmani, ayant réussi le doublé sur 100m et 400m T13.

Les quatre médailles en argent, elles, ont été l'œu-

vre de Walid Ferhah (Club F32), Lazhar Zianni (poids F38), Mohamed Berrahal (200m/T51) et Abdelkrim Kerai (1500m/T38).

Enfin, les quatre médailles en bronze ont été décrochées par Abdellatif Baka (1500m/T13), Fakhreddine Thelaidjia (400m/T36), Mokhtar Didane (100m/T36) et Nassima Saïfi (poids/F57). Cette

11e édition des Championnats du monde para-athlétisme a été reportée haut la main par la Chine, ayant totalisé 87 médailles (33or, 30 argent et 24 bronze), se plaçant ainsi devant le Brésil (2e) avec 42 médailles (19 or, 12 argent et 11 bronze), au moment où l'Ouzbékistan a complété le podium, avec treize breloques (7 or, 4 argent et 2 bronze).

PÉTANQUE - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES SOURDS Les triplettes d'Aïn Taya messieurs et Alger dames sacrées à Skikda

Les triplettes d'Aïn Taya messieurs et d'Alger dames ont remporté les trophées du Championnat d'Algérie de pétanque des sourds jeu court, qui a pris fin vendredi en nocturne au Boulodrome " 20 août 55" de Skikda.

La triplette d'Aïn Taya s'est imposée en finale face à leur adversaire d'El Meniaa sur le score de 13 à 7. La troisième place est revenue à l'équipe de Skikda. Chez les dames, nette domination du club CSA dames d'Alger, qui a remporté ses trois matchs devant ceux de Bejaia,

Tissemsilt et Bechar. Selon les organisateurs, le niveau technique de la compétition a été jugé "appréciable" chez les messieurs et "moyen" chez les dames et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions, dans une ambiance festive et conviviale. Ce Championnat d'Al-

gérie de deux jours, organisé par le club sportif des sourds de la wilaya de Skikda, en collaboration avec la Fédération sportive algérienne des sourds et la direction de la Jeunesse et des Sports locale, a regroupé 24 clubs, dont quatre en dames qualifiés des phases régionales. Les

vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des membres de la Fédération sportive des sourds d'Algérie et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports locale et quelques personnalités sportives.

JUDO - OPEN AFRICAÏN D'ABIDJAN L'Algérie avec deux représentants en Côte d'Ivoire (organisateur)

Deux judokas dont une dame représenteront l'Algérie au tournoi international "Open Africain d'Abidjan", prévu les 8-9 juin prochain en Côte d'Ivoire, suivant la liste préliminaire d'engagement, dévoilée vendredi par les organisateurs. Il s'agit d'Ishak Manseri chez les moins

de 60 kilos (messieurs) et Belkadi Amina chez les moins de 63 kilos (dames), alors que le délai des inscriptions est toujours ouvert.

Pour l'instant, et toujours suivant cette liste préliminaire d'engagement : 132 judokas (84 messieurs et 48 dames), représentant 32 pays des

cinq continents ont déjà confirmé leur participation. Avec 31 judokas engagés (22 hommes et 9 dames), la Côte d'Ivoire est pour l'heure le pays le mieux représenté dans ce tournoi, au moment où certaines nations, comme Haïti et le Guatemala n'ont engagé qu'un seul athlète chacune.

PARA-ATHLÉTISME - MONDIAUX DE KOBE-2024 (8E J) Nouvelle médaille d'argent pour l'Algérie, grâce à Ziamni (poids)

L'Algérie a ajouté une médaille d'argent à sa moisson de breloques aux Championnats du monde de para-athlétisme, grâce au lanceur de poids T38, Lazhar Ziamni, vendredi,

lors de la 8e et avant dernière journée des joutes qu'abrite Kobe (Japon).

Ziamni dont c'est la première participation aux mondiaux, a jeté son engin à 12,73 mètres au concours

du poids, classe F38, loin derrière le champion du monde en titre et recordman du monde, le Colombien Lemos Rivas, auteur d'un jet à 17,10 mètres (son record du monde réalisé en

juillet dernier aux Mondiaux de Paris est de 18,26 mètres.) La médaille d'argent de Lazhar Ziamni est la seule décrochée par l'Algérie lors de cette 8e journée, puisque ni le demi-fondiste, Samir Nouioua (1500m) ni Mohamed Berrahal (100m) n'ont réussi leurs finales. Au 1500m T46, Nouioua s'est contenté de la 5e place en 3:54.02, réalisant néanmoins, son meilleur chrono de la saison. Le titre mondial de l'épreuve a été remporté par Laremchuk Aleksandr (sous drapeau neutre) en 3:48.87, devant le Bulgare Stoyanov Hristiyan (3:49.54) et l'Australien Roeger Michael (3:50.45). De son côté, Mohamed Berrahal a terminé au pied du podium de la finale du 100m moteur (T51), après avoir couru la distance en 21.94 (sa meilleure performance de la saison).

La course a été remportée par le Belge Roger Habsh (20.82), devant le Canadien Cody Fournie (21.17) et le Mexicain Navarro Sanchez (21.85). A une journée de la clôture des 11es Championnats du monde de para-athlétisme de Kobe (17-25 mai), l'Algérie pointe à la 7e place au classement des médailles avec onze (11) breloques : cinq en or obtenue par Nassima Saifi (disque/F57), Safia Djelal (poids/F57), Athmani Skander Djamil (100m et 400m/T13), Ahmed Mehib (Club F32), deux en argent de Walid Ferhah (Club F32) et Lazhar Ziamni (poids F38), et quatre en bronze grâce à Abdellatif Baka (1500m/T13), Fakhredine Thelaidjia (400m T36), Mokhtar Didane (100m T36) et Nassima Saifi (poids F57).

BOXE - 2^E TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE Oussama Mordjane (57 kg) qualifié en 16^{ES} de finale

Le boxeur algérien, Oussama Mordjane (57 kg) s'est qualifié aux 16es de finale du deuxième et dernier tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, en s'imposant devant le Laotien, Walter Oupathana, vendredi à Bangkok en Thaïlande.

Mordjane connaît son adversaire au prochain tour à l'issue des combats de la première journée de compétition, qui se poursuivent dans la capitale thaïlandaise.

Samedi, deux autres pugilistes algériens feront leur entrée en lice dans le tournoi. Il s'agit d'Amine Meziane (51 kg) contre l'Ukrainien, Dmytro Zamotayev, et Mohamed Houmri (80 kg), qui défiera l'Espagnol, Jalidov Gazimagomed.

Le dernier algérien engagé dans le tournoi, Youcef Islam Yaiche (71 kg) fera ses débuts, dimanche, contre le Mexicain, Salvatore Cavallaro. Sous la houlette des entraîneurs nationaux Ahmed Dine, Aziz Toualbine et Mohamed Allalou, ce quatuor a peaufiné sa préparation au Centre de préparation de Fouka (Tipasa), avec un regroupement qui s'est étalé du 13 au 19 mai.

Plus de 500 athlètes se disputeront les 51 places de qualification disponibles. Conformément au système de qualification de la boxe pour les Jeux olympiques de Paris 2024, seuls les CNO qui n'ont pas encore d'athlète qualifié(e) dans une catégorie de poids spécifique, via le tournoi de qualification continental correspondant, seront autorisés à inscrire un(e) athlète par catégorie de poids.

Possédant de réelles chances d'être médaillés à Paris, les boxeurs algériens ont déjà réussi à décrocher cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi pré-olympique de Dakar en septembre 2023, à savoir, Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

L'Algérien Mohamed Houmri éliminé dès le premier tour

Le boxeur algérien, Mohamed Houmri (80 kg), a été éliminé dès les 32es de finale du deuxième et dernier tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, en perdant par disqualification au 2e round face à l'Espagnol Jalidov Gazimagomed, samedi à Bangkok en Thaïlande.

Cette deuxième journée du 2e et dernier tournoi mondial de qualification aux JO de Paris, verra également l'entrée en lice de l'autre pugiliste algérien, Meziane Mohamed El Amine (51 kg), qui sera opposé à l'Ukrainien Dmytro Zamotayev, pour le compte des 32es de finale.

Lors de la première journée disputée vendredi, le boxeur algérien, Oussama Mordjane (57 kg), s'était qualifié aux 16es de finale, en s'imposant devant le Laotien, Walter Oupathana.

Le dernier algérien engagé dans le tournoi, Youcef Islam Yaiche (71 kg), fera ses débuts, dimanche, contre le Mexicain, Salvatore Cavallaro.

Plus de 500 athlètes se disputeront les 51 places de qualification disponibles, dont 23 pour les dames et 28 pour les messieurs. Conformément au système de qualification de la boxe pour

les Jeux olympiques de Paris 2024, seuls les CNO qui n'ont pas encore d'athlète qualifié(e) dans une catégorie de poids spécifique, via le tournoi de qualification continental correspondant, seront autorisés à inscrire un(e) athlète par catégorie de poids.

Possédant de réelles chances d'être médaillés à Paris, les boxeurs algériens ont déjà réussi à décrocher cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi pré-olympique de Dakar en septembre 2023, à savoir, Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU Avis D'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/UMMT0/VRDPO/2024 NIF: 408 020 000 150 039

L'UMMT0 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **1. Acquisition et installation d'un Data Center au profit de l'Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou ;** **Lot unique : Acquisition et installation d'une solution Data Center HPC/AI & Cloud Privé.** Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges, sous format numérique, auprès de l'UMMT0, au VRDPO 5ème étage, Tour rectorale, Hasnaoua 1 ou en envoyant une demande à l'adresse électronique : equipement.vrdpo@ummt0.dz

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

1. Capacités techniques : avoir réalisé au moins une fois l'objet du cahier des charges ou un objet similaire, justifié par Attestation de bonne exécution établie par un maître d'ouvrage public;

2. Capacités financières : avoir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années réalisées durant les cinq (05) dernières années de vingt millions de dinars (20 000 000.00 DA) ou plus. Les offres doivent parvenir sous pli cacheté et anonyme dans une même enveloppe sous forme de trois dossiers séparés dans trois enveloppes scellées et cachetées portants, respectivement :

Le dossier de candidature contient : la déclaration de candidature, la déclaration de probité, les statuts pour les sociétés, documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, les bilans financiers des cinq (05) dernières exercices comptables, approuvés par les services des impôts, et les références bancaires, références professionnelles,

Une offre technique qui contient : Une déclaration à souscrire, Un mémoire technique justificatif contenant : Le descriptif des équipements et leur origine; leurs caractéristiques techniques et leurs performances; Description détaillée de la solution technique alignée sur une architecture de référence certifiée par le constructeur des équipements et/ou l'éditeur de logiciels; Présentation détaillée de la

méthode, le planning et le délai de réalisation du projet ; Description de la méthode de déploiement et de gestion de l'infrastructure conforme aux exigences décrites au descriptif contenu dans le cahier des charges (annexe 1); La garantie des équipements, le service après-vente, le délai de livraison, d'installation et de mise en marche, la formation (selon les modèles joints en annexes de cahier des charges); Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Une offre financière : qui contient la lettre de soumission; le bordereau des prix unitaires; le devis quantitatif et estimatif.

L'enveloppe principale scellée ne doit comporter aucune inscription extérieure autre que les mentions suivantes : **Université Mouloud Mammeri, Hasnaoua 1, Tizi-Ouzou ; « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/UMMT0/VRDPO/2024, OBJET : « Acquisition et installation d'un Data Center au profit de l'Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou; Lot unique Acquisition et installation d'une solution Data Center HPC/AI & Cloud Privé.**

Le délai de préparation des offres est fixé à trente (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date et l'heure limite de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 h 30 minutes et si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau du VRDPO 5ème étage, Tour rectorale, Hasnaoua 1 de l'UMMT0.

L'ouverture des plis est fixée au dernier jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 11 h 00.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date d'ouverture des plis.

LIGUE 2 AMATEUR (28^e J) L'ES Mostaganem à un point du bonheur, la lutte pour le maintien se poursuit dans les deux groupes

L'ES Mostaganem, vainqueur en déplacement contre le RC Arbaâ (2-1), a conservé son avance de cinq points en tête du classement du groupe Centre-ouest, à l'occasion de la 28^e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée vendredi, alors que l'USM Annaba a réalisé une bonne opération dans la lutte pour le maintien dans le groupe Centre-Est, en dominant l'IB Khemis Khechna (3-0).

A la faveur de ce nouveau succès, l'ES Mostaganem (69 pts) a maintenu sa série d'invincibilité (15 victoires, 1 nul), tenant à distance son principal rival dans la course à l'accession, le RC Kouba (64 pts), qui a battu le CR Témouchent (2-0).

A deux journées de la fin de la saison, l'Espérance de Mostaganem qui possède cinq longueurs d'avance sur son dauphin, n'a besoin que d'un seul petit point lors de la réception de l'ASM Oran lors de la prochaine journée, pour valider son accession en Ligue 1 professionnelle, après 25 ans d'attente.

De son côté, le RC Arbaâ (32 pts) glisse au 14^e rang synonyme pour le moment de relégation en Inter-région en compagnie de la JS Guir Abadla et l'Olympique Médéa, bons derniers avec 15 points.

Toujours dans la lutte pour le maintien, le NA Hussein-Dey (9e, 35 pts) est parvenu à revenir avec les trois points de la victoire de son déplacement chez le MCB Oued Sly (1-0), alors que le WO Boufarik (13e, 33 pts) a fait match nul (1-1) contre le SC Mecheria, qui occupe la neuvième place conjointement avec le NAHD et MCBOS.

La JSM Tiaret (7e, 36 pts) a également réalisé une bonne opération lors de cette journée en s'imposant (2-0) devant le GS Mascara, tout comme l'ASM Oran (12e, 34 pts), qui a battu le SKAF Khemis Miliana (1-0).

Dans le groupe Centre-Est, l'E Sour Ghozlane (15e, 28 pts) a hypothéqué sérieusement ses chances de maintien en Ligue 2 après sa lourde défaite (3-0) en déplacement chez le leader l'Olympique Akbou, qui a déjà acté son accession en Ligue 1 depuis deux journées.

Sour El-Ghozlane garde tout de même un léger espoir, puisque le match opposant le HB Chelghoum Laid (14e, 30 pts) face à l'AS Khroub (7e, 37 pts), a été interrompu en raison des conditions météo difficiles.

Toujours dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba (12e, 34 pts) a quitté la zone rouge en dominant l'IB Khemis Khechna (3-0), alors que l'AS Ain M'lila (13e, 31 pts) se retrouve dans situation délicate après sa défaite face à l'Olympique Magrane (10e, 36 pts).

Egalement concerné par la bataille pour la survie, l'USM El Harrach (11e, 35 pts) s'est inclinée face la JS Bordj Ménaïel (0-2), au moment où l'IRB Ouargla (38 pts) a battu le MC El Eulma (2-0).

La lutte pour éviter la relégation s'annonce féroce lors des deux dernières journées dans les deux poules avec plusieurs clubs qui joueront leur survie en Ligue 2.

LES RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Groupe centre-Est - 28^e journée

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 28^e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, disputés vendredi :

MO Constantine - MSP Batna 1-2
JS Bordj Ménaïel - USM El Harrach 2-0
Olympique Magrane - AS Ain M'lila 1-0
USM Annaba - IB Khemis Khechna 3-0
HB Chelghoum Laid - AS Khroub 1-0 (match arrêté en raison des conditions météo)
Olympique Akbou - E Sour Ghozlane 3-0
CA Batna - NRB Teleghma 1-2
MC El Eulma - IRB Ouargla 0-2

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	67	28
accédé en Ligue 1		
2). MSP Batna	55	28
3). CA Batna	42	28
-). MO Constantine	42	28
-). JS Bordj Ménaïel	42	28
6). IB Khemis Khechna	38	28
-). IRB Ouargla	38	28
-). NRB Teleghma	38	28
9). AS Khroub	37	27
10). O. Magrane	36	28
11). USM El Harrach	35	28
12). USM Annaba	34	28
13). AS Ain M'lila	31	28
14). HB Chelghoum Laid	30	27
15). ES Ghozlane	28	28
16). MC El Eulma	16	28

Groupe centre-Ouest - 28^e journée

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 28^e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, disputés vendredi :

WA Mostaganem - ESM Koléa 2-1
MCB Oued Sly - NA Hussein-Dey 0-1
GC Mascara - JSM Tiaret 0-2
ASM Oran - SKAF Khemis Miliana 1-0
RC Arbaâ - ES Mostaganem 1-2
SC Mecheria - WA Boufarik 1-1
RC Kouba - CR Témouchent 2-0
JS Guir Abadla - Olympique Médéa 3-1

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	69	28
2). RC Kouba	64	28
3). WA Mostaganem	52	28
4). GC Mascara	43	28
-). CR Témouchent	43	28
6). ESM Koléa	38	28
7). SKAF El Khemis	36	28
-). JSM Tiaret	36	28
9). MCB Oued Sly	35	28
-). SC Mecheria	35	28
-). NA Hussein Dey	35	28
10). ASM Oran	34	28
13). WA Boufarik	33	28
14). RC Arbaâ	32	28
15). O. Médéa	15	28
16). JS Guir Abadla	15	28

ÉQUIPE NATIONALE (U20 - PRÉPARATION) CÔTE D'IVOIRE-ALGÉRIE 2-0 Manaâ : "Une belle expérience pour nos joueurs"

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football des moins de 20 ans (U20), Yacine Manaâ, a estimé, à l'issue de la défaite concédée jeudi en amical face à son homologue ivoirienne 2-0 (mi-temps : 1-0), en match disputé au complexe sportif de Bingerville d'Abidjan, en vue des prochaines échéances que cette rencontre reste une belle expérience pour ses joueurs.

"Nous avons encaissé deux buts dans des moments difficiles. Après, on a malheureusement eu une expulsion qui nous a fait du mal. Mais c'est une belle expérience pour nos joueurs. Le plus important c'est de permettre aux joueurs de vivre de telles expériences", a déclaré Manaâ au site officiel de la Fédération ivoirienne (FIF).

Les deux buts de la partie ont été inscrits par Cissé Isaac Ismaël (40e) et Sanogo Ibrahim (46e). Les deux équipes se rencontreront à nouveau dimanche sur la même pelouse à 17h00 (heure algérienne).

"Maintenant pour le second match prévu ce dimanche, nous allons travailler et remédier à nos faiblesses", a-t-il ajouté.

De son côté, le sélectionneur ivoirien, Lassina Dao, a estimé que le fait de terminer le match avec une supériorité numérique avait "favorisé notre domination".

"La première mi-temps a été très bien engagée avec beaucoup d'intensité dans le



jeu, ce qui nous a permis de marquer le premier but. En seconde période, nous avons marqué très tôt, et à partir de là, le match était quelque peu facile pour nous. L'expulsion du joueur algérien a aussi favorisé notre domination. Nous sommes satisfaits de la performance de nos joueurs. Nous allons bien récupérer pour attaquer le deuxième match prévu dimanche."

En vue de ces deux matchs de préparation,

Manaâ a fait appel à 22 joueurs, dont deux évoluant à l'étranger : le portier Matthias Hammache (CF Montréal/Canada) et le défenseur Anis Fatahine (Paris FC/France).

Les coéquipiers du milieu de terrain, Kelaleche Abdelmalek, (MC Alger) préparent le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie.

COUPE DE L'EMIR DU QATAR 2024 Bounedjah remporte le trophée pour son dernier match avec Al-Sadd



La formation d'Al-Sadd, où évolue l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, a remporté la 52e Coupe de l'Emir du Qatar de football, après sa victoire en finale face au Qatar SC (1-0, a.p.), en match disputé vendredi au stade de la Cité de l'Education à Doha.

L'unique but de la partie a été inscrit par le Colombien Mateus Uribe à la 118e minute de jeu. Al-Sadd a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion d'Akram Afif (109e). Titularisé pour son dernier match avec Al-Sadd, Bounedjah, dont le contrat arrive à terme en juin, a porté le brassard de capitaine, en guise de reconnaissance à son parcours avec "Al-Zaïm", qu'il avait rejoint en 2015 en provenance de l'ES Sahel (Ligue 1/Tunisie).

Avec ce nouveau trophée, le 19e pour Al-Sadd dans cette épreuve, le club réalise le doublé Coupe de l'Emir-Championnat.

Pendant les neuf années passées avec le

club basé à Doha, l'enfant d'Oran a réussi à marquer plus de 220 buts, toutes compétitions confondues, et s'est positionné comme étant le buteur historique d'Al-Sadd.

Sous le maillot d'Al-Sadd, Bounedjah (32 ans) a gagné plusieurs titres, dont quatre titres de champion du Qatar (2019, 2021, 2022, 2024) et trois Coupes du Qatar (2017, 2020, 2021).

Fortement convoité, Bounedjah devrait rebondir en Arabie saoudite, où le club d'Al-Shabab lui a formulé une offre ferme.

"Pour le moment, je n'ai rien décidé concernant mon futur club, mais cela ne m'empêche pas de dire que je suis proche du championnat saoudien", a indiqué Bounedjah samedi dernier au micro de BeIn Sports. Formé au RCG Oran, Bounedjah, compte 69 sélections avec l'équipe nationale (30 buts).

**BAYERN
C'EST BOUCLÉ
POUR KOMPANY !**

Le prochain entraîneur du Bayern Munich s'appelle bien Vincent Kompany. Selon les informations du journaliste Fabrizio Romano, le club allemand a trouvé un accord à hauteur de 12 millions d'euros avec Burnley pour libérer le coach belge, qui va signer un contrat de trois années, soit jusqu'en juin 2027. Une sacrée promotion pour l'ancien joueur d'Hambourg et de Manchester City qui va ainsi succéder à Thomas Tuchel à l'Allianz Arena.

REAL MADRID

**NACHO
BIENTÔT
AVEC MESSI ?**

Sur le départ à Real Madrid, où son contrat se termine en juin, Nacho (34 ans, 28 matchs en Liga cette saison) souhaite poursuivre sa carrière en MLS. Selon les informations de Relevo ce vendredi, le défenseur central et capitaine des Merengues pourrait rejoindre l'Inter Miami. Un club dans lequel l'Espagnol pourrait rejoindre Lionel Messi, Luis Suarez, Jordi Alba ou encore Sergio Busquets. En quête d'un nouveau défenseur central pour pallier la longue absence de Nicolas Feire, gravement blessé au genou, l'entraîneur de la franchise floridienne Gerardo Martino milite pour la venue de Nacho. Alors qu'il occuperait la dernière place d'extracommunautaire à Miami, le Madrilène bénéficierait en Major League Soccer d'un salaire annuel à 1,5 million d'euros.

**MAN UTD
TEN HAG
DÉFEND
SON BILAN**

Possiblement licencié en fin de saison, Erik ten Hag est satisfait de son travail avec Manchester United. L'entraîneur néerlandais estime qu'il pouvait difficilement mieux faire avec un club en constante reconstruction depuis une décennie. "Manchester United a remporté le championnat pour la dernière fois en 2013, il y a onze ans, mais ils s'attendent quand même à ce que nous gagnions chaque match tout en étant au sommet. Ce club n'est pas prêt pour ça, a plaidé le technicien batave pour Voetbal International. Nous étions censés commencer à construire quelque chose et nous avons fait les premiers pas l'année dernière, mais ensuite, on s'est rendu compte de la taille du chantier et surtout que personne n'était jamais satisfait." "Au sein du club, les gens étaient plutôt contents, mais à l'extérieur, il y avait du bruit en disant que j'avais seulement gagné la Carabao Cup, perdu la finale de la FA Cup et que je ne faisais pas mieux que 3e en Premier League. Je réponds que ces gens n'ont aucun sens de la réalité. D'autres clubs avaient un effectif bien meilleur", a rajouté Ten Hag.



**MAN CITY
FODEN N'A
JAMAIS DOUTÉ**

Meilleur joueur de Premier League pour la saison 2023-2024, Phil Foden (23 ans, 52 matchs et 27 buts toutes compétitions cette saison) a retrouvé un rôle central à Manchester City. Le milieu offensif anglais assure qu'il n'a jamais voulu quitter son club de toujours malgré les difficultés. "Je n'ai jamais eu l'intention de partir de Manchester City. Je croyais ce que disait le manager. Je croyais au processus. Quand je ne jouais pas, je savais qu'il y avait des meilleurs joueurs. Plus je grandissais, plus le temps passait, et plus les opportunités sont arrivées", a expliqué le meneur de jeu manucien pour la BBC.

**MILAN
GIROUD NE SE VOIT PAS
ENTRAÎNEUR**

En fin de contrat l'AC Milan, Olivier Giroud (37 ans, 46 matchs et 16 buts toutes compétitions cette saison) va poursuivre et probablement terminer sa carrière au Los Angeles FC. Après son aventure en tant que joueur, l'attaquant a quelques pistes pour rebondir.

"J'ai envie de rester dans le foot, évidemment, mais je ne peux pas vous dire exactement ce que je vais faire. J'ai envie de toucher à plusieurs choses. Pas entraîneur, mais au recrutement, dans la formation, être au contact d'une équipe première... Peut-être comme directeur sportif ou coordinateur sportif. Ce genre de choses. Après, je ne m'intéresse pas aussi quelques interventions à la télévision. C'est bien, cela permet de rester dans le football. C'est ce que je veux", a expliqué le buteur pour L'Equipe.



**INTER
INZAGHI MEILLEUR
COACH DE SERIE A**

Champion d'Italie pour la première fois de sa carrière d'entraîneur, Simone Inzaghi a été logiquement élu meilleur coach de Serie A pour la saison 2023-2024. Le technicien de l'Inter a notamment devancé son homologue de Bologne, Thiago Motta. "Ce ne pouvait être que Simone Inzaghi, a indiqué le président de la Serie A, Luigi De Siervo. En atteignant la consécration absolue parmi les entraîneurs les plus importants de la scène internationale, l'entraîneur des Nerazzurri a conduit son équipe sur un parcours pratiquement parfait, avec la meilleure attaque et la meilleure défense. La conquête du Scudetto et la deuxième étoile historique de l'Inter sont les résultats du travail d'un entraîneur qui a toujours su faire exprimer à ses joueurs un jeu passionnant, tout en maintenant une grande compacité." L'homme de 48 ans succède à Luciano Spalletti, champion d'Italie avec Naples en 2022-2023.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS	Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir	RÉDACTION ADMINISTRATION « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
Gérant Fayçal Laouer Directeur de publication Smaïl Oulebsir	PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz	

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

M. Attaf coprésidé une séance de travail avec son homologue sénégalaise

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a coprésidé, jeudi à Dakar, une séance de travail avec son homologue sénégalaise, Mme Yassine Fall, dans le cadre de la visite de travail effectuée en République du Sénégal, en qualité d'Envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

La séance a été consacrée à la concertation et à la coordination autour de plusieurs questions liées aux relations bilatérales et aux perspectives de leur élargissement pour englober de nouveaux do-

maines mutuellement bénéfiques", a précisé la même source, ajoutant que les deux parties ont également examiné "les derniers développements au plan continental, en prévision des prochaines

échéances au niveau de l'Union africaine (UA)". A l'invitation de son homologue sénégalaise, Mme. Yassine Fall, le ministre Ahmed Attaf a visité le Musée des civilisations africaines à Dakar et ses diffé-

rents pavillons où il a reçu des explications sur les principaux éléments exposés et les messages qu'ils véhiculent sur la civilisation et l'histoire des peuples et des pays africains, lit-on dans le communiqué.

M. Attaf évoque à Dakar les défis de la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger M. Ahmed Attaf a indiqué, jeudi soir à Dakar, que le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune est "personnellement attentif à la qualité des relations algéro-sénégalaises".

"J'ai eu le privilège d'être reçu en audience par le président de la République sénégalaise auquel j'ai remis une lettre de son frère le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, ajoutant que le président Tebboune "est personnellement attentif à la qualité des relations algéro-sénégalaises, tout comme il est particulièrement soucieux de leur contenu et de leur substance".

En outre, "le Président Abdelmadjid Tebboune est également attentif à l'impératif d'une concertation politique soutenue, régulière et permanente entre nos deux pays, tant que les défis auxquels ils sont confrontés sont les mêmes dans toutes les aires d'appartenance commune". M. Attaf a ajouté à l'adresse du Président sénégalais que "dans

l'accomplissement de la grande destinée de votre grand pays, une nouvelle ère est en train de s'ouvrir. Compte tenu de l'histoire de nos deux pays, compte tenu des relations particulières qu'ils ont pu tisser et entretenir entre eux, en dépit parfois des épreuves et des adversités, et compte tenu, enfin, des aspirations et des ambitions communes qu'ils nourrissent, l'Algérie a cœur d'être aux côtés du Sénégal à un moment où il entame l'écriture d'une nouvelle page de son histoire multiséculaire."

Algérie-Sénégal : côte à côte face aux nombreux défis

Par ailleurs, M. Attaf a souligné que "l'Algérie entend aussi être aux côtés du Sénégal dans cette phase à travers une plus grande mobilisation de nos ressources pour la concertation politique, eu égard aux nombreux défis qui s'imposent à nous dans cette aire d'appartenance commune, la région sahélo-saharienne qui connaît une montée des périls ayant pour noms : le terrorisme, la criminalité internationale organisée, la traite des êtres humains, les reculs économiques autant que sociaux et des instabilités politiques récurrentes."

M. Attaf a rappelé, d'autre part, que "sur

la période récente, l'Afrique a enregistré de belles victoires", citant notamment "la mise en place de la zone de libre-échange, l'adhésion au G20, une unanimité internationale qui se forme pour corriger l'injustice historique et permettre à notre continent d'avoir une meilleure représentation au Conseil de Sécurité, l'appropriation africaine en cours des Missions de maintien de la paix". Mais "ces belles victoires ne peuvent à elles-seules cacher les échecs tragiques. Ces échecs concernent toutes les cinq régions de notre continent insécurisées, déstabilisées et fragilisées par un grand nombre de foyers de crises, de tensions et de conflits", a-t-il déploré. Au niveau de l'environnement international, a-t-il ajouté, "ses signes distinctifs actuels ne sont pas rassurants non plus. Il y a le système de sécurité collective qui montre ses limites, il y a le multilatéralisme qui s'essouffle, le tissu de l'interdépendance qui s'effiloche et les Nations Unies qui voient se perdre la confiance des peuples et des Etats en elles. Là aussi, il y a un vaste chantier qui nous attend".

"Voilà les tâches que nos deux pays doivent prendre à bras-le-corps. Voilà les défis qu'ils doivent relever et les perspectives qui s'ouvrent à eux", a-t-il conclu.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

La prévention des conflits en Afrique devrait être une priorité (Bendjama)

La prévention des conflits en Afrique devrait être une priorité tout en bénéficiant d'un financement adéquat afin de permettre au continent de répondre de manière efficace aux menaces multiformes, notamment celle du terrorisme, a indiqué, jeudi, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama lors d'un débat ouvert au Conseil de sécurité.

"La paix et le développement se renforcent mutuellement", a soutenu M. Bendjama lors de son intervention au débat ouvert sur le "renforcement du rôle des Etats africains face aux défis mondiaux en matière de sécurité et de développement", affirmant que les conflits avaient un "effet négatif considérable" sur la réalisation des objectifs de développement durable.

L'Afrique fait face à nombreuses crises, notamment celles liées aux défis socio-économiques, a-t-il signalé affirmant que la bonne gouvernance restait, à cet égard, la solution idéale pour prévenir et régler les crises.

Le développement est tout aussi crucial après la fin des conflits "dans la mesure où les efforts de consolidation de la paix contribuent à renforcer la résilience et les capacités des Etats touchés à se remettre des crises et à en prévenir de nouvelles", a-t-il ajouté.

De même que le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales dans les questions liées au maintien de la paix et de la sécurité internationale peuvent améliorer la sécurité collective, a-t-il noté. Il a assuré, en outre,

que la mise en œuvre de la résolution (2719) du Conseil de sécurité offrait l'opportunité de favoriser l'appropriation par l'Union africaine des initiatives de paix grâce à un financement "prévisible, durable et flexible des opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA".

Il a précisé, à ce propos, que l'efficacité de cette résolution était tributaire de sa mise en œuvre dans le respect de la justice et de l'équité. "Fondé sur la conviction que la sécurité et la stabilité en Afrique sont intrinsèquement liées au développement, mon pays, l'Algérie, contribue activement au progrès du continent africain", a-t-il indiqué, d'autre part. L'Algérie a lancé "une série d'initiatives stratégiques visant à renforcer les liens avec les Etats voisins et à favoriser l'intégration régionale", a-t-il rappelé.

M. Bendjama a signalé, à ce sujet, que l'Algérie avait alloué dès 2020 un (1) milliard de dollars à l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, dans le but de

renforcer les projets d'intégration continentale et les infrastructures importantes. "L'Algérie, mu par sa conviction inébranlable que la dette entrave le progrès économique, a annulé un montant total de 900 millions de dollars en faveur de quatorze (14) pays africains", a-t-il rappelé. Il a ajouté que l'Algérie offrait, chaque année, plus de 2000 bourses d'études aux étudiants africains, notamment dans les branches ayant trait à la gouvernance et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

"Dans le cadre des efforts visant à renforcer davantage la coopération régionale entre l'Algérie, la Libye et la Tunisie, un mécanisme consultatif a été mis en place pour assurer la sécurité aux frontières communes", a-t-il dit notant que "cette initiative vise à coordonner les efforts de lutte contre l'immigration clandestine, le terrorisme et le crime organisé". M. Bendjama a, par ailleurs, une nouvelle fois défendu le droit du continent africain d'avoir sa place au sein du Conseil de sécurité.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Deux terroristes abattus dans la wilaya de Chlef (MDN)

Deux (02) terroristes ont été abattus, jeudi soir, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Djebel Tamoulga, Bir Safsaf, dans la wilaya de Chlef, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et lors d'une opération de fouille et de ratissage

dans la zone de Djebel Tamoulga, Bir Safsaf, au niveau du Secteur militaire de Chlef (ère Région militaire), un détachement de l'ANP a abattu, hier 23 mai 2024, deux (2) terroristes. Il s'agit du terroriste Kachkouche Abdelkader, dénommé "Abou Djfaafer" et du terroriste Khaloufi Abdelkader, et récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Ka-

ARTISANAT

Le secteur a contribué à hauteur de 360 milliards de dinars au Produit national brut (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé, jeudi à Oran, que le secteur de l'Artisanat a contribué à hauteur de 360 milliards de dinars au Produit national brut en 2023.

Le ministre a indiqué, dans une allocution qu'il a prononcée lors de sa supervision de la cérémonie inaugurale de la 25^e édition du Salon international de l'Artisanat, au Centre des conventions d'Oran (CCO), que "le secteur de l'Artisanat représente une force économique ayant contribué par un apport de 360 milliards de dinars à la formation du Produit national brut en 2023".

Il a affirmé, d'autre part, que son département ministériel veille à accompagner les artisans, dont le nombre dépasse 1.1 million artisans, répartis à travers trois créneaux d'activité, à savoir l'artisanat d'art, de production et des services, précisant que "le secteur est à vocation économique à tout point de vue, considéré comme un des affluents du développement local et producteur de richesse". Evoquant le Salon, le ministre a déclaré que la présente édition est marquée par la participation de plus de 400 artisans et artisanes des 58 wilayas, dont 58 représentent des pays frères et amis, à l'instar de la Palestine, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, la République arabe sahraouie démocratique, la Mauritanie, le Mali et le Niger, avec une présence remarquée de la femme artisanne.

Prenant part également à cette manifestation, qui se tient pour la première fois à Oran, plusieurs organismes et partenaires relevant des secteurs de la Culture et des Arts, la Formation et l'Enseignement professionnels, l'Economie de la connaissance et des Startups, ainsi que celui des Moudjahidine et des Ayants-droit. De son côté, le wali d'Oran Saïd Sayoud a déclaré que cet événement a caractère international est marqué par la participation de coopératives, d'entreprises économiques, d'associations dont les activités sont dédiées à la promotion de l'artisanat et de l'ensemble des spécialistes du domaine de l'artisanat, ajoutant que le Salon "vise à promouvoir les produits de l'artisanat et à consolider l'échangeur des expériences entre les professionnels du secteur, ainsi qu'à susciter la concurrence entre les produits issus de cette activité".

Il a fait observer que "le Salon constitue, en outre, un espace de commerce et de rencontres des professionnels et des partenaires activant dans ce domaine, susceptible de vulgariser la production artisanale et à mettre en valeur le potentiel de ce segment de l'activité économique, ainsi qu'à prendre connaissance des principales nouveautés qui le caractérise, de même qu'il contribue à accroître le niveau de la production nationale et préserver les métiers et les activités légués par nos ancêtres".

Il convient de signaler que la cérémonie inaugurale de ce Salon, qui se poursuit jusqu'au 27 de ce mois, qui a été supervisée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a été marquée par la présence d'ambassadeurs de plusieurs pays et des walis de Tlemcen, Mostaganem et Sidi Bel Abbes.